

SYLVAIN
DESCHÈNES

Victime d'une erreur /4

Opération
Nez rouge696-1011 • 679-
Saguenay 276-
275- 662-2611
Lac-Saint-Jean

Le Quotidien

Leader de l'inform

Photo Rocket Lavoie

ENTENTE ENTRE RTA ET LES TRAVAILLEURS
DU COMPLEXE JONQUIÈRE

OUI À 90 %

/2 et 3

AP60 Vers une transition en douceur

Photos Rocket Lavoie et Archives

SAINT-BRUNO

**Secto se met
à l'abri de ses
créanciers** /5

SAGUENAY

**Hausse du
fardeau fiscal
de 1,9 %** /6

Ma plus belle réalisation
c'est votre sourire...

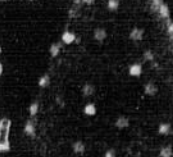
Dre Marie Lévesque

CENTRE DENTAIRE
ET ORTHODONTISME
Dr Marc Desautels

418.696-1626

3032507

clinique@dentistemarcdesautels.com

Joyeuses
Fêtes

Attache
ta tuque!

MAZDA 2 2012

0%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À

72 MOIS



L'Ami Junior 20

418-545-6555

www.lamijunior.com

545, boul. du Royaume, Chicoutimi

Prolongation de la convention collective entre RTA et le SNEAA

Entente acceptée à 90 %

KATERINE BELLEY-MURRAY

kbelley-murray@lequotidien.com

JONQUIÈRE — Les travailleurs du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA) ont accepté à 89,9% l'entente de principe intervenue entre leurs représentants et la direction de Rio Tinto Alcan.

« Nous sommes contents du résultat. Il s'agit d'une marque de confiance indéniable envers notre comité de négociation », a affirmé le président du SNEAA, Alain Gagnon, quelques secondes après avoir obtenu le résultat.

L'entente vise la prolongation des conventions collectives pour les unités (horaire et bureau) du Complexe Jonquière, du Centre de recherche et de développement Arvida, de l'Usine Laterrière (horaire bureau), de l'Usine de traitement de la brasque (UTB) et de Roberval Saguenay section Lac-Saint-Jean.

Dans l'entente, il est en outre question de sous-traitance, de gel d'embauche et de départs anticipés à la retraite, grâce à une « fenêtre d'attrition ».

Les employés réguliers couverts par l'accréditation du SNEAA qui ont été embauchés le ou après le 1^{er} janvier 2006 et qui étaient sur la liste de paie au 31 décembre 2011 se verront octroyer la sécurité d'emploi.

Volonté de tous

« Il fallait trouver une solution pour faire une transition en douceur, note le chef des opérations Rio Tinto Alcan Métal primaire Amérique du Nord, Étienne Jacques. Nous offrons une sécurité d'emploi à 250 employés, ce qui n'est pas rien. Cette entente a été possible grâce à la volonté des deux parties, qui nous a permis de trouver des solutions qui répondent aux enjeux de chacun. Je veux souligner la volonté, la maturité et le courage des deux partis. Cette entente est particulièrement importante pour l'Usine Arvida, parce que cette installation a plus de 80 ans et elle fait face à de nombreux défis. Nous avons passé neuf semaines à identifier des solutions. »

L'entente assure une transition entre la fermeture de l'Usine Arvida et les phases subséquentes poten-

tielles de l'Aluminerie Arvida, Centre technologique AP-60.

Cette entente remplace les conventions collectives qui étaient en vigueur jusqu'à la fin de 2014. Une clause d'extension potentielle existe pour prolonger jusqu'en 2022.

« Nous consolidons les activités à l'Usine Vaudreuil, mentionne Alain Gagnon. Oui, on baisse les coûts (le nombre d'employés syndiqués), mais cette usine est toujours ouverte. On hérite aussi du volet recherche et développement pour AP-60. Jusqu'en novembre, c'était la France qui héritait de tout ça. Quant à Laterrière, on minimise le nombre des postes en sous-traitance. On positionne cette usine pour les 50 prochaines années. »

Être les premiers

Le moment du démarrage des phases 2 et 3 d'AP-60 est bien entendu conditionnel au marché. « Dès que le marché sera bon, nous allons saisir l'opportunité. On ne veut pas être les derniers à rentrer sur le marché. S'il est bon, on veut être les premiers. » □

L'Usine Arvida est vieille de plus de 80 ans.



Opération des précuites après 2014

Une demande pour prolonger de 18 mois

JONQUIÈRE (KBM) — Étienne Jacques et Alain Gagnon estiment être en bonne position pour négocier avec le gouvernement le renouvellement d'une entente permettant de prolonger la durée de vie des précuites au-delà du 31 décembre 2014.

« Nous aimerions que cette entente soit prolongée de 18 à 24 mois, ce qui nous permettrait de faire une transition entre les précuites et les phases 2 et 3 d'AP-60 en douceur. Nous avons déjà fait des progrès énormes en ce qui a trait aux normes environnementales. Nous soumettrons notre demande officielle au ministère de l'Environnement très bientôt », a mentionné le chef des opérations Rio Tinto Alcan métal primaire Amérique du Nord, Étienne Jacques.

Du côté syndical, le message était sensiblement le même.

« Si nous pouvions avoir une extension de 18 mois, ou peut-être de 24, tout le monde garderait sa job, explique Alain Gagnon. J'ai eu huit rencontres à Québec dans les neuf dernières semaines, que ce soit avec Sylvain Gaudreault, Stéphane Bédard, Martine Ouellet, Daniel Breton... Les usines de Baie-Comeau et de Shawinigan demandent aussi des extensions d'au moins 12 mois. Pour RTA, il est certain que l'entente assure la paix sociale, surtout avec un contrat à long terme. »

« Nous avons eu des discussions préliminaires, et nous croyons maintenant être bien positionnés pour faire la demande, souligne M. Jacques. Nous effectuons une transition en douceur vers les scénarios du futur. »

Chambre de commerce

La Chambre de commerce du Saguenay salue l'entente. « Nous ne pouvons qu'être enthousiastes face à un dialogue aussi constructif et respectueux, estime le président de la Chambre, Éric Dufour. L'économie régionale a besoin de stabilité et l'instauration d'un climat de travail sain et structurant aura nécessairement des impacts sur les investissements à venir, tel que la compagnie s'est engagée au cours des prochaines années. Nous espérons que les résultats de cette entente apporteront des solutions à long terme pour le développement des activités de RTA dans la région. » □

Photos Rocket Lavoie

Arvida et Alma

Aucun lien à faire

JONQUIÈRE (KBM) — « Il n'y a pas de lien à faire entre ce qui se passe pour nous et ce qui s'est passé à Alma. Nous avons tout le temps travaillé de notre propre façon. Eux, ils ont une usine neuve. Nous, on faisait face à une fermeture. »

Le président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (TCA), Alain Gagnon, affirme qu'il respecte énormément ses collègues de l'Usine Alma. Rappelons que les Almatois ont été en lock-out pendant six mois à partir du 31 décembre 2011.

« Je ne me suis jamais ingéré dans leur conflit. Il n'y a pas d'animosité entre nos deux syndicats. Nous leur avons même prêté un million de dollars sans intérêt durant leur conflit. »

Alain Gagnon soutient « en avoir plein les "baskets" avec son propre syndicat », ayant traversé deux crises majeures depuis son entrée en poste, en 2008.

« Malgré tout, 300 nouveaux jeunes ont été engagés depuis 2010 pour remplacer les besoins opérationnels », rappelle-t-il.

Centre d'électrolyse de Jonquière

Québec n'a pas pris de décision

LAURA LÉVESQUE

llevsque@lequotidien.com

JONQUIÈRE — Québec n'a toujours pas pris sa décision au sujet d'une possible extension des permis pour prolonger les opérations du Centre d'électrolyse (précuites) de Jonquière au-delà de 2014.

Questionné à ce sujet, le ministre Sylvain Gaudreault n'a laissé entrevoir aucune position de son gouvernement.

« Nous sommes très concernés. Nous suivons le dossier de près, mais il n'y a pas de décision de prise », insiste le député de Jonquière.

Ce dernier admet avoir rencontré des intervenants en ce sens.

« Nous avons eu des demandes et nous regardons actuellement le dossier. Mais il est important d'analyser les impacts de cette possible prolongation », termine M. Gaudreault.



Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et ministre des Transports.

Les actuels permis d'exploitation des cuves de type précuite prévoient leur fermeture le 31 décembre 2014. Rio Tinto Alcan maintient son intention de prolonger les opérations après cette date butoir si le ministère de l'Environnement autorise une extension des permis.

À gauche, Étienne Jacques, chef des opérations Rio Tinto Alcan Métal primaire en Amérique du Nord, en compagnie des directeurs des sept usines du Complexe Jonquière. Frédéric Laroche (CRDA), Serge Bouchard (Énergie Électrique), Guy Gaudreault (Vaudreuil), Daniel Leclerc (UTB), Claude Gagné (Usine Arvida), Richard Guay (Laterrière) et Claude Tremblay (AP-60) semblaient tous bien contents de l'entente.

Je veux souligner la volonté, la maturité et le courage des deux parties. Cette entente est particulièrement importante pour l'Usine Arvida, parce que cette installation a plus de 80 ans et elle fait face à de nombreux défis. »

- Étienne Jacques



MDX 2012
12 000\$
de rabais

Dernier démo en inventaire
Faites vite!

Service 3 ans/300

PARTOUT AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fini les pertes de temps!

Ne vous déplacez plus!

Alma Acura ira chercher votre véhicule
à la maison ou au bureau pendant 3 ans

*Le versement pour le Service 3 ans / 300 est offert au client moyennant un déboursé de 300\$

ALMA ACURA

Jusqu'où vos sens

peuvent-ils vous conduire ?

2605, av. du Pont Sud, Alma
418-668-4000

www.alma-acura.com

3033627

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui 20cm
Max: -2 • Min: -4

SAMEDI

Neige 5-10cm
Max: 7 • Min: 1

DIMANCHE

Neige 2-4cm
Max: -4 • Min: -10

LEVER

7 h 33

COUCHER

15 h 52

MARÉE

CHICOUTIMI

Haute: 9h26 (3m9)
Basse: 16h34 (1m3)
Haute: 21h54 (3m6)
Basse: 4h46 (1m3)

LA BAIE

Haute: 9h08 (4m4)
Basse: 15h42 (1m5)
Haute: 21h36 (4m0)
Basse: 3h57 (1m5)

INSOLITE

Elle épouse l'assassin de sa soeur

BUENOS AIRES (AFP) — Une femme de 22 ans épousera vendredi dans la province de Santa Cruz, en Patagonie, dans le sud de l'Argentine, un homme condamné pour l'assassinat en 2010 de sa soeur jumelle, a annoncé jeudi le futur marié.

«J'ai aimé Johana, mais j'aime Edith: j'ai une belle fiancée, que je vais épouser et que j'aime», a dit à la presse Victor Cingolani, qui purge une peine de 13 ans pour l'homicide de son ancienne compagne, un crime dont il se déclare innocent.

La cérémonie aura lieu en prison, malgré l'autorisation de sortie dont il a bénéficié. «C'est en raison de l'impact de la nouvelle», a-t-il expliqué.

Edith Casas, elle, considère que son fiancé est innocent du crime de sa soeur jumelle, qui était mannequin.

«Il est incapable de frapper quiconque: il ne l'a pas tué», a-t-elle dit. «Il sortira de prison et nous serons heureux», a-t-elle poursuivi, ajoutant: «Nous allons prouver son innocence».

SOMMAIRE

Arts	22-23
Bandes dessinées	25
Bourse	26
Détente	24-25
Décès	30 à 33
Économie	26
Horoscope	24
Petites annonces	27-28
Sports	34 à 39
Télévision	24

Le milicien blanchi de tout

Insuline retire les accusations contre Sylvain Deschênes

SERGE LEMELIN

slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Les sceptiques sont confondus. Le milicien Sylvain Deschênes, 32 ans, n'est pas l'homme recherché par l'Escouade régionale mixte pour avoir comploté et fait le trafic de diverses drogues et le recel d'argent de la vente de drogue.

Il a appris la bonne nouvelle jeudi après-midi après que les enquêteurs aient vérifié les alibis fournis par son avocate, M^e Justine Guay-Langevin.

« M. Deschênes est soulagé, mais il est aussi découragé d'avoir été accusé aussi facilement. Il doit entreprendre des démarches auprès des Forces armées pour expliquer ce qui s'est passé. »

— M^e Justine Guay-Langevin

Sylvain Deschênes avait eu beau crier à l'erreur sur la personne quand son nom est apparu parmi les 22 coaccusés de l'opération Insuline, pratiquement personne ne le croyait.

L'opération Insuline a mobilisé de nombreux enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ) et de la Sécurité publique de Saguenay (SPS) pendant près de deux ans pour démanteler deux réseaux de distribution de drogues de Saguenay et Saint-Honoré.

Porte-parole de la SQ, Hélène Nepton avait même catégoriquement rejeté toute possibilité d'erreur sur la personne, le 6 décembre dernier, ce qui a obligé le militaire à se rendre à la police pour être arrêté le lendemain.

Il avait été remis en liberté sur caution de 2000\$ comptant et de nombreuses conditions d'encadrement, dont la remise de son passeport, et une assignation à domicile à partir de 21 heures tous les soirs.

Suspendu

Les Forces armées canadiennes l'ont suspendu dès la nouvelle de son arrestation. Il n'était pas autorisé à retourner travailler avant de connaître l'issue des procédures.

Le milicien est aussi propriétaire d'une petite entreprise de gestion d'événements, Productions FLUO inc. qui adresse régulièrement des demandes de subventions pour réaliser ses projets. Il va de soi qu'un propriétaire d'entreprise gérée par un trafiquant n'a pas l'oreille des mécènes publics.

« Quand nous avons reçu la preuve de la Couronne, nous avons regardé chaque endroit où ils disaient que notre client était présent », a expliqué M^e Guay-Langevin, qui a entrepris de vérifier les moindres déplacements de Sylvain Deschênes à la même époque.

« Dans un cas, il était vu au Faubourg Sagamie, mais nous avons plusieurs témoins fiables qui étaient avec lui à Québec. Les policiers l'avaient aussi identifié dans une transaction à Montréal, mais il était en compagnie de plusieurs personnes à... Ottawa. »

Il a fallu donner les coordonnées des

témoins de l'alibi aux enquêteurs qui ont vérifié auprès de chaque personne et fourni une preuve documentaire. Ce travail accompli, les enquêteurs se seraient rendu compte qu'il ne s'agissait pas de la personne recherchée, selon l'avocate de la défense.

Poursuite ?

Sylvain Deschênes n'a pas passé une nuit en détention préventive, mais il a subi de nombreux inconvénients à son travail et dans son environnement.

« M. Deschênes est soulagé, mais il est aussi découragé d'avoir été accusé aussi facilement. Il doit entreprendre des démarches auprès des Forces armées pour expliquer ce qui s'est passé. Pour le moment, il n'a pas encore récupéré sa caution, mais cela ne saurait tarder. »

L'avocate prévient que tous ces inconvénients et la façon de faire des autorités sont analysés afin de savoir s'il y a possibilité d'un recours pour dédommager le milicien. D'ici là, il refuse de faire un commentaire public.

Le patronyme du milicien se termine par un « s » alors que celui de l'individu qui était recherché n'en portait pas. Serait-ce le premier indice de l'énigme ? □

M^e Justine Guay-Langevin représente Sylvain Deschênes injustement accusé dans le cadre de l'opération Insuline.

(Photo Michel Tremblay)



Jonathan Labarre-Plante et Gabriel Boulanger

Deux accusés remis en liberté

SERGE LEMELIN

slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Jonathan Labarre-Plante, 22 ans, de Chicoutimi, et Gabriel Boulanger, 25 ans, de La Baie, peuvent retrouver leur liberté sur engagement en attendant leur procès pour complot et trafic de drogue.

Ils font partie des 22 personnes arrêtées lors de l'opération Insuline menée depuis près de deux ans contre deux cellules de distribution de drogue à Saguenay et Saint-Honoré.

Le juge Pierre Lortie de la Cour du Québec a exigé d'eux des cautions monétaires et morales importantes pour garantir leur sérieux.

Jonathan Labarre-Plante a déposé 5000\$ comptant et son père 10 000\$ en plus d'une garantie de 10 000\$ sur ses biens. Il devra demeurer chez son père à Chicoutimi ou chez son frère à Saint-Fulgence quand le père s'absente pour travailler à l'extérieur de la région. Assigné à domicile de 21 h à 7 h tous les jours, il ne peut consommer ni alcool ni drogue, ni posséder un téléphone cellulaire.

Les parents de Gabriel Boulanger ont déposé 9000\$ pour garantir son transfert dans une maison de désintoxication en Beauce où il doit entreprendre une

thérapie fermée pendant 13 semaines. À son retour, il devra respecter les mêmes conditions que Labarre-Plante et résider chez ses parents dont il devra suivre les directives.

Un troisième coaccusé, Sébastien Tremblay, 35 ans, du chemin Saint-Marc à Saint-Honoré, saura vendredi matin si le juge accepte son offre de caution.

Autres demandes

Trois autres coaccusés de Chicoutimi, Jean-François Tremblay, 37 ans, de la rue Cormier, Gaston Bédard, 61 ans, de la rue Garneau, et Michel Poitras, 25 ans, de la rue Racine Ouest, s'adressent actuellement au même juge dans l'espoir de reprendre leur liberté après deux semaines de détention préventive.

Leurs familles assistent à l'exposé des avocats du Bureau de lutte au crime organisé (BLACO), M^{es} Mélanie Dufour et Sarah Tridi, sous une ordonnance de non-publication obtenue à la demande des avocats de la défense.

Une demi-douzaine d'autres accusés sont détenus. Une dizaine étaient déjà en liberté. Chaque semaine, les deux réseaux démantelés par Insuline écoulent une livre de cocaïne, cinq de marijuana et 10 000 comprimés de méthamphétamine. □

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
AUTRES: 1(800) 866-3658

PETITES ANNONCES

Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30
PUBLICITÉ
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30

RÉDACTION

SAGUENAY 690-8800
ALMA 668-0920
TÉLÉCOPIEUR 690-8805

Le Quotidien



Des dettes de 18 millions \$

Secto à l'abri de ses créanciers

MARC ST-HILAIRE

mst-hilaire@lequotidien.com

SAINT-BRUNO - Croulant sous des dettes totalisant quelque 18 millions de dollars, le Groupe Secto de Saint-Bruno se met à l'abri de ses créanciers. En période de pointe, l'entreprise emploie jusqu'à 200 travailleurs.

Fondé en 1975 par l'homme d'affaires Marcel Maltais, le Groupe Secto a longtemps été perçu tel un fleuron de l'économie régionale. Spécialisé dans la fabrication d'unités modulaires destinées aux grands chantiers de construction, l'excellence de ses réalisations a été reconnue au-delà des frontières du Québec.

Le Groupe Secto possède également une division axée sur le transport.

En 2010, faute de relève, le président-fondateur a cédé son entreprise à la société Pluri-Capital, sous condition que l'acquéreur maintienne le Groupe Secto au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les dernières années ont cependant été plus difficiles qu'anticipé.

Il y a moins d'un mois, le 26 novembre dernier, le ministre Alexandre Cloutier confirmait l'octroi d'une aide d'urgence de 1,3 million de dollars afin de permettre à l'entreprise à surmonter ses difficultés financières. Cette somme a été allouée sous forme de prêt, approuvé

directement par le président du Conseil du Trésor et député de Chicoutimi, Stéphane Bédard.

«C'est une entreprise essentiellement locale, qui compte des actionnaires importants dans la région. La compagnie est en voie d'obtenir un contrat important avec la province de Terre-Neuve, ce qui va lui permettre de relancer ses activités. C'était entre 80 et 200 emplois qui étaient en jeu. C'est énormément d'emplois qui auraient été perdus et c'est pourquoi le gouvernement du

Québec a accepté d'intervenir rapidement», avait alors insisté le ministre Cloutier.

Hier soir, il a été impossible de connaître les raisons exactes ayant mené à ce dénouement inattendu, qui survient à quelques jours de la période des Fêtes.

Il demeure que le nombre de créanciers non garantis s'élève à environ 250. Ces petites et moyennes entreprises, essentiellement des fournisseurs régionaux, perdront plus de 9 millions de dollars dans le processus. □



Le Groupe Secto a longtemps été perçu comme un fleuron de l'économie régionale.

(Archives)

EN BREF

CLUB D'ASTRONOMIE

SAINT-FÉLICIEN - Vous voulez en savoir plus sur l'étoile de Bethléem, l'histoire de Grande Ourse et vous faire démystifier la fin du monde 2012?

Le club d'astronomie Les Boréales de saint-Félicien invite la population à venir assister à différentes représentations pour le temps des Fêtes dans son planétarium unique au Québec.

Les locaux du club situé au 2025, boulevard du Jardin, seront ouverts le 27 décembre pour présenter différentes animations. Il sera aussi possible d'observer le soleil, visionner des vidéos 3D et différents thèmes sur l'astronomie.

Des séances de 60 minutes sont présentées sous le dôme pouvant accueillir 15 personnes.

Pour information et réservation, vous pouvez communiquer avec Claude Boivin au 418-679-8194 ou visitez le site web au www.clubles-borealides.com.

(Louis Potvin)

Groupe Sutton Accès Plus
Agence immobilière

Merci clients et amis
BOONNE ANNÉE

JOYEUX NOËL

Marjolaine Villeneuve

548-7705 542-7587

Courtier immobilier

Beaucoup plus qu'un LOOK SIGNÉ...
Le LOOK SOIGNÉ Marcel Paré!

40%

de rabais

sur toute la belle
marchandise
de saison en
magasin

Sauf la marque
Wegmuller et la
fourrure

Pour
4 jours
seulement
du 21 au 24
décembre

Pour les Fêtes...
Soignez votre look pour
moins cher avec

mercerie
marcel paré

752, rue Victoria
LA BAIE

418 544-1943

Toute l'équipe de la
Clinique Lord & Lalancette
vous souhaite de Joyeuses Fêtes
et une belle année 2013.

CERTIFICAT-
CADEAU DE
50\$
SUR PRÉSENTATION
DE CETTE ANNONCE

Clinique Médicale
d'Esthétique
DU SAGUENAY
(418) 612-1672
475, BOUL. TALBOT, SUITE 120,
CHICOUTIMI

Un fardeau plus lourd de 1,9%

Saguenay adopte un budget de 291 M\$

CATHERINE DORÉ

cdore@lequotidien.com

« L'augmentation est très faible. On peut être fiers d'être rendus à 648 \$ d'écart avec les autres grandes villes. C'est difficile de maintenir la pression, ça pourrait être tentant de dépenser plus, mais non. »

« C'est normal que le taux soit plus bas à Westmount, un garage en arrière d'une cour vaut 100 000 \$. Tant qu'à ça, on va dire que c'est à Natashquan qu'on paie le plus cher ! »

- Le maire Jean Tremblay



Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, a présenté les grandes lignes du budget 2013 de la Ville. Le fardeau fiscal des citoyens sera haussé de 1,9% en général.

(Photo Rocket Lavoie)

CHICOUTIMI - Les citoyens de la Ville de Saguenay, tout comme les secteurs commercial et industriel, verront leur fardeau fiscal haussé de 1,9% en général. Pour une maison moyenne, évaluée à 191 337\$, ce sont 42\$ de plus que les propriétaires devront déboursier. Quant à la tarification des services de l'aqueduc, des égouts et des matières résiduelles, elle a été harmonisée à la grandeur du territoire de Saguenay.

Ce sont les grandes lignes qui ressortent du budget 2013 déposé par les élus municipaux, hier, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, dans le cadre d'une assemblée spéciale.

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, s'est dit très fier de son budget de près de 291 M\$, en hausse de 3,8% par rapport à 2012.

« L'augmentation est très faible. On peut être fiers d'être rendus à 648 \$ d'écart avec les autres grandes villes. C'est difficile de maintenir la pression (pour ne pas augmenter les taxes), ça pourrait être tentant de dépenser plus, mais non », s'est félicité le maire, tout en ajoutant qu'il n'y voyait pas là un budget à saveur électorale.

« Je ne sais pas pourquoi vous parlez toujours de campagne, a-t-il lancé à l'endroit des journalistes. Ça fait 15 ans que je suis maire, ça toujours été comme ça. Notre campagne, on l'a depuis quatre ans. »

L'équilibre a pu être atteint grâce aux 2 670 000 \$ puisés dans le surplus de la Ville.

« Les Villes qui ont des surplus,

l'argent disparaît dans la brume, on ne sait pas où ça s'en va. C'est l'argent qui est le plus facilement dépensé », rappelle le maire. « Là, on ne peut pas le dépenser, y'en a pas ! »

Taux de taxation résidentiel

Le taux de taxation résidentiel diminuera de 0,17 \$ à 0,23 \$ dans l'ensemble des secteurs de Saguenay, et ce, pour pallier la hausse de l'évaluation foncière de 26%. Ainsi, le taux pour Chicoutimi passera de 1,23 \$ à 1,00 \$, tandis que les résidents de Laterrière et Lac-Kénogami paieront 0,87 \$ au lieu de 1,04 \$.

Un point qui a valu au maire la critique d'un citoyen, Jacques Pelletier, qui déplore que les logements de types condominium soient pénalisés par rapport aux résidences unifamiliales.M.

Pelletier mettait en doute les chiffres du maire comme quoi la charge fiscale était de 648 \$ plus légère que dans les autres villes de plus de 100 000 habitants.

Une question qui n'a pas plu au magistrat.

« Le taux est un outil. Ce qui compte, c'est la facture qu'on envoie au citoyen », a-t-il argué citant en exemple les différences entre Westmount et... Natashquan.

« C'est normal que le taux soit plus bas à Westmount, un garage en arrière d'une cour vaut 100 000 \$. Tant qu'à ça, on va dire que c'est à Natashquan qu'on paie le plus cher ! »

« Vous mêlez tout le monde avec ça. Je suis obligé de dire que M. Pelletier ne comprend rien à la fiscalité municipale », a-t-il lancé, sans appel. □

« On a juste une ville »

CHICOUTIMI (CDO) - Ce sont les citoyens de Laterrière et de Lac-Kénogami qui subiront la hausse la plus importante. En moyenne, ceux-ci devront s'attendre à payer respectivement 105\$ et 100\$ de plus lorsque leur compte arrivera. Et pour la première fois depuis la fusion, Saguenay présente en 2013 une tarification harmonisée pour l'ensemble de son territoire.

C'est donc dire que les Saguenéens paient tous 299\$, peu importe qu'ils soient de Laterrière, de Jonquière ou de Canton-Tremblay. Seul Lac-Kénogami sort du lot, avec une facture de 199\$ par propriétaire, puisque le service des égouts n'est pas offert.

Un citoyen a d'ailleurs ques-

tionné les motivations du conseil municipal de baisser les coûts au détriment de la qualité des services aux citoyens. Quant au fait que certains citoyens en milieu rural paient davantage que ce qu'ils ont en retour, le maire de la capitale régionale est demeuré très vague.

« On ne peut pas faire deux mondes, on a juste une ville. »

« Il y a des secteurs où l'évaluation a été plus élevée qu'ailleurs », a-t-il ajouté, avant de rappeler que l'harmonisation n'était pas sa décision.

« L'harmonisation des taxes, c'est le gouvernement qui veut ça. C'est notre obligation. Nous avons 20 ans pour le faire, nous avons voulu faire ça progressivement », de conclure le maire. □



Taux de taxation résidentiel

SECTEUR	2012	2013	ÉCART
Chicoutimi	1,23 \$	1,00 \$	(0,23)
Jonquière	1,25 \$	1,00 \$	(0,25)
La Baie	1,22 \$	0,98 \$	(0,24)
Laterrière	1,04 \$	0,87 \$	(0,17)
Lac-Kénogami	1,04 \$	0,87 \$	(0,17)
Shipshaw	1,24 \$	1,00 \$	(0,24)
Canton-Tremblay	1,18 \$	0,97 \$	(0,21)

- Hausse du fardeau fiscal de 1,9%
- Harmonisation de la tarification des services
- Charge fiscale moyenne de 2371 \$
- Augmentation moyenne de 42 \$ pour une maison évaluation de 191 337 \$
- Budget total: 290 979 600 \$, en hausse de 10 865 706 (3,8%)
- Utilisation de 2 670 000 \$ de surplus anticipé
- Endettement net par capita de 2112 \$



Compte de taxes de la résidence moyenne par secteur

SECTEUR	VALEUR	TAXES	TARIFICATION	TOTAL	ÉCART
Chicoutimi	Année 2013 203 051 \$	2037 \$	299 \$	2336 \$	51 \$
	Année 2012 161 005 \$	1986 \$	299 \$	2285 \$	
Jonquière	Année 2013 181 506 \$	1821 \$	299 \$	2120 \$	26 \$
	Année 2012 143 921 \$	1795 \$	299 \$	2094 \$	
La Baie	Année 2013 174 471 \$	1709 \$	299 \$	2008 \$	35 \$
	Année 2012 138 343 \$	1694 \$	279 \$	1973 \$	
Laterrière	Année 2013 220 848 \$	1928 \$	299 \$	2227 \$	105 \$
	Année 2012 175 116 \$	1814 \$	308 \$	2122 \$	
Lac-Kénogami	Année 2013 219 657 \$	1915 \$	199 \$	2114 \$	100 \$
	Année 2012 174 172 \$	1809 \$	205 \$	2014 \$	
Shipshaw	Année 2013 172 491 \$	1722 \$	299 \$	2021 \$	30 \$
	Année 2012 136 773 \$	1692 \$	299 \$	1991 \$	
Canton-Tremblay	Année 2013 177 708 \$	1730 \$	299 \$	2029 \$	8 \$
	Année 2012 140 909 \$	1661 \$	360 \$	2021 \$	
Moyenne (Saguenay)	191 337 \$	1895 \$	299 \$	2194 \$	42 \$
	151 716 \$	1854 \$	298 \$	2152 \$	

Récolte forestière

Une mise en demeure contre Résolu

LOUIS POTVIN

lpotvin@lequotidien.com

SAINT-FÉLICIEN - Le Syndicat canadien de l'énergie et du papier (SCEP) a expédié une mise en demeure à Produits forestiers Résolu pour que la compagnie se conforme au mode d'opération établi pour la récolte forestière.

« La compagnie ne respecte pas la procédure que nous avons signée qui prévoit la répartition du travail aux entrepreneurs forestiers selon la reconnaissance de service, une forme d'ancienneté, et aussi en lançant un appel d'offres pour la coupe de bois qui leur ait accordé en garantie d'approvisionnement », a déclaré le vice-président du SCEP, Renaud Gagné.

Résolu a décidé de déposer un appel d'offres pour un lot de bois de 55 000 mètres cubes provenant de leur garantie d'approvisionnement accordé dans le cadre du nouveau régime forestier et non pour la mise en marché des bois. Un dange-



Renaud Gagné explique qu'une mise en demeure a été acheminée à Produits forestiers Résolu, car la compagnie ne respecte pas les façons de faire établies.

(Archives)

reux précédent, estime le syndicat. « Vous imaginez ce que ça va causer comme préjudice aux entrepreneurs. Les gars dont les contrats n'ont pas été renouvelés à cause des coupures et du bois mis aux enchères vont tenter de tout faire pour

soumissionner le plus bas. Ça ne respecte pas notre entente qui est valide jusqu'au 31 mai 2014. Il faut fonctionner comme avant avec les CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) », a-t-il ajouté.

Renaud Gagné pense que les propriétaires de machines forestières vont se couper le cou entre eux pour tenter d'avoir un contrat afin d'avoir du travail et payer les termes de leurs équipements.

De plus, la façon de faire de Résolu pour choisir les entrepreneurs qui vont bûcher le bois qui leur est accordé en garantie d'approvisionnement ne tient pas compte du rang établi.

La multinationale doit respecter « la reconnaissance de service » qui correspond à

l'ancienneté. « C'est de cette manière que les contrats auraient dû être attribués et non de manière subjective », a indiqué Renaud Gagné. Rappelons que 27 entrepreneurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean se retrouveront sans contrat en avril 2013 à la suite de la décision de Résolu.

La mise en demeure a été déposée hier matin et Résolu dispose de cinq jours pour se conformer. « S'ils contestent qu'ils viennent le débattre devant un arbitre », suggère Renaud Gagné. □

Avenir de l'industrie

La CRÉ souhaite déplacer le débat sur l'économie

CATHERINE DORÉ

cdore@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La Conférence régionale des élus (CRÉ)



André Paradis, président de la Conférence régionale des élus.

(Archives)

s'inquiète quant à l'avenir de l'industrie forestière, notamment dans le dossier de la gestion de la protection de la forêt boréale.

La CRÉ estime que les aspects environnementaux ne doivent pas pour autant éclipser les volets économique et social, bien présents dans la notion de développement durable.

Dans un communiqué, le président de la CRÉ, André Paradis, déplore que certains groupes « imposent leur vision quant au développement de notre ressource forestière ».

« Ces groupes-là agissent sans légitimité et sont très loin d'être des tenants du développement régional durable. En réalité, ils ne se préoccupent aucunement des communautés qui vivent grâce à cette res-

source renouvelable. Au bout du compte, ils veulent décider de ce qui est bon pour nous. Nous croyons que céder aux visées extrêmes de l'environnementalisme serait aussi dommageable que d'exploiter notre ressource forestière sans discernement », écrit-il, tout en ajoutant vouloir défendre les intérêts de la région.

La CRÉ rappelle que le projet d'identification des aires protégées, le plan de rétablissement du caribou forestier, la préservation des milieux humides et le Plan Nord, sont des éléments qui auront des impacts sur la possibilité forestière. Elle soutient que plusieurs entrevoient des diminutions de trois millions de mètres cubes, ce qui pourrait se traduire par des milliers de pertes d'emploi. □

Pour de la qualité...

BOUCHERIE RAYMOND & ANDRÉ

Filet mignon Bœuf cat. A1 1799\$ lb / 39,66 \$ kg	Rosbif français Bœuf cat. A1 549\$ lb / 12,10 \$ kg	Contre-filet de veau de lait 1689\$ lb / 36,79 \$ kg
Jambon haché cuit Raymond & André 549\$ lb / 12,10 \$ kg	Porc haché frais Dans la fesse 249\$ lb / 5,49 \$ kg	Petits pâtés à la viande Raymond & André 1259\$ /12
Viande à raclette Nature ou marinée POULET 739\$ lb / 16,29 \$ kg	Dinde de grains Fraîche 329\$ lb / 7,25 \$ kg	Petits pétoncles Surgelés 849\$ sac 1 lb
Cuisse de canard confite 1229\$ /500 g	Jarret de porc Osso buco 369\$ lb / 8,13 \$ kg	
Crevettes Tiger Gr. 16/20 2895\$ sac 3 lb		

739, boul. Barrette (coin St-Paul et Barrette)
Chicoutimi • 418 693-3303

Laflamme SIGNATURE

SUR LA COLLECTION LACOSTE

DE 30 À 50 % DE RABAIS
prêt-à-porter hommes et dames

419, Racine Est, Chicoutimi • 418 549-2255 • laflammesignature.com

Canada Goose
Manteaux (et accessoires) hommes et femmes

BOSS
LACOSTE
MIK
MICHAEL

3102166

Happée par une voiture

Une sexagénaire blessée gravement

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Une piétonne a subi des blessures sérieuses après avoir été happée par une automobile, hier soir, sur la rue Jacques-Cartier à Chicoutimi, tout juste devant l'hôpital. On ne craint pas pour la vie de la dame de 68 ans.

L'accident s'est produit à 18h24. La piétonne traversait la rue Jacques-Cartier tout juste devant l'entrée réservée aux ambulances. La sexagénaire se dirigeait vers le CSSS.

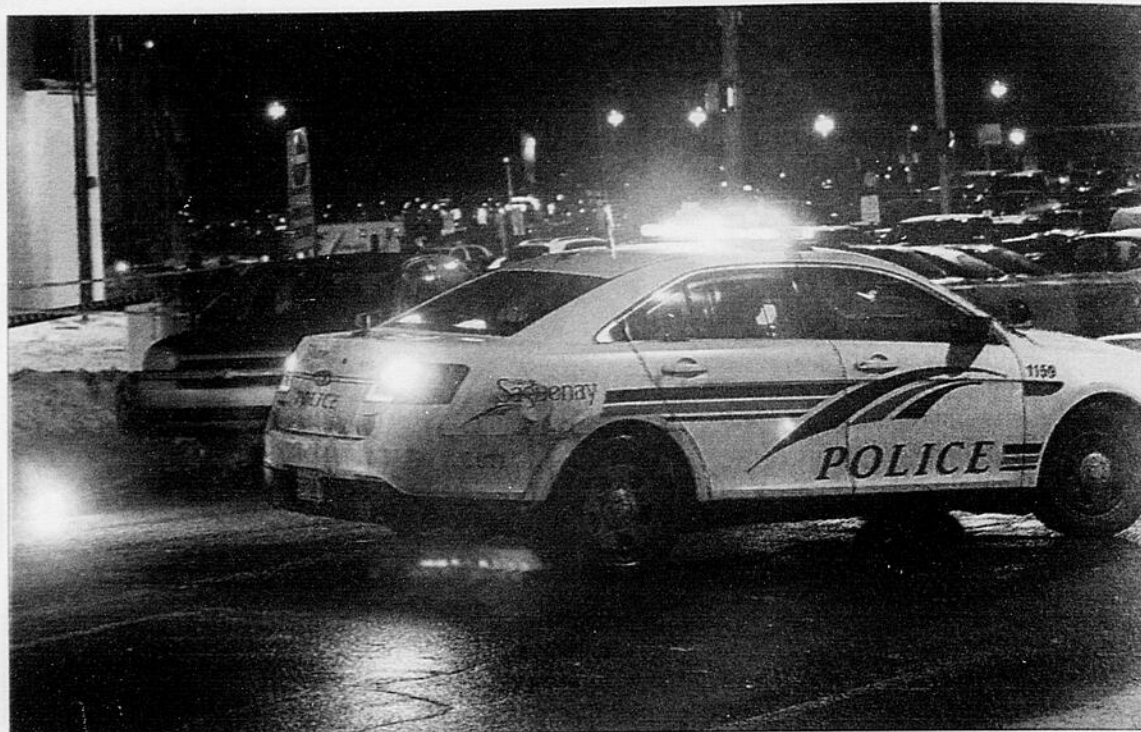
« La dame a traversé alors que le feu était rouge pour elle, explique la lieutenant-responsable de la Sécurité publique de Saguenay, Sabrina Savard. Il est possible qu'elle ait commencé à traverser alors que c'était vert, mais qu'elle ne soit pas parvenue à traverser la rue au complet. Le véhicule qui l'a happée circulait dans la voie de droite. »

Un véhicule roulant dans la voie de gauche, en direction Jonquière, a été en mesure de freiner pour laisser passer la

dame. « L'automobiliste qui a happé la dame n'est fort probablement pas en faute. Son feu était vert. Il faisait toutefois sombre, et il n'a pas vu la dame. Le conducteur sur la voie de gauche l'a vue, mais pas celui sur celle à droite. Les enquêteurs sont sur les lieux et feront un rapport pour déterminer les causes exactes de l'accident », expliquait Sabrina Savard, vers 21h.

Le véhicule impliqué dans l'accident, de marque Chevrolet, était embourbé dans un banc de neige, tout juste à côté de l'entrée des ambulances, face au chemin Sydenham, lors du passage du *Quotidien* sur les lieux. Le miroir de la Chevrolet du côté du conducteur a été arraché sous la force de l'impact.

La circulation a été bloquée sur une partie de la rue Jacques-Cartier pendant plusieurs heures, étant déviée par la rue Duberger. Des feux de Bengale ont été installés à plusieurs endroits à l'intersection Sydenham/Jacques-Cartier afin de délimiter la scène d'accident. □



L'accident a eu lieu à l'intersection Sydenham et Jacques-Cartier, à Chicoutimi, tout juste devant l'hôpital.

(Photo Michel Tremblay)

Originaire de Chicoutimi

Un skieur se tue à Stoneham

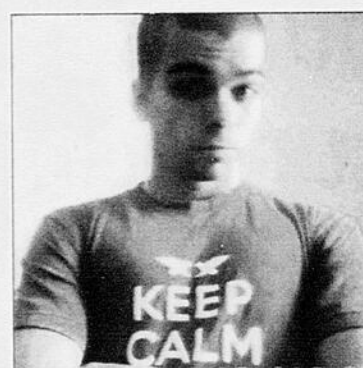
LE SOLEIL

QUÉBEC - Les contes de Noël n'ont pas tous une fin heureuse. Celui que s'était imaginé Philippe Baron, 23 ans, de Saint-Agapit, mais natif de Chicoutimi, mort mercredi dans un accident de ski à Stoneham, s'annonçait pourtant féérique.

Le jeune homme, technicien en électronique et optronique dans les Forces armées canadiennes, arrivait de la base militaire de Borden en Ontario. Il avait mis le pied dans la région il y a à peine une semaine.

« I'm too eager... I'll have time to enjoy the life: -) [Je suis trop impatient. J'aurai le temps de profiter de la vie], écrivait-il sur sa page Facebook le 10 décembre, quatre jours avant son arrivée.

Il pensait évidemment à ses frères et sœurs, sa mère et ses amis qu'il venait rejoindre pour la période des Fêtes. Et le jeune homme semblait avide de goûter pleinement le bonheur de côtoyer ses proches pendant ses 23 jours de vacances.



Philippe Baron skiait en bordure de la piste lorsqu'il aurait foncé dans un poteau.

(Photo tirée de Facebook)

Après une visite chez sa mère et un après-midi de magasinage avec l'une de ses sœurs, il comptait bien chausser ses bottes de ski neuves. Déjà, le 2 novembre, il affichait une photo de son nouvel achat, mentionnant qu'il ne lui manquait qu'un manteau pour être prêt à l'hiver.

Avant la soirée fatidique du 19 décembre, il s'était rendu skier à Stoneham avec deux copains. Sur sa page Facebook, ça se tirait la pipe. « Commence tu à être meilleur », écrivait un ami. « Non, y suck en criff », répondait un autre, avant d'ajouter que c'était une blague.

Pour sa part, Philippe se disait fier de bien maîtriser ses descentes. Il n'était tombé qu'une fois en 10 descentes.

Perte de contrôle ?

L'accident s'est produit vers 19h30 dans la piste numéro 7, La Gonnet, considérée comme

intermédiaire. « C'est un autre skieur qui a trouvé la victime inconsciente », rapporte Lisa-Marie Lacasse, porte-parole de la station touristique.

Tout indique que le jeune homme skiait possiblement en bordure de piste lorsqu'il est entré en collision avec un poteau d'éclairage.

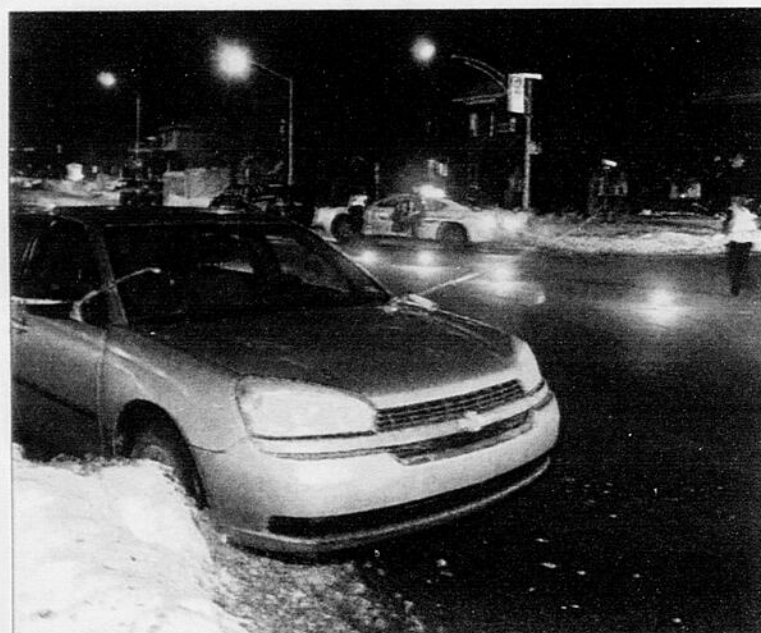
« Il n'était pas accompagné au moment de l'accident. C'est difficile de reconstituer la façon dont ça s'est passé. C'est probablement une perte de contrôle », souligne M^{me} Lacasse, précisant qu'il portait un casque protecteur.

La piste que fréquentait le skieur au moment de l'accident était ouverte et bien enneigée. À savoir si les poteaux en bordure de pistes devraient être équipés de coussins protecteurs, M^{me} Lacasse répond que ces poteaux représentent un risque que doivent connaître les adeptes.

« Nous installons des coussins sur des poteaux qui se trouvent dans la trajectoire des skieurs comme ceux en milieu de piste sous les télésièges. Mais ceux en bordure, c'est comme si c'était des arbres. »

C'est le seul décès à déplorer sur les pentes de Stoneham depuis une quinzaine d'années.

En milieu de journée, hier, la mère de la victime témoignait son amour pour son fils. « Je t'aime Philippe, va rejoindre ton frère et veilles sur nous tous!!! On vous oubliera JAMAIS et vous resterez TOUJOURS dans nos coeurs!!! » □



Le conducteur de cette Chevrolet n'aurait jamais vu la dame.

(Photo Michel Tremblay)

Résultats des tirages du : 2012-12-20

Célébration 2013

Audi Q5 (ou 50 000 \$)*
754B846
(non décomposable)
Lot de 5 000 \$
565T354
(non décomposable)

* Le gagnant d'une AUDI Q5 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 50 000 \$.
Il est à noter que le lot doit être réclamé dans l'année qui suit le tirage.

Sprinto 03 06 22 26 50

Power 3 8 9 10 V

Triplex 13 16 18 29 37

banco 06 11 12 14 16 19 21 26 30 33 37 40 45 46 48 52 54 57 59 69

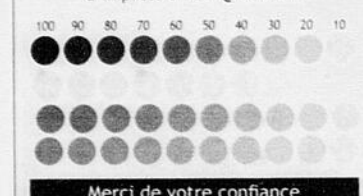
Quotidien 3 783 4 0917

Astro Jour - Mois - Année - Signe
18 MARS 76 VIERGE

Extra 4396592

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Quotidien*.



Merci de votre confiance

Le Quotidien

2796252

Siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Après le feu, l'eau !

CATHERINE DORÉ

cdore@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le sort semble s'acharner sur le siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay, situé sur le boulevard Martel à Saint-Honoré. Après un incendie en 2005, quelques semaines avant son inauguration, voilà que la bâtisse a été le théâtre d'un bris de plomberie qui a sérieusement endommagé l'agrandissement qui était presque terminé.

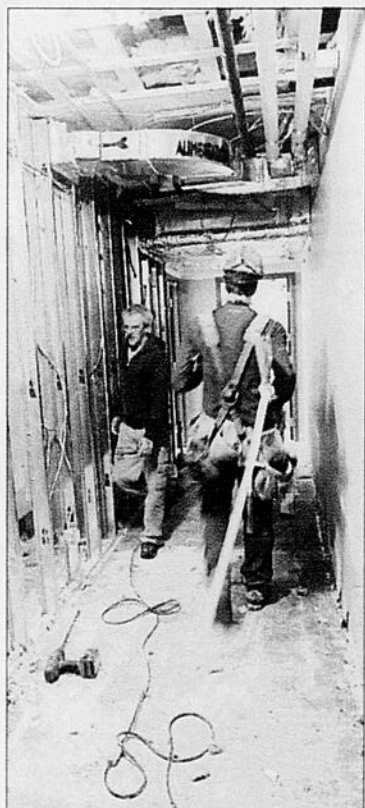
La porte-parole de la MRC, Ève-Marie Lévesque, explique que l'incident est survenu vers 22 h 30 dimanche dernier. Le système d'alarme a été déclenché et les pompiers ont dû se rendre sur place. C'est à ce moment qu'un responsable a constaté les importants dégâts.

« Les dommages vont du rez-de-chaussée au sous-sol. Au rez-de-chaussée, le bas des cloisons a dû être coupé pour assécher les murs et le revêtement de plancher devra être changé. Au sous-sol, il faut repartir à neuf complètement. Le plancher, les murs et le plafond sont des pertes totales », présente M^{me} Lévesque.

Impossible de connaître la valeur exacte des dommages, qui s'élèveront à plusieurs milliers de dollars.

« C'est difficile à mesurer pour l'instant », admet-elle.

En décembre 2005, le nouvel édifice de la MRC du Fjord-du-Saguenay était presque terminé lorsqu'un incendie l'avait complètement ravagé.



La nouvelle portion du siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay a été victime d'un important dégât d'eau. Le sous-sol de l'agrandissement devra être refait complètement.

(Photo Rocket Lavoie)

Cette fois-ci, l'eau s'est attaquée à une autre partie en construction de la MRC. Un projet d'agrandissement qui a coûté 1,5 million \$. « On a eu des petites "bad lucks" », admet la porte-parole en riant. « L'important, c'est que personne n'a été blessé. Personne n'était sur les lieux. Lundi matin, tout le monde était en poste et ça n'a pas eu d'impact majeur », de conclure Ève-Marie Lévesque, tout en ajoutant qu'il y aura, sans surprise, des retards dans ce projet.

« On veut s'assurer de bien nettoyer toute la surface pour éviter les désagréments comme les champignons et de nuire à la santé des gens. » □



Des ouvriers s'affairent au nettoyage du rez-de-chaussée et du sous-sol de la bâtisse de la MRC du Fjord située à Saint-Honoré.

(Photo Rocket Lavoie)

Zellers Une finale emballante! **DÈS VENDREDI!**
DU VENDREDI 21 AU LUNDI 24 DÉCEMBRE 2012

Rendez-vous à ce magasin pour profiter de ces super aubaines!

PLACE DU SAGUENAY
1324, BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMICARREFOUR ALMA
705, AVENUE DU PONT NORD, ALMALES GALERIES JONQUIÈRE
3460, BOULEVARD ST-FRANÇOIS, JONQUIÈRE

CHEROKEE[®]
CARROLL REED
PURE
ALFRED BUNG.
mixage
MIDTOWN

Gloria Vanderbilt
jules
james
SPTK
W
T.C.F.M.

Rabais de 60%*

TOUS* LES TRICOTS ET VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR POUR TOUTE LA FAMILLE

Sauf les tricot Devoted pour femme.

ARROW
MIDTOWN SENTIMENTS[®]
CARTER'S
watch the world
Disney

GARROLL REED
CHEROKEE[®]

Rabais de 60%*

TOUS* LES VÊTEMENTS DE NUIT ET PEIGNOIRS POUR TOUTE LA FAMILLE

Tout doit être vendu!

NERF
LEGO
STEP 2
LEAP FROG

HOT WHEELS
PLAYSKOOL
Fisher-Price

SPIN MASTER
Barbie
Hasbro
MEGA BLOKS

Rabais de 30%*

TOUS* LES JOUETS

Sunbeam
KitchenAid
WARING PRO
TOSSIMO
BLACK & DECKER

Rabais de 30%*

TOUS LES PETITS ÉLECTROS DE CUISINE

Consultez notre cahier en ligne. Ces offres ne sont pas en vigueur dans nos magasins en liquidation de fermeture. *Articles à prix ordinaire. Sauf les articles à Prix ciseaux. Le choix varie selon le magasin. Aucun bon d'achat différé ne sera remis.

Denis Bouchard

dbouchard@lequotidien.com

Une bonne entente

Avec une convention en poche valide pour deux années encore, le Syndicat national des employé(e)s de l'aluminium d'Arvida (SNEAA) n'a pas attendu d'être au bord du précipice pour prendre en main son avenir à long terme.

Face à un mauvais sort, la vétusté des cuves précurtes et de la faiblesse du marché de l'aluminium, le syndicat a construit avec Rio Tinto Alcan (RTA) un plan qui pourrait assurer la sécurité de ses membres jusqu'en 2022.

En fait, l'entente intervenue hier entre les deux parties, au fil d'une négociation intensive de neuf semaines, place la région dans une position avantageuse pour un avenir parsemé de « si ». Il va falloir que toutes les planètes s'alignent pour que RTA se lance dans des investissements d'un milliard de dollars pour ajouter à la capacité de production du Complexe Jonquière.

Pragmatisme

Au-delà des aléas de l'économie, les parties ont agi sur tous les aspects qu'elles peuvent contrôler. Ce nouveau règlement, empreint de pragmatisme, de maturité et de sagesse, sera forcément renvoyé à l'actualité de la fin de 2011, où un percutant lock-out a été décrété à l'usine d'Alma, entraînant la région dans un douloureux combat de plusieurs mois. Toutefois, le contexte n'a rien à voir, opposant plutôt une lutte de principes à une bataille pour la survie.

C'est bien à leur propre survie que les syndiqués faisaient face: une convention venant à échéance dans deux ans, des cuves condamnées à être fermées en 2014, un marché vacillant, 10 millions de tonnes de surplus d'aluminium dans le monde et un prix insatisfaisant. En fait, la seule bonne nouvelle pour les travailleurs du Complexe Jonquière demeure la première phase de l'AP60. Une phase qui ne produit que 60 000 tonnes, rien pour maintenir plus d'un millier d'emplois et l'usine Vaudreuil qui produit de l'alumine.

La situation était grave et le président Alain Gagnon a agi comme tel, évitant les tactiques peu porteuses, fuyant les médias et faisant adhérer son entourage au projet de survie. Le président en avait lourd à porter, mercredi soir, quand il s'est présenté devant plus de 1000 syndiqués ayant mis leur avenir sur la table. Le message a donc bien passé, puisque le projet a été appuyé par 90 pour cent des votants, un score sans équivoque pour un exécutif syndical.

S'il faut absolument comparer cette négociation à une autre, il faut référer à 2006, où le syndicat dirigé par Claude Patry avait aussi mis son cœur et son avenir sur la table pour relancer le Complexe Jonquière après la fermeture des cuves Söderberg. Une entente difficile à avaler pour les travailleurs, qui a fait en sorte, cependant, de garder le train sur les rails.

Dans la présente entente, il existe des irritants pour les syndiqués, comme l'ouverture de la sous-traitance au cœur des opérations, mais aussi des gains, comme la sécurité d'emplois à plus de 250 travailleurs embauchés après 2006. Tout a été fait pour que l'atterrissage s'exécute en douceur en attendant le redressement des perspectives économiques.

Lucidité

Dans son préambule, mercredi soir, Alain Gagnon a abordé les conséquences de front, avisant les travailleurs que « les points contenus dans ce rapport auront des impacts majeurs sur nos vies familiales et sur notre région ». Comme quoi il voulait s'assurer de bien centrer les enjeux. Dans la négociation de ce plan sur 10 ans, le syndicat a conservé une position de retrait au cas où les règles du jeu ne seraient pas respectées. C'est donc dire que les syndiqués conservent un levier important dans les circonstances.

Ce sont les deux parties qu'il faut féliciter quand on imagine ce qui aurait pu se produire si on avait attendu d'être confrontés à la fermeture des précurtes et à l'expiration du contrat de travail. Sur le bord du précipice, il suffit d'un pas de trop pour conduire au pire. Résolument, les syndiqués et RTA sont tournés vers l'avenir à un moment où le présent est peu reluisant. Il faut aussi référer aux avantages énergétiques dont jouit RTA pour comprendre, dans le contexte, que la région en obtient des retombées concrètes.

LES HÔPITAUX SONT PRÊTS POUR LES FÊTES



CONTRÔLER LES COÛTS

La récente proposition du ministre des Transports de créer une Agence des transports autonome avec le retour de l'expertise au sein de cette agence publique m'apparaît une proposition intéressante mais insuffisante pour diminuer l'écart entre le coût des projets et leur estimation. Une analyse plus en profondeur des causes de ces dépassements de coûts est nécessaire. Mon expérience au conseil d'administration de la Corporation d'hébergement du Québec, qui joue dans le secteur de la santé un rôle plus ou moins similaire à celui de l'agence projetée, m'a permis de constater que la principale cause du dépassement du coût des projets n'était pas le manque d'expertise, mais plutôt la volonté politique. Dans le cadre de la planification des projets et du choix des priorités, les ministres ont un intérêt naturel à présenter des projets avec une estimation des coûts la plus basse possible pour maximiser les chances que leur projet soit retenu dans les priorités et aussi pour maximiser le nombre de projets qui seront retenus dans le cadre budgétaire. Le gain politique d'un projet réalisé est très important alors que les conséquences négatives d'un dépassement de coûts sont actuellement très faibles. Pas étonnant, dans ce contexte, qu'il se développe dans l'appareil administratif une culture de la sous-estimation des coûts, et ce malgré les compétences des gestionnaires. Certains projets à caractère plus politique sont également annoncés avec précipitation et une estimation préliminaire incomplète. Compte tenu des délais entre la planification d'un projet et le début de sa mise en œuvre, son coût augmente également en raison de l'augmenta-

tion des prix, des changements dans la réglementation ou encore des modifications suite à des débats publics. Une nouvelle estimation des coûts devrait normalement être produite avant tout lancement d'un projet. Comme la place prioritaire du projet dans la liste d'attente pourrait en être modifiée et qu'il n'est pas dans l'intérêt du parti au pouvoir d'ouvrir un nouveau débat, on convient souvent de lancer le projet en proposant certaines coupures qui seront annulées par la suite dans la réalisation du projet. Tant que la mise à jour du coût des projets avant leur lancement ne sera pas une priorité politique, elle sera difficilement intégrée dans le processus administratif. Une agence publique quoique autonome et indépendante ne peut se substituer à la volonté politique.

Pour cette raison, je propose que le respect des coûts devienne une priorité politique clairement exprimée par le gouvernement, que les mécanismes d'évaluation d'approbation, et de suivi des projets soient révisés à cette fin et que tous les grands projets d'infrastructure fassent l'objet d'un suivi de la part du vérificateur général avec un rapport annuel au parlement.

Gilles Bergeron, professeur UQAC

L'HOMME ET LA BÊTE

Je ne suis pas contre la vertu, mais si on me donne le choix entre la vie d'un animal et celle d'une famille, désolé, mais je choisis la famille. J'aimerais comprendre les enjeux d'un organisme comme Greenpeace. J'aimerais connaître leurs intérêts profonds en voulant soi-disant sauver quelques animaux? Quelles sont les raisons



LA PHOTOGRAPHIE DU JOUR

Ces deux laveurs de vitres ne portaient pas leurs vêtements de travail hier. Bien accrochés à 155 mètres du sol sur la façade de cet hôtel de Tokyo au Japon, ils croyaient passer incognito! (Photo AFP)

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

La fin du monde, on en parlera toujours plus avant qu'après.

SUR LA TWITTOSPHERE

Un tweet de l'Australie...
@SeeAustralia

Yes, we're alive. (Oui, nous sommes toujours vivants)

VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

profondes justifiant leurs actions dans le cas précis du dossier de Produits forestiers Résolu dans le dossier du caribou forestier?

Ces gens se promènent en camion, en bateau en avion comme tout le monde et ils polluent eux-mêmes il me semble. Et ils vont fermer des usines de papier et empêcher l'exploitation de la forêt. N'utilisent-ils pas eux-mêmes du papier pour leurs différents besoins, même celui de préserver les animaux?

Comme société, nous avons fait certains choix. Mais est-ce que ces choix doivent être remis en question de telle sorte que des hommes devront vivre encore plus pauvrement parce qu'on leur retire leur gagne-pain? Il ne faudrait pas tout de même pas que l'Homme soit dans l'obligation de brouter avec les animaux qui auront potentiellement été sauvés!

On ne peut pas développer la vie sans que des gestes aient une conséquence sur l'environnement. Depuis la création de la Terre, à ma connaissance, des animaux et des humains sont morts et ont été remplacés par d'autres qui se sont adaptés à leur nouvel environnement. Il y a une chaîne alimentaire. L'Homme travaille pour se nourrir.

Et pourquoi ne pas aller du côté de l'Afrique par exemple? Les organismes comme Greenpeace auraient beaucoup de travail positif à faire dans ces régions où l'environnement est vraiment laissé pour compte. La plupart des habitants de plusieurs pays africains sont en mode survie et occupés à trouver de la nourriture parce que des entreprises colonisatrices exploitent sauvagement les richesses de leur pays et ne leur laissent rien.

Au Burkina Faso, par exemple, pays que je connais bien, nous assistons à une déforestation en règle, laissant ainsi place au désert qui s'agrandit de plu-

sieurs mètres chaque année. Qui s'occupe de cette déplorable situation?

Notre façon de vivre commande d'exploiter la nature de différentes manières. Jusqu'à un certain point, il faut bien entendu prendre soin de notre planète. Il nous faut tout de même prendre en compte qu'une forêt, ça repousse et ça se refait naturellement. Nous l'aidons en plantant nous-mêmes des arbres. Nous gérons la forêt, il me semble. Et les animaux, par instinct de survie, vont s'adapter ou migrer un peu plus loin.

Et si tout à coup, nous cessions d'exploiter la Terre, il nous faudrait apprendre à vivre comme l'homme des cavernes. Nous serons dans l'obligation de manger les animaux que nous aurons ainsi sauvés!

Sylvain Côté, Alma

PRIMES DE DÉPART?

J'écrivais dans cette rubrique il n'y a pas longtemps au sujet de la commission Charbonneau (et du cynisme se dégageant des allégations qui y circulent). Depuis ce temps, des maires ont démissionné et touché des primes de départ importantes. De nombreux travailleurs qui ont travaillé quelque 35 années et plus ne retirons rien lorsque nous quittons notre travail pour la retraite ou encore pour avoir de meilleures conditions ailleurs. Laissez-moi vous dire que c'est scandaleux de voir les montants astronomiques versés aux élus qui quittent leurs fonctions. C'est nous qui payons pour ces salaires non mérités par des élus qui, pour certains, auront à témoigner à la commission Charbonneau. Ça n'a pas bons sens.

Yves Thibeault, Saguenay

Nicole Huybens

nicole_huybens@uqac.ca



Nouveau début

La semaine prochaine, c'est Noël. J'aimerais tellement qu'aujourd'hui, fameuse date du calendrier maya que certains interprètent comme la fin du monde, signifie en fait le début d'un monde nouveau. Un collègue m'a dit connaître des personnes que le 21 décembre angoisse tellement qu'elles n'en dorment plus. Les angoisses aussi fortes sont mauvaises conseillères souvent, parce que si la fin du monde était programmée pour ce soir par quelque esprit malveillant, quelles raisons aurions-nous de nous préoccuper de l'avenir, des enfants et petits-enfants, de la nature? Une blague circule sur Facebook à propos d'une phrase attribuée à la NASA qui confirme que ce soir, le ciel sera noir et qu'il s'agit là d'un phénomène appelé « nuit ». Ce sera la fin d'un jour, un moment où notre bout de pays ne sera pas éclairé par le soleil, comme tous les autres jours et comme bien des jours dans l'avenir. Là-dessus, il n'y a que des certitudes! On le sait: le soleil ne va pas nous anéantir, aucun trou noir ne va nous dévorer, il n'y aura pas d'alignement particulier des planètes ni d'inversion des pôles cette nuit.

Fins

Les humains ont prévu toutes sortes de fins du monde depuis des lustres. Nous portons une angoisse fondamentale de voir disparaître ce qui permet la vie. Il y aura certainement bien une fin du monde un jour. Dans des milliards d'années, notre soleil sera devenu une naine blanche. Peut-être qu'avant cela une météorite géante viendra s'écraser quelque part sur notre planète et il arrivera à la plupart des espèces vivantes ce qui est arrivé aux dinosaures. Peut-être que nous vivrons une pandémie mondiale due à un virus que nous ne connaissons pas encore et qui fera disparaître une partie de l'humanité. Les changements climatiques, dont nous sommes responsables, contribueront à mettre fin aux grands équilibres terrestres que nous connaissons. Une guerre nucléaire, l'épuisement des sols et la pollution des eaux sont des menaces pour notre survie aussi. À bien y regarder, le péril semble plus lié à nos comportements qu'à des événements extraterrestres. Et avant l'apocalypse, nous avons largement le temps d'en prendre conscience et de concentrer nos efforts sur une indispensable humanisation de l'humanité.

Il y a à peu près 2000 ans, on dit qu'il est né quelque part du côté de Bethléem un enfant porteur d'un message d'amour, et on a beaucoup espéré qu'il s'agissait là du début d'un autre temps pour l'humanité. C'est ce souvenir que nous fêtons chaque année, Noël après Noël: cet espoir fou qu'un jour l'humanité sera capable de surmonter sa barbarie meurtrière et son agressivité naturelles pour laisser plus de place à sa bienveillance, sa soif de justice et de connaissances qui lui sont tout aussi naturelles. Et même si notre monde est plein de la violence des hommes, je décèle aussi des avancées dans la bienveillance naissante des humains pour les autres humains et pour la nature. Et je m'y accroche pour que dans 2000 ans un autre chroniqueur puisse écrire que depuis la dernière date inscrite sur le calendrier maya, on a fait un autre bout de chemin.

Voeux

Je vous souhaite de célébrer la fête de Noël au milieu des rires et du bonheur que procure la certitude d'être relié à d'autres humains par l'amour dans la famille ou avec des amis. Je vous souhaite aussi des moments d'émerveillement et d'admiration pour la nature qui nous fait le cadeau ici d'une Noël blanc éblouissant année après année. Ce sera le début d'un temps nouveau si nous le voulons seulement. Et ne vous empêchez surtout pas d'y contribuer. Même si d'autres s'en soucient peu, c'est un cadeau à faire à ceux qui nous suivront de nous mobiliser aujourd'hui pour que leur monde soit plein d'espoir. Et si le 22 décembre désignait effectivement le début d'un autre monde, alors c'est que l'intuition des hommes qui ont interprété le calendrier maya valait la peine d'être prise au sérieux... un peu!

Nicole Huybens verse son cachet à la campagne majeure de financement de l'UQAC

Plus facile de croire que de réfléchir

La fin du monde n'a jamais été « aussi populaire »

LA PRESSE

Le principal service québécois d'aide aux proches de personnes prises entre les griffes de sectes est débordé d'appels liés à la fin du monde, que les Mayas ont prétendument annoncée pour aujourd'hui.

« Depuis les 32 dernières années à Info-Secte, j'entends parler de prédictions sur l'imminence de la fin du monde », affirme Mike Kropveld, président de l'organisme, dans son dernier bulletin d'information. « Cette fois-ci, c'est encore plus effrayant. »



Un shaman en pleine cérémonie de prières sur un des sites archéologiques de Iximché au Guatemala.

(Photo AP)

M. Kropveld assure que « c'est la première fois » que les appels sont aussi nombreux, notamment de la part de parents qui s'inquiètent pour des membres de leur famille.

Des professeurs ont aussi joint M. Kropveld afin de pouvoir répondre efficacement aux questionnements de certains élèves. « Ils sont conscients que ça inquiète certains de leurs étudiants », a-t-il expliqué.

Un moyen de fidélisation

« La fin du monde, c'est un sujet qui existe dans les croyances de plusieurs mouvements, mais ils n'ont pas nécessairement de date précise », relate le président d'Info-Secte. Tout le battage autour de la date du 21 décembre fournit un moment précis à ceux qui croient à son imminence.

Mike Kropveld explique que la popularité de cette croyance tient notamment à son utilité pour les gourous de tout acabit. Il s'agit d'un excellent moyen de fidéliser des adeptes en leur inspirant un « sens d'urgence ».

« Si je vous dis que dans 200 ans, il y aura la fin du monde, est-ce que ça va vous préoccuper? Et si je vous dis que ça va arriver bientôt et que vous avez une chance d'être protégé? a-t-il illustré. Ça encourage les gens à appartenir [à une secte] pour être sauvés. »

Serge Larivée, professeur en psychoéducation de l'Université de Montréal, souligne d'ailleurs que les membres de sectes sont toujours plus disposés à croire à ce type de fabulations. « Ce sont habituellement des gens qui sont faibles, qui vivent des choses difficiles, qui ont besoin d'être entourés, affirme le professeur en entrevue téléphonique. C'est

toujours plus facile de croire que de réfléchir. »

De plus, pour les gourous, il s'agit d'un bon moyen de faire des profits.

« Il peut y avoir des séminaires, des voyages » offerts aux membres de sectes pour se préparer, a pu constater Mike Kropveld au cours de ses enquêtes. Et si la fin du monde est de toute façon inévitable et rapprochée, à quoi peut bien servir l'argent? « Ils vont dire que c'est mieux de l'investir dans quelque chose » qui peut aider à sauver des individus, explique l'expert du mouvement sectaire.

La cohérence à tout prix

Dès demain, l'atterrissage pourrait être douloureux pour tous ceux qui ont cru que leur dernière heure était venue.

Selon M. Larivée, ils pourraient bien se retrouver en situation de « dissonance cognitive ». C'est ce qui se produit quand le cerveau entre en contradiction profonde avec lui-même.

« Il n'y aura pas de fin du monde. Et ce qui est intéressant, c'est de voir comment vont réagir les gens qui y ont cru, affirme le professeur. Le cerveau a besoin de cohérence pour fonctionner. »

Il prévoit que ces individus trouveront mille et une raisons pour expliquer que rien ne s'est produit.

« On a prié très fort et Dieu nous a sauvés » ou encore « ce n'était pas la fin du monde matériel et on est maintenant dans une nouvelle ère plus spirituelle » risquent de se retrouver parmi les excuses les plus populaires, selon lui.

« Quand le cerveau est pris en flagrante contradiction, il doit retomber sur ses pattes. » □



//LA PYRAMIDE

Chichen Itzá, l'un des sites archéologiques les plus représentatifs de la culture maya, dans le sud-est du Mexique, se prépare à recevoir entre 15 000 et 20 000 visiteurs ce vendredi pour marquer le début d'une nouvelle ère du calendrier maya. Il n'est prévu ni cérémonie ni démarches particulières pour la fin de ce cycle de 5200 ans, interprété par certains comme une prophétie de fin du monde. Chichen Itzá et sa majestueuse pyramide de Kukulkán vont attirer une affluente comparable aux célébrations de l'équinoxe, lorsque d'importantes foules viennent guetter le jeu des premiers rayons du printemps sur les constructions de pierre millénaires. Une grande affluente est prévue sur d'autres sites archéologiques du sud-est du Mexique, du Guatemala, du Salvador et du Honduras.

(Photo PC)



L'APOCALYPSE DANS LE MONDE

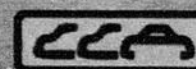
La menace de fin du monde donne lieu à des histoires plus surprenantes les unes que les autres partout sur la planète. En Chine, près de 1000 membres de la secte chrétienne Dieu tout-puissant ont été arrêtés et détenus parce qu'ils propageaient des rumeurs sur l'apocalypse. En Serbie, une montagne en forme de pyramide qui, grâce à des ondes électromagnétiques, serait à l'abri de la fin du monde, attire les foules. Le seul hôtel de la montagne affiche complet depuis des mois. En France, des tenants de l'apocalypse croient que Bugarach, dans l'Aude, sera épargné. Le pic rocheux qui surplombe le village à 1230 m serait en fait un garage d'extraterrestres. Afin de ne « pas être embêtées par des illuminés et les sectes apocalyptiques », les autorités ont décidé d'interdire l'accès au pic.

Vos concessionnaires «membres de la corporation régionale» vous remercient de l'appui témoigné en 2012 et vous offrent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année!

Nous prenons ces quelques jours de congé afin de profiter du bon temps avec nos familles et amis.

Nous serons de retour «frais et dispo» à compter du jeudi 3 janvier 2013.

JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET TRÈS BONNE ANNÉE 2013!



La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau inc.

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2012-2013

CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN-CHIBOUGAMAU

Les 24, 25 et 26 décembre 2012 : FERMÉ
LES 27 ET 28 DÉCEMBRE 2012 : OUVERT
Les 31 décembre 2012, 1^{er} et 2 janvier 2013 : FERMÉ
3 et 4 janvier 2013 : OUVERT
RETOUR À L'HORAIRE NORMAL
LE JEUDI 3 JANVIER 2013

Des milliers de personnes partout dans le monde, influencées par de vieux écrits mayas, sont convaincues que la Terre ne survivra pas à la journée d'aujourd'hui. Rien n'est moins sûr, mais il n'est pas dit qu'une catastrophe planétaire ne frappera pas un jour. La vraie menace vient... du soleil.

La vraie menace vient du Soleil

LA PRESSE

L'avertissement viendra sous la forme de fortes aurores boréales... jusque dans les tropiques. Puis, tout s'éteindra d'un coup, à la grandeur du continent. Et il faudra des années pour s'en remettre.

Ce scénario catastrophe est peut-être celui qui se rapproche le plus d'un risque réel de « fin du monde », en tout cas d'une épreuve majeure pour notre société hypertechnologique.

C'est la conclusion de l'Académie nationale des sciences (NAS) des États-Unis. Le rapport Severe Space Weather Event, commandé par la NASA et publié en 2008, constate la vulnérabilité croissante du monde contemporain aux tempêtes solaires.

Le rapport rappelle la panne généralisée qui a frappé le Québec en mars 1989. Une forte explosion solaire avait coupé d'un seul coup toute l'énergie en provenance de la Baie-James. Déséquilibré, le reste du réseau québécois s'était effondré. La panne généralisée avait duré neuf heures, et les réseaux voisins avaient dû faire du délestage.

Aussi spectaculaire qu'il ait été, cet événement de « météo spatiale » demeure bénin. L'histoire en recèle au moins trois beaucoup plus puissants.

En 774, un phénomène cosmique a laissé des taux élevés de carbone-14 dans les cerclés des arbres au Japon. L'événement est mentionné dans les chroniques anglo-saxonnes. On n'est pas certain qu'une tempête solaire ait été en cause mais, si c'est le cas, elle a été au moins 60 fois plus puissante que celle de 1989.

Le 2 septembre 1859, l'événement dit de Carrington a été observé partout dans l'hémisphère nord sous forme d'aurores boréales, notamment au Salvador: « La lumière rouge était si vive que les toitures des maisons et les feuilles des arbres semblaient couvertes de sang », rapporte un témoin de l'époque.

Le service naissant du télégraphe avait été touché. « Dans les bureaux du télégraphe, il y eut de nombreux messages fantasmagoriques et indéchiffrables, et le feu

d'artifice atmosphérique y prit la forme de flammèches brillantes », avait rapporté à l'époque le Philadelphia Evening Bulletin.

Enfin, les 14 et 15 mai 1921, une tempête solaire 10 fois plus forte que celle de 1989 a frappé. « Si un tel événement se produisait aujourd'hui, une panne majeure toucherait 130 millions de personnes (aux États-Unis) et plus de 350 postes de transformation seraient exposés à un risque de dommages permanents », affirme le rapport de la NAS.

Les systèmes de transport d'électricité à courant alternatif ne sont pas faits pour absorber

du courant continu. Ce courant est dirigé vers les transformateurs, qui surchauffent et dont le cuivre fond.

Une fois le courant coupé, les autres systèmes tombent: eau potable, transports, pipelines, etc.

« L'aspect le moins bien compris de cette menace, ce sont les dommages permanents au réseau électrique », note le rapport. En effet, il n'y a pas assez de transformateurs en réserve ni de personnel qualifié pour prendre rapidement la relève.

Pour lire le rapport: http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=12507#toc



FÊTER POUR OUBLIER

S'il faut mourir, aussi bien mourir en prenant un coup. C'est du moins le message véhiculé ces jours-ci par de nombreux bars, qui profitent de l'apocalypse pour faire un petit coup de marketing. « Ce vendredi, c'est l'endroit où se mettre à l'abri et faire la fête! », annonce un bar de Griffintown. « Avis d'éviction. Party de fin du monde 2012 », titre une autre boîte de nuit sur ses prospectus. Des stations de radio ont aussi organisé des concours sur le même thème. « Que veux-tu faire avant la fin du monde? » demande une station en Abitibi. Soumets une photo, une image ou un dessin et explique ton désir en quelques mots et cours la chance de gagner 500 \$ pour fêter la continuité. »



LA TOILE S'EMBALLÉ

La machine à rumeurs s'est emballée sur l'internet à l'approche de la date fatidique. Des centaines de blogues et de sites web prédisent la fin du monde et aident ceux qui y croient à y faire face. Aux États-Unis, le site www.december212012.com, qui se présente comme le site officiel de la fin du monde, recense tout ce qui a été écrit sur la question. On y fait aussi une recension des récentes catastrophes, qui ne seraient que des étapes, selon les croyants, vers la journée d'aujourd'hui. À Montréal, quelques blogues ont vu le jour. Les internautes y échangent des trucs afin de se préparer au pire. On suggère de se procurer nourriture et eau. Sur un forum consacré aux survivalistes et géré par le groupe Doomsday Preppers, un membre s'inquiète: « Je n'y croyais pas vraiment, mais depuis quelques mois, je vois plein de trucs bizarres. » Un autre demande: « Quel est l'endroit le plus sûr à Montréal? » Le blogue 2012fin.com présente un compte à rebours. On précise sur la page d'accueil que le but du site n'est « pas de créer un vent de panique ». On ajoute toutefois qu'au solstice de l'hiver 2012, les Mayas « confirment sans équivoque la fin du monde tel que nous le connaissons aujourd'hui ».

-Gabrielle Duchaine



FÉLICITATIONS ET BIENVENUE

Félicitations à Jacques Lamontagne et bienvenue à Jacques Laberge

Financière Banque Nationale est fière d'annoncer la nomination de **Jacques Lamontagne** à titre de Vice-président au sein de la firme.

Nous reconnaissons ainsi sa contribution supérieure et soutenue, tant par sa performance personnelle que par la qualité de sa représentation de Financière Banque Nationale auprès de ses clients, l'industrie des valeurs mobilières et la communauté en général.

Nous profitons également de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à **Jacques Laberge** à titre de conseiller en placement à la succursale de Saint-Félicien. Il se joint à l'équipe de M. Lamontagne, qui est également composée de Marlène Beaudet, adjointe en placement et de Lucie Hamel, adjointe, toutes deux détentrices d'un Certificat en Administration de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Jacques Laberge est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires, option finance, de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il est connu dans la communauté d'affaires du Saguenay et du Lac Saint-Jean pour son côté entrepreneurial dans plusieurs entreprises locales à Saint-Félicien. Il a également déjà été membre du conseil d'administration de l'Éco-Parc Saint-Félicien et de la Chambre de commerce de Saint-Félicien.

1120, boul. Sacré-Cœur, Saint-Félicien (Qc) G8K 1P7
Tél.: 418 679-2684 ■ Sans frais: 1 800 267-2684

FCPE
M E M B R E

Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSK).



FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

3104743



◀ // MARCHÉ DE NOËL

Le 11 décembre s'est déroulée avec succès la 2^e édition du Marché de Noël de la Corporation des femmes d'affaires du Saguenay à l'Hôtel Le Montagnais de Chicoutimi. L'objectif de cette activité était de se rassembler pour réseauter et apprendre à mieux connaître les produits et services des membres de la Corporation. De plus, cette activité a permis à la Corporation des femmes d'affaires du Saguenay d'amasser des fonds pour le service de pédiatrie de l'Hôpital de Chicoutimi par le biais d'un encan silencieux. Le montant officiel qui sera remis cette année sera bientôt dévoilé. Sur la photo, Kate Savard, Marie-Claude Asselin, Mireille Sergerie et Myriam Savard, membres de la Corporation.

(Photo Jeannot Lévesque)



◀ // CAMPAGNE ANNUELLE MIRA

Marlène Boucher, de la rue Papi-neau, à Jonquière, est la gagnante du bon d'achat de 500\$ du Metro Plus Marché PE Prix attribué à l'occasion de la campagne annuelle de souscription au profit de MIRA. Rachel Lunardi, de MIRA et Yvon-Marie Bergeron, propriétaire de Metro PE Prix, ont procédé au tirage.

(Photo Jeannot Lévesque)



▶ // CAFÉ ELFES DU FJORD

Catherine Parker et Josiane Gagnon ont inauguré, le 12 décembre dernier, à L'Anse-Saint-Jean, le café Elfes du Fjord, un café qui saura certainement plaire aux amateurs de plein air. Les deux jeunes femmes ont récupéré le bâtiment d'une ancienne épicerie située à l'angle des rues Vébron et Dallaire, tout près de la station du centre de ski du Mont-Édouard. Le café offre 25 places assises et a une capacité maximale de 38 personnes. Les deux jeunes femmes offrent des repas destinés aux amateurs de plein air ainsi que des repas pour emporter. Tous les repas sont cuisinés à partir de produits locaux. Les pistes de ski et de raquette qui passent près du café permettront aux sportifs de venir directement au café et de déposer leur équipement sur des supports prévus à cet effet.

(Photo Michel Tremblay)

◀ // SALON L'Émeraude

Une ambiance de fêtes règne au salon de coiffure L'Émeraude, car on célèbre le retour de Dannie Bouchard après une absence de huit ans comme coiffeuse. Elle s'unit à Lise Rivard, propriétaire du salon. Sur la photo, de gauche à droite, Dannie Bouchard et Lise Rivard

(Courtoisie)



// CLINIQUE LORD ET LALANCETTE

C'est avec joie que la clinique Lord et Lalancette vous présente son équipe qui vous traitera aux petits soins dès mars prochain dans leur tout nouveau centre santé beauté qui sera située au 80, rue Racine Est, à Chicoutimi. De gauche à droite sur la photo: Renée Chamberland, Mylène Paradis, Martine Dubois, Dr. Christian Lalancette, Édith Gauthier, Dr. Guillaume Lord, Linda Lévesque, Catherine Imbeau, Nadia Manning, Aline Miladi, Nancy Mercier et Annie Fortin.

(Courtoisie)



LeQuotidienSurMonOrdi.ca

Après la période d'essai:
Seulement 2\$/mois
pour les abonnés version papier.

LeProgresDimancheSurMonOrdi.ca

Après la période d'essai:
Seulement 1\$/mois
pour les abonnés version papier.

14 ans
LeQuotidien
LeProgrès
dimanche

Vos journaux préférés sur votre ordinateur

Les mêmes pages,
les mêmes cahiers et les
mêmes publicités
directement sur votre écran.

**Tout le contenu intégral,
chaque jour, où que vous soyez.**

**2 SEMAINES
D'ESSAI
GRATUIT**



2883764

Vive le temps des soldes.

iPhone 4S à 0\$



0\$

iPhone 4S 16 Go

Avec entente de 3 ans et
mensualités de 50\$ avant taxes

649\$
Sans entente

Apple iPhone 4 S

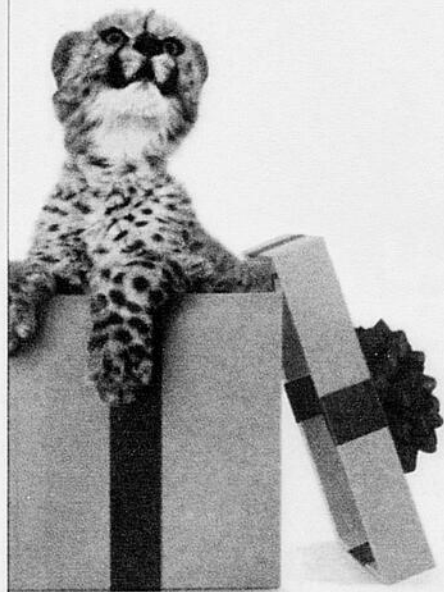
Choisissez le réseau qui ne vous laisse pas tomber.

Optez pour un forfait
avec appels illimités

- Appels locaux et textos illimités*
- Messagerie vocale et afficheur inclus
- Partage de données*

Faites vite! Obtenez le vôtre avant le **31 décembre**.

Pour en savoir plus, visitez telusmobile.com/solde



TELUS
le futur est simple™

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobile.com

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Alma
Le Centre Alma

Chicoutimi
Place du Royaume

Orizon Mobile
1265, rue Bersimis

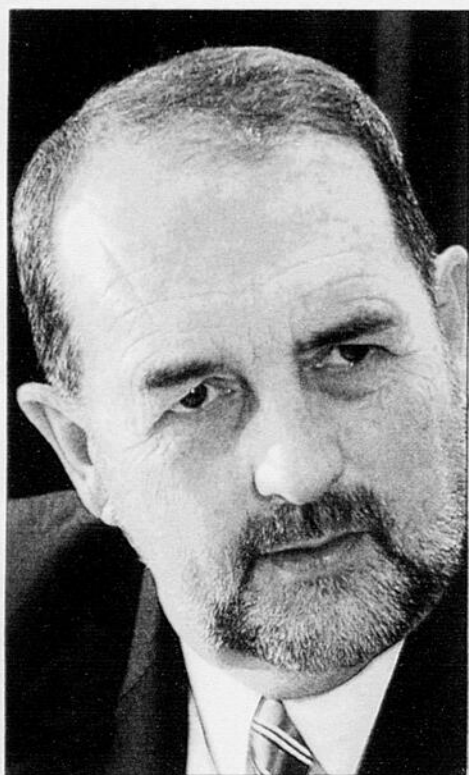
Dolbeau-Mistassini
Orizon Mobile
348, 8^e Avenue

Péga Informatique Inc.
1300, boul. Wallberg, local 17

Roberval
Progitech DM Informatique
1221, boul. Marcotte

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2012. Le prix courant avec une entente de 3 ans est de 79\$. † Messages des services Privilège et par souscription en sus. Des frais additionnels de 35¢ s'appliquent à chaque message texte (ou pièce jointe) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 60¢ sont facturés pour chaque message texte envoyé ou reçu en itinérance mondiale. Les titulaires d'un appareil qui n'est pas doté du service multimédia recevront un message texte incluant une adresse web à laquelle ils pourront accéder pour visualiser leurs photos ou leurs vidéos. La messagerie multimédia utilisée à l'extérieur du Canada est facturée au tarif des données en itinérance. Des frais peuvent s'appliquer aux messages envoyés par iMessage. ‡ Un maximum de cinq membres peuvent être inscrits à un même compte. Seuls les téléphones intelligents mis en service avec un forfait Appels illimités + Partagez famille peuvent partager les données. Des frais de 2¢/Mo s'appliquent à l'utilisation de données excédentaires. Ce forfait ne peut être jumelé à aucun autre forfait de transmission de données. Branchement comme modem inclus. Ne comprend pas l'accès au BlackBerry Enterprise Server. Les données additionnelles sont facturées par mégaoctet et arrondies au Ko près (1 Mo = 1 024 Ko). L'utilisation de données excédentaires est soumise à une limite mensuelle de 10 Go. TELUS, le logo TELUS, le futur est simple et telusmobile.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le logo Apple et iPhone sont des marques de commerce de Apple Inc. Les images d'écran sont simulées. © 2012 TELUS.

Injustifiable, estime Denis Lebel



Le ministre fédéral des Transports et député de Roberval-Lac-Saint-Jean aux Communes, Denis Lebel, défend le bilan économique du Canada alors que d'autres pays s'enlisent dans des crises majeures. Il attribue cette performance aux décisions courageuses de son gouvernement.

(Photo Jeannot Lévesque)

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — À titre de ministre fédéral des Transports, Denis Lebel n'a aucun argument nouveau pour convaincre son collègue de la Sécurité publique de mettre en place le service des douanes à l'aéroport de Bagotville. Et la présence de l'industrie des croisières à La Baie ne semble pas ébranler sa position.

De passage devant le Cercle de presse du Saguenay, hier, M. Lebel a repoussé la demande de son collègue québécois des Transports, Sylvain Gaudreault, qui réclame un projet pilote pour l'implantation d'un service de douanes à Bagotville. À la base, les douaniers gèrent l'arrivée des citoyens d'origines autres que le Canada. Dans le cas spécifique de Bagotville, l'aéroport sert principalement de point de départ pour des citoyens canadiens qui se rendent dans le sud pour des vacances hivernales. « Les 137 vols internationaux de Bagotville sont tous des vols pour des destinations dans le Sud avec des citoyens canadiens. Il y a aussi des vols vers le Sud qui partent de Val-d'Or et Sept-Îles. On ne peut pas installer des douanes dans tous ces aéroports, » plaide le ministre responsable du Développement économique pour le Québec.

L'argument utilisé par le maire de Saguenay sur le développement de l'industrie des croisières, avec des départs

de Saguenay, n'a pas de poids pour le moment. Le député de Roberval-Lac-Saint-Jean souligne que l'aéroport Jean-Lesage de Québec développe sa capacité pour répondre à cette industrie. Il y a également des destinations de croisière ailleurs le long du Saint-Laurent, comme Sept-Îles, et encore une fois, il n'est pas question d'installer des douanes, a ajouté Denis Lebel.

Le ministre n'a pas d'opposition de principe à ce que l'aéroport de Bagotville soit doté de ce service pour faciliter l'accueil des vols internationaux. Il a toutefois besoin d'arguments plus solides pour appuyer le projet et convaincre son collègue de la pertinence d'installer les services douaniers. Il doit aussi tenir compte du fait qu'il y a partout au Canada des aéroports qui ne possèdent pas ce service.

Défense

Le ministre Lebel a profité de ce passage devant le Cercle de presse du Saguenay pour défendre les politiques du gouvernement conservateur. Il a été particulièrement incisif en ce qui concerne la réforme de l'assurance-emploi, plaidant que des pénuries de main-d'œuvre se confirment un peu partout pendant que des personnes reçoivent des prestations. La région n'échappe pas à cette réalité et le ministre des Transports insiste sur l'importance de trouver des solutions

pour combler cette pénurie. Il a cité en exemple un propriétaire d'abatteuses multifonctionnelles qui n'est pas en mesure de faire fonctionner tout son équipement, car il est incapable de trouver le personnel qualifié.

Popularité en baisse

Quant à la popularité du gouvernement conservateur, qui ne cesse de diminuer au Québec, Denis Lebel affirme qu'elle est tributaire de décisions nécessaires, mais difficiles. C'est le cas du registre des armes à feu alors que le ministre affirme que dans tout ce dossier, le problème n'est pas l'enregistrement des armes d'épaule, mais bien l'état mental de la personne qui utilise une arme. Il est conscient des recours du gouvernement du Québec, mais se demande comment on va gérer ce registre avec des données qui remontent à 8 ans.

Quant au retour en force des symboles monarchiques dans les institutions fédérales, le ministre explique qu'il s'agit d'une façon de marquer le jubilé de la reine et que ces symboles sont appréciés au Canada.

Même si le projet est de juridiction provinciale, Denis Lebel, qui a dirigé le village historique de Val-Jalbert, recommande aux dirigeants du site touristique de s'assurer que les touristes qui s'y rendent aient le même paysage qu'avant la construction de la centrale. □



**Avez-vous vu
nos offres
aujourd'hui ?**

tuango.ca




LE CHÂTEAU
ENTREPÔT | OUTLET

**25 \$ pour 50 \$
sur les vêtements
hommes et femmes chez
LE CHÂTEAU ENTREPÔT**



Économisez
50%
prix 25\$ valeur 50\$

750 \$*
EN RABAIS
DU TEMPS DES FÊTES.
VALIDE DU 21 DEC. AU 2 JAN.
SUR TOUTS LES MODÈLES 2012
ET 2013 NEUF.



Louez pour aussi peu que
428\$ @ 0%
TAXE ANNUELLE
 par mois pour un terme de 48 mois
 moyennant un acompte de 7 999 \$.

L'offre inclut 1 500 \$** en rabais du constructeur. Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus. Taxe en sus.

Aucun dépôt de garantie.
Packege 100A

Obtenez **0%** TAUX ANNUEL Jusqu'à **72** MOIS A L'ACHAT
SUR LE NOUVEAU MKX 2013.

Certaines choses ne sont pas du luxe. Elles sont nécessaires. Si vous en avez besoin, nous y avons pensé et les avons incluses, de série, dans chacun des Lincoln MKX 2013. Pour nos concurrents, ces caractéristiques sont en option. N'est-ce pas le temps de constater la différence Lincoln?

	Lincoln MKX 2013 ^a	Lexus RX 350 2013 ^a	Acura MDX 2013 ^a	Cadillac SRX 2013 ^a à traction avant
Moteur	V6 de 3,7 L	V6 de 3,5 L	V6 de 3,7 L	V6 de 3,6 L
Puissance	305 ch à 6 500 tr/min	270 ch à 6 200 tr/min	300 ch à 6 300 tr/min	308 ch à 6 800 tr/min
Traction intégrale	De série	De série	De série	En option
Sièges avant chauffants/refroidissants	De série	En option	Sièges chauffants de série. Sièges refroidissants en option.	Sièges chauffants de série. Sièges refroidissants en option sur la version à traction intégrale seulement.
Phares adaptatifs	De série	S.O.	S.O.	En option sur la version à traction intégrale seulement.
Sonar et caméra de recul	De série*	En option	De série	En option
Système de communication à commande vocale	De série - SYNC**	De série	De série	De série
Écran tactile ACL de 8 po	De série - MyLincoln Touch^{MC†}	S.O. - L'écran de 8 po n'est pas tactile.	S.O. - L'écran livrable n'est pas tactile.	De série

OBTENEZ **0%** A L'ACHAT OU A LA LOCATION* **48** MOIS **ET** **1500\$**** PLUS **1000\$**

DÈS MAINTENANT

JUSQU'À

JUSQU'À

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

SUR LES MODÈLES 2013 NEUFS SÉLECTIONNÉS.

EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

SUR LA PLUPART DES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

* Frais de transport et de base sur le constructeur inclus. Taxes en plus.
 Aucun dépôt de garantie! Package VIDA.

Toutes les offres sont valides jusqu'au 2 janvier 2013.
Visitez votre concessionnaire Lincoln ou ladifferencelincoln.ca dès aujourd'hui et prenez le volant de la nouvelle norme en matière de luxe.

L'INTELLIGENCE D'ALLER AU-DELÀ DU LUXE.
LINCOLNCANADA.COM



Minicentrale à Val-Jalbert

Généreux ne comprend pas les opposants

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

CHAMBORD — Le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, Bernard Généreux, ne comprend pas où veulent en venir les opposants au projet de construction d'une minicentrale à Val-Jalbert.

Il accuse les groupes écologistes et personnalités publiques qui sont en désaccord avec ce projet de continuer à faire de la désinformation auprès de la population, même si le gouvernement Marois a donné son aval pour permettre à la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean d'amorcer les travaux.

« Cette centrale sera un levier important pour le développement de notre territoire et se fera à partir d'une infrastructure touristique qui nous appartient. Nous avons investi près de 20 M\$ à Val-Jalbert dans les dernières années. Arrêtons de laisser croire que l'on est en train de détruire.

Il est faux de prétendre que l'on se privera de son principal attrait, soit la chute. Elle est là pour rester et elle sera aussi spectaculaire. Elle ne sera pas asséchée, contrairement à ce que prétendent les opposants », pointe M. Généreux.

Le préfet assure que le volet touristique aura la priorité sur la production d'électricité. Il rappelle qu'il n'y aura pas de turbinage lorsque le site recevra des touristes. Cela s'effectuera la nuit ainsi qu'en période hivernale.

Surplus d'Hydro-Québec

« L'énergie, c'est notre avenir, même si Hydro-Québec est en période de surplus. Nous sommes dans le siècle où nous en aurons besoin, alors elle sera disponible lorsque ce moment arrivera. Et à Val-Jalbert, nous allons en produire avec une source naturelle, soit l'hydroélectricité. La nuit, pendant que nous ferons dodo, la chute travaillera et nous permettra de nous enrichir », insiste-t-il.

Bernard Généreux rappelle que les partenaires impliqués dans le projet soient les MRC du Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine, la communauté de Mashteuiatsh et la municipalité de Chambord profiteront des profits qui seront générés par cette centrale. Ils se partageront quelque 90 M\$ sur une période de 25 ans.

« C'est beaucoup d'argent. Quand j'entends Paul Piché dire que des compagnies feront de l'argent par en arrière. C'est complètement faux! Nous avons choisi de financer ce projet à 100%. Les montants seront retournés directement dans les communautés. C'est un levier économique important que nous sommes en train de créer. Le milieu se prend en main et la première ministre, Pauline Marois, a qualifié de projet d'innovateur ».

Bernard Généreux se dit ouvert à rencontrer les opposants pour améliorer et bonifier le projet. Il rappelle

cependant que des changements ont déjà été apportés par le promoteur, de manière à bien l'intégrer à l'environnement et au site touristique.

Même s'il ne ferme pas la porte à la discussion, le préfet Généreux estime qu'il s'agit d'un groupe idéologique pour qui ce genre de projet ne doit pas exister. « Actuellement, c'est un dialogue de sourds. Je trouve cela très malheureux. Ces gens ont eu la chance de se manifester à maintes reprises. Par exemple, lorsque nous avons adopté les règlements d'emprunt, ils auraient pu signer les registres, mais ils ne l'ont pas fait. Je ne comprends pas leur souhait de tenir un référendum. C'est un mouvement de quelques dizaines de personnes qui entretiennent artificiellement l'opposition ».

L'ouverture du chantier est prévue au début de l'année 2013. Le projet de Val-Jalbert nécessitera des investissements de 53 millions \$. □



Le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, Bernard Généreux, soutient que les opposants au projet de construction d'une minicentrale, à Val-Jalbert, font de la désinformation et induisent la population en erreur.

(Archives)



Même si le projet de minicentrale à Val-Jalbert a été autorisé par Québec, les opposants poursuivent leur lutte.

(Archives)

La Fondation Rivières demande à la ministre de clarifier sa position

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

CHAMBORD — La Fondation Rivières demande à la ministre des Ressources naturelles de clarifier sa position en ce qui a trait à la réflexion qu'elle souhaite entreprendre sur le sort de futurs projets de petites centrales hydroélectriques.

Le groupe écologiste interpelle le Parti québécois afin qu'il adopte la même stratégie que Bernard Landry avait mise en place en 2002 avec la Politique nationale de l'eau. Le gouvernement québécois avait

alors mis fin au programme des petites centrales privées.

À l'époque, l'autorisation pour la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Trois-Pistoles avait été révoquée, malgré le feu vert donné par le ministère de l'Environnement et le fait qu'il soit démarré sur le terrain. « Cela a été vu comme un geste de courage politique et nous demandons au gouvernement Marois de faire preuve de ce même courage », souligne le porte-parole de la Fondation Rivières, Pierre Leclerc.

Ce dernier soutient qu'il n'est pas trop tard pour mettre un

terme au projet de Val-Jalbert, puisqu'il prétend que même si le Conseil des ministres a donné son aval dans ce dossier, le décret officiel n'a toujours pas été signé.

« La centrale de Val-Jalbert pourrait faire perdre à Hydro-Québec jusqu'à 160 M\$ si le contexte énergétique de bas prix et de surplus se maintient. Les centrales hydroélectriques construites il y a 20 ans font toujours perdre des centaines de millions de dollars. L'histoire malheureuse se répète avec Val-Jalbert et les autres projets en cours. Ce dossier doit être clos dans les meilleurs délais », lance M. Leclerc. □

POUR UN RÉFÉRENDUM

CHICOUTIMI - La Coalition pour la sauvegarde de la Ouatichouan à Val-Jalbert et l'Alliance Pekuakamiulnuatsh demandent la tenue d'un référendum dans la MRC du Domaine-du-Roy et la communauté de Mashteuiatsh en faveur ou en défaveur d'une centrale à Val-Jalbert. Dans un communiqué de presse envoyé hier, les deux organismes expliquent toutes les raisons entourant cette demande.

« Considérant que le Québec est en surplus énergétique et que la petite centrale de Val-Jalbert occasionnerait des pertes économiques de l'ordre de 40 millions sur 20 ans pour l'ensemble du Québec, sans parler des pertes d'emplois et de revenus qui n'ont pas été pris en considération pour l'avenir », peut-on en outre lire comme argument. Deux pétitions en ligne existent au www.val-jalbert.c.ca et sur le site de l'Assemblée nationale.

(Katherine Belley-Murray)

La CAQ dans la mêlée

CHAMBORD (IT) — La Coalition avenir Québec (CAQ) s'en prend au projet de construction d'une minicentrale de 16 mégawatts au Village historique de Val-Jalbert.

Selon le porte-parole de la CAQ en matière de Ressources naturelles, François Bonnardel, la ministre Martine Ouellet a manqué de volonté et de cohérence dans ses propos lorsqu'elle a affirmé que le projet de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean avait d'abord été endossé par les libéraux de Jean Charest.

« La ministre ne peut pas se cacher derrière une mauvaise décision libérale pour justifier le développement d'un projet qui n'a même pas encore débuté. M^{me} Ouellet reconnaît elle-même qu'une réflexion doit se faire sur la suite du

programme des minicentrales. Pourquoi ne pas reconsidérer le projet de Val-Jalbert alors qu'il est encore possible de le faire? », demande M. Bonnardel.

Il y a deux semaines, la première ministre du Québec, Pauline Marois, a donné son appui au projet et a demandé à ce que le dossier chemine sans délai. Elle a fait cette déclaration lors du Sommet des Premières Nations du Québec et du Labrador qui se déroulait à Montréal. Deux jours plus tard, le Conseil des ministres a donné son aval pour permettre à la Société de l'énergie communautaire d'aller de l'avant.

Chez les groupes d'opposants, on croit que la future centrale causera beaucoup de tort au site touristique de même qu'à la chute Ouatichouan. □

[illegible]

**SCANNER
ICI POUR
PLUS
D'OFFRES**



VOUS POURRIEZ
GAGNER VOTRE VÉHICULE
L'ÉVÉNEMENT DU
GRAND SOLDE BOXING
DU 21 DÉC. AU 2 JANV.



LA TOUTE NOUVELLE **DODGE DART**

« QUAND ALFA ROMEO SE MÉTAMORPHOSE EN DODGE »

- ÉRIC LEFRANÇOIS, LA PRESSE

CONSOMMATION DE CARBURANT AUSSI BASSE QUE 4,8 L/100 KM SUR ROUTE

MODÈLE DODGE DART AERD



DODGE DART SE 2013

LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE

PRIX DE DÉPART :

15 995\$

+ 1 595 \$ FRAIS DE TRANSPORT

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

17 590 \$

- Moteur Tigershark^{MC} 4 cylindres de 2 L à 160 ch
- L'habitacle le plus spacieux de sa catégorie¹
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs à commande électrique
- Télédévrouillage

- Phares projecteurs
- 10 sacs gonflables, 4 freins ABS à disque
- Système électronique d'antidérapage

LA DODGE DART 2013, C'EST AUSSI PLUS DE 100 000 FAÇONS DE LA PERSONNALISER :

- 3 choix de moteurs, 3 choix de transmissions, 12 choix de couleurs, 5 niveaux de finition et 7 choix de roues disponibles
- Centre multimédia à écran tactile de 8,4 pouces disponible, exclusif à sa catégorie¹
- Roues de 18 pouces, volant chauffant, caméra de recul, démarrage sans clé Enter 'n Go[®], phares à haute intensité et tuyau d'échappement sport double disponibles

OU
PROFITEZ DE NOTRE **SUPER** **AUCUN** **90**
OFFRE DE **FIN D'ANNÉE** **PAIEMENT** **POUR** **JOURS**

SUR D'AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP[®] | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres



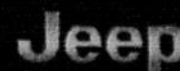
RAM



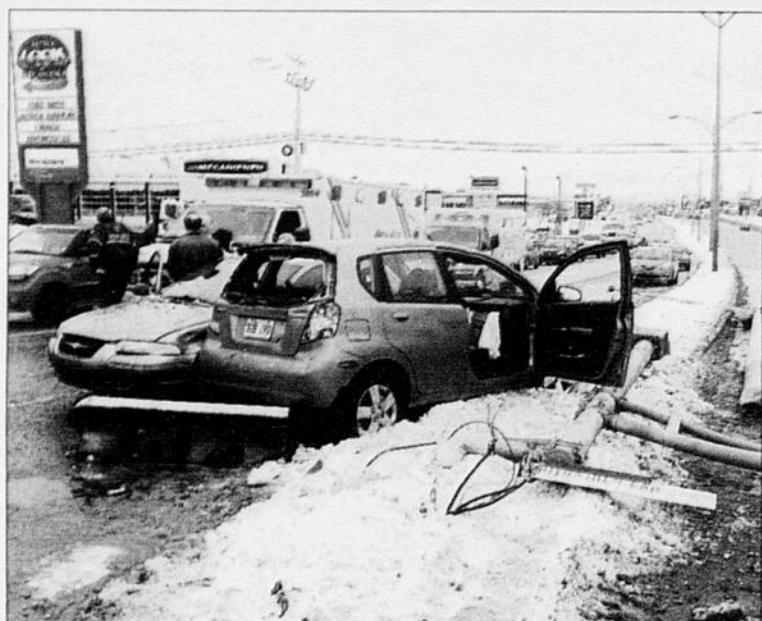
DODGE



CHRYSLER



Jeep



// ACCIDENT SUR TALBOT

Un accident a perturbé la circulation sur le boulevard Talbot, vers 10 h 45, hier matin. Une personne a été légèrement blessée, alors que le conducteur de l'autre automobile était en état de choc. La circulation ne se faisait que sur une voie dans les deux sens du boulevard Talbot puisque deux lampadaires sont tombés sur la chaussée. L'événement s'est produit à l'intersection Talbot et des Laurentides, près de la Cage aux sports.

(Photo Jeannot Lévesque)

EN BREF

AGRESSION SEXUELLE : QUINQUAGÉNAIRE ACCUSÉ

CHICOUTIMI (SL) — Un quinquagénaire est accusé d'agression sexuelle par deux femmes pour des événements qui se seraient produits en août 2008.

Daniel Bell a été cité à procès, hier, après la tenue d'une enquête préliminaire pendant laquelle la juge Johanne Roy de la Cour du Québec a pu entendre le témoignage des deux femmes.

Il reviendra en début d'année au Palais de justice de Chicoutimi pour fixer une date de procès. D'ici là, il demeure en liberté.

Saisies de cigarettes

CHICOUTIMI (KBM) — La section des projets spéciaux de la Sécurité publique de Saguenay a effectué deux petites saisies sur le territoire, plus tôt cette semaine.

Dans un édifice à logements de la rue Sainte-Anne, à Chicoutimi, les enquêteurs ont d'abord saisi cinq sacs de 200 cigarettes, 70 \$ en argent, en plus de procéder à

« l'achat » de 12 sacs, par un agent double.

La valeur totale de la saisie est de 1090 \$. Un homme de 52 ans a été arrêté puis remis en liberté sous promesse de comparaître. Il sera accusé de vente, livraison et entreposage de tabac non identifié. La perquisition a été faite en vertu de la Loi sur le tabac et les impôts.

Un homme de 47 ans a été

arrêté sur la rue Châteauguay à Jonquière en possession de deux sacs de 200 cigarettes chacun. Il sera aussi accusé de vente, livraison et entreposage de tabac non identifié. « On ne travaille pas juste à arrêter les gros trafiquants. Nous arrêtons aussi les plus petits », explique le responsable des communications pour la Sécurité publique de Saguenay, Jean Boily. □

Jugement partagé de la Cour suprême

Oui au niqab... mais pas toujours

OTTAWA (PC) — Les femmes portant le niqab pourront témoigner sans être forcées de dévoiler leur visage, mais seulement dans certaines situations, a tranché la Cour suprême du Canada jeudi, dans un jugement très partagé.

L'affaire met en cause une jeune femme portant le niqab, un voile doté d'une mince fente ne laissant paraître que les yeux, qui a porté plainte pour agression sexuelle contre un oncle et un cousin en 2007.

La femme de Toronto n'est identifiée que par les initiales N.S. en raison d'une ordonnance de non-publication. Elle affirme avoir été agressée

enfant sur une période de quatre ans par ces deux hommes.

Lors de l'enquête préliminaire sur cette affaire, elle a refusé pour des motifs religieux de retirer son voile comme l'exigeait le juge. Les accusés faisaient valoir pour leur part qu'il était important de pouvoir observer les expressions faciales de la victime présumée lors de son contre-interrogatoire afin d'avoir accès à un procès juste.

La cause est montée jusqu'en Cour d'appel ontarienne, qui a statué que les témoignages devaient se faire à découvert, mais seulement dans les cas où le port du voile altérerait le droit

à un procès équitable pour les accusés. Le tribunal dressait une liste de critères à évaluer en fonction de la situation.

À quelques détails près, la Cour suprême a maintenu jeudi que l'obligation de retirer le voile d'un témoin demeurerait du cas par cas.

Dans le cas précis de N. S., c'est un véritable retour à la case départ. Elle devra faire valoir au juge de première instance qu'elle remplit les critères formulés par le plus haut tribunal du pays pour porter en cour son niqab. La poursuite contre ses deux proches pourra éventuellement reprendre une fois cette question réglée. □

Téléphones intelligents
à 0\$, PLUS un cadeau-boni²
allant jusqu'à 100 \$.

Avec
les téléphones
sélectionnés.

Dépêchez-vous d'en profiter!

BlackBerry
Curve™ 9320Samsung
Galaxy S II™ X

koodo

Ça sonne bien

L'offre prend fin le 31 décembre 2012.



FUTURE SHOP

BOUTIQUE MOBILE

Walmart

koodo

Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galerias d'Anjou
Galerias Joliette
Galerias Rive Nord
Jardins Dorval
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon

Place Longueuil
Galerias de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport
Promenades St-Bruno

Région de Québec
Galerias Chagnon
Galerias de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galerias de Granby, Granby
Galerias de Hull, Hull
Galerias St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
Galerias Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

(1) Prix avec la Balance. Balance assujettie à une approbation du crédit. (2) Le cadeau-boni variera selon l'endroit où est fait l'achat et la valeur du téléphone. Détails en magasin. Cadeau-boni offert avec nouvelles activations seulement. Jusqu'à épuisement des stocks.

**DÈS
MAINTENANT 750 \$** EN RABAIS DU TEMPS DES FÊTES
SEULEMENT POUR UN TEMPS LIMITÉ.
SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2012 ET 2013 NEUFS.**



JUSQU'À

7500\$
EN RABAIS


ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA
MEILLEUR
UTILITAIRE SPORT - MULTIMÉDIAS



À L'ACHAT, OBTENEZ

3 000 \$**

EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR, À L'EXCEPTION DE LA VERSION S.

À L'ACHAT

16 349\$*

INCLUANT 4 000 \$ EN RABAIS
DU CONSTRUCTEUR.

À L'ACHAT

13 998^{\$}

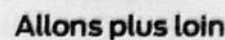
INCLUANT **3 651 \$** EN RABAIS
TOTAUX.

DE PLUS,
LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

1000 \$[∞] **COSTCO**
WHOLESALE

SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2012 ET 2013 NEUFS SÉLECTIONNÉS.
À L'EXCEPTION DE LA FIESTA, FOCUS ET CERTAINS MODÈLES DE FUSION

**C'EST SIMPLE COMME
BONJOUR.**



| quebecford.ca |

(((SiriusXM)))

De série sur la plupart des véhicules
Ford avec abonnement de 6 mois
extraordinaire.

De bonnes idées, mais...

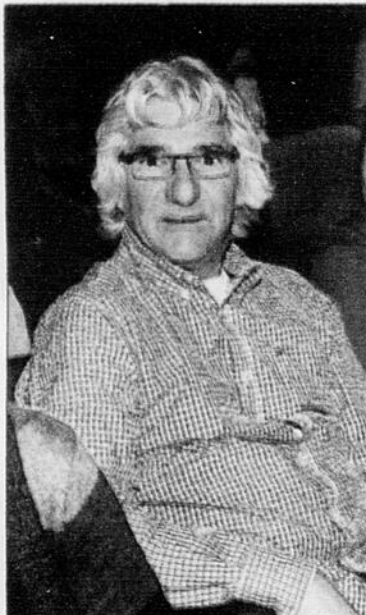
Un BEBYE là là 2012 inégal



joelmartel@lequotidien.com

JONQUIÈRE — Le lock-out chez Rio Tinto Alcan, le conflit étudiant, Saguenay le Film et l'anglais parlé du maire Jean Tremblay n'ont pas échappé à la deuxième édition du BEBYE là là. La rétrospective humoristique d'une durée de près d'une heure entièrement conçue dans la région, bien qu'inégale par moments, contient toutefois des moments forts qui valent à eux seuls le visionnement.

La Salle Pierrette-Gaudreault réunissait, hier soir,



Le photographe Rocket Lavoie a participé à la deuxième édition du BEBYE là là.

un nombre plutôt impressionnant de personnalités médiatiques, publiques et artistiques de la région afin d'assister à la grande première du BEBYE là là 2012. L'ambiance était décidément à la fête étant donné qu'une bonne partie de l'auditoire avait participé de près ou de loin à la production de ce projet ambitieux.

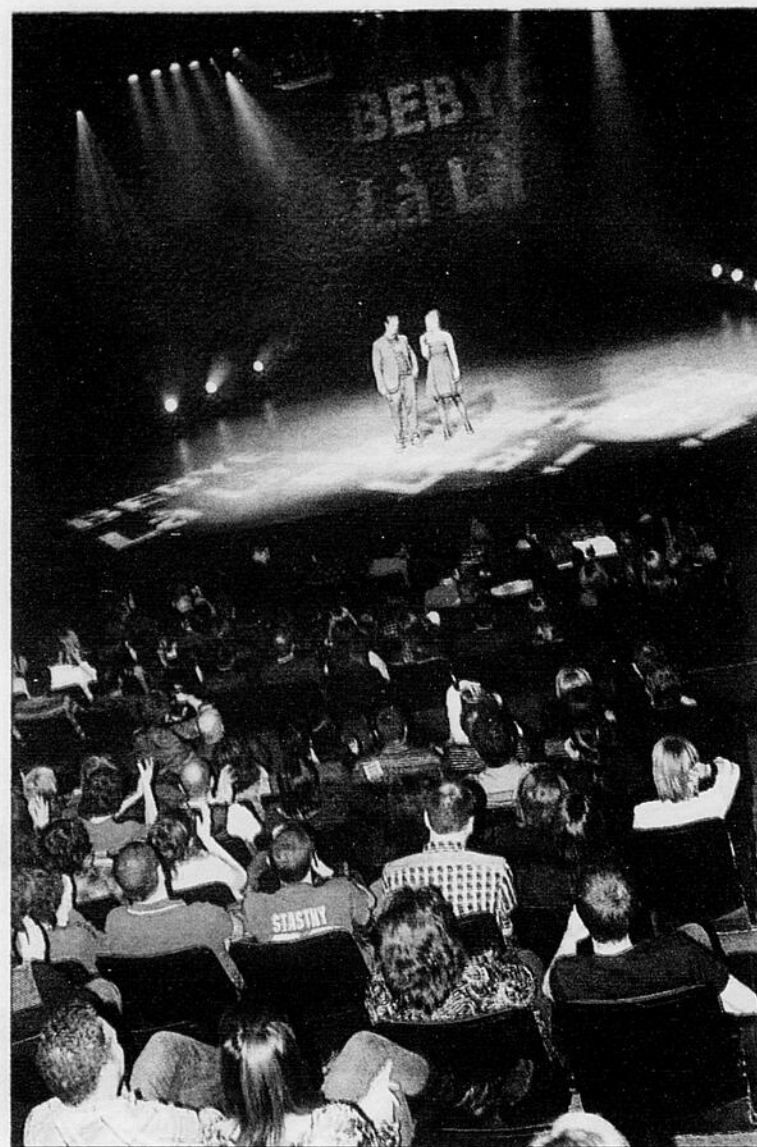
D'entrée de jeu, le ton de la rétrospective est annoncé avec en guise d'ouverture, une fausse publicité faisant la promotion de la tournée mondiale du leader syndical Marc Maltais. Les sujets chauds ayant fait les manchettes de l'actualité régionale passeront tous sous la loupe des scripteurs, mais surtout, ceux-ci n'hésiteront pas à donner dans la caricature afin de livrer les messages.

Certes, les bonnes idées ont été au rendez-vous, mais à plusieurs moments, certains gags prennent leur envol pour ensuite tomber à plat. Par exemple, dans une parodie du quiz nocturne « L'instant gagnant », rebaptisé « L'instant payant », l'humoriste Philippe Laprise singe les manies de l'animateur Karl Hardy tout en tentant de trouver qui sera le prochain heureux propriétaire des Saguenéens. Le concept s'épuise rapidement, d'autant plus qu'il revient à plusieurs reprises au cours de l'émission. Notons que le sketch intitulé « Pendant la chasse », où l'on suit en parallèle les tribulations d'un groupe d'hommes et de femmes pendant un voyage de chasse, collectionne les lieux communs à un point tel que l'on

croit se découvrir des dons de devin en prédisant avec exactitude les blagues qui s'annoncent à l'horizon.

Or, malgré ces moments faibles, le BEBYE là là réussit avec brio à provoquer des fous rires lorsqu'il se colle davantage à l'actualité. La parodie de « Saguenay le Film » est un pur moment d'anthologie. Dans le même ordre d'idées, la thérapie de groupe où les morningmen tentent désespérément de trouver le chemin de la rédemption est tout simplement irrésistible. On y voit donc réunis, Richard Courchesne, Carl Monette et Louis Champagne combattre leurs démons et la formule fonctionne à merveille. Aussi, les segments intitulés « Dans l'oeil du gigon » sont pour la plupart très hilarants. Ceux-ci mettent en vedette des personnalités connues de la région dont la célèbre Atchoum. Enfin, accordons une mention toute spéciale au tableau où des vignettes de l'actualité sont présentées sous la forme d'un théâtre de marionnettes. Du vrai bonbon.

Le BEBYE là là est une initiative de Jim & Jane Productions. Celui-ci bénéficie aussi de caméos de nombreuses personnalités telles qu'André Ducharme et Mario Tessier. La rétrospective est produite grâce à la bonne volonté de plusieurs de ses collaborateurs et gageons que devant l'enthousiasme que le projet suscite, il n'y a aucun doute qu'une nouvelle édition aura lieu l'an prochain. Une chose est certaine, la région est privilégiée d'avoir droit à son propre BEBYE là là. Souhaitons que l'équipe der-



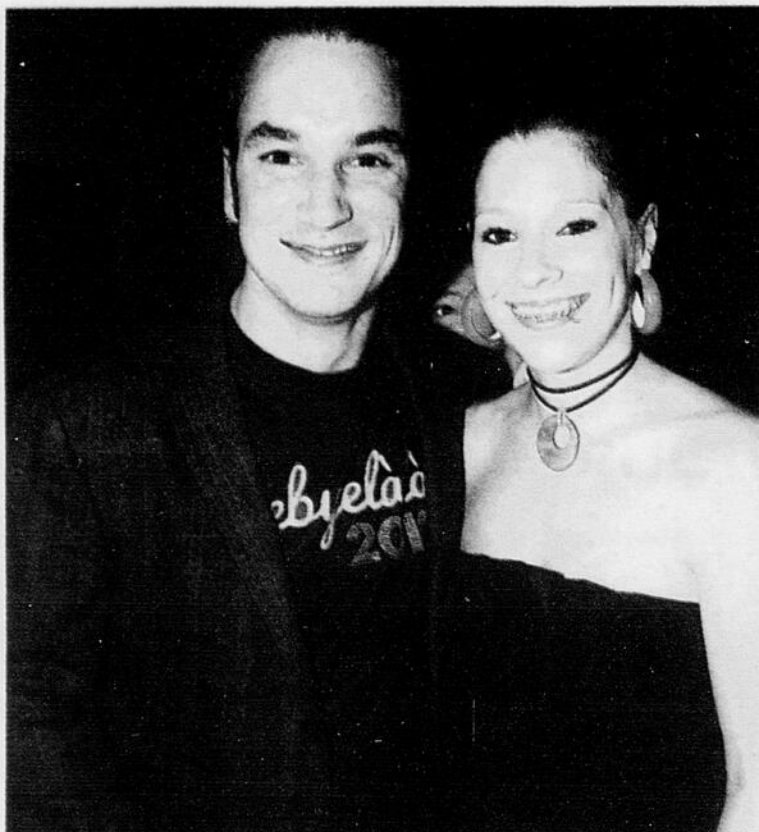
Le BEBYE là là 2012 était présenté en grande première à la Salle Pierrette-Gaudreault de Jonquières.

rière ce projet soit de retour et que l'actualité soit généreuse envers elle afin de nous donner des petits trésors comme un certain sketch mordant à l'égard de Diffusion Saguenay.

Le BEBYE là là est en ligne

dès maintenant au bebyelala.tv. Il sera aussi présenté au cours des prochaines semaines sur les ondes MaTV et de Cogeco. □

Photos Michel Tremblay



Les producteurs du BEBYE là là, Paul Champoux et Stéphanie Gagné.



L'équipe de scripteurs qui ont passé l'année 2012 à scruter l'actualité.

La fin du monde au Bar à Pitons

Les chansons de Ti-Cul Lajoie provoquent de drôles de réactions

JOËL MARTEL

jmartel@lequotidien.com

CHICOUTIMI — L'auteur-compositeur-interprète Ti-Cul Lajoie a choisi de vivre la fin du monde dans la région. Le spectacle qu'il donnera ce soir au Bar à Pitons sera donc l'accomplissement ultime d'une carrière entièrement consacrée à l'amour du rock.

Depuis plusieurs années, le nom de Ti-Cul Lajoie circule énormément auprès des musiciens de la région. À un point tel que plusieurs croient à tort que le musicien est originaire de la région. Joint au téléphone, Lajoie se réjouit d'un tel malentendu: «Je suis né à Québec et j'y ai grandi. À un moment donné, dans des circonstances que je ne peux pas trop raconter à un journal, mon chemin a croisé celui de musiciens du Saguenay. Ça cliqué tout de suite et, après quelques semaines, on s'est mis à faire de la musique ensemble.»

Méconnu du grand public, Ti-Cul Lajoie jouit d'une forte réputation au sein des amateurs de musique indépendante. Son ancienne formation, Les traces de break, a marqué l'imaginaire de nombreux mélomanes.

«Pendant un bout de temps, je croyais que c'était du passé, mais là, on a des projets pour les mois à venir et je pense même qu'on sera bon pour présenter un nouveau disque. J'ai quelques chansons en banque qui pourraient faire du bon matériel pour un prochain disque des Traces de break.»

Avec Les prophètes de malheur

Pour l'instant, Ti-cul Lajoie se concentre sur ses chansons en solo et ce soir, c'est avec sa nouvelle formation, Les prophètes de malheur, qu'il sera en spectacle. Le public aura-t-il droit à une version assagie du chanteur puisqu'il fait désormais cavalier seul? «C'est plus fort que moi. Je vois le monde d'une façon obs-



C'est au Saguenay, au Bar à Pitons, que Ti-Cul Lajoie et les Prophètes de malheur célébreront la fin du monde, ce soir.

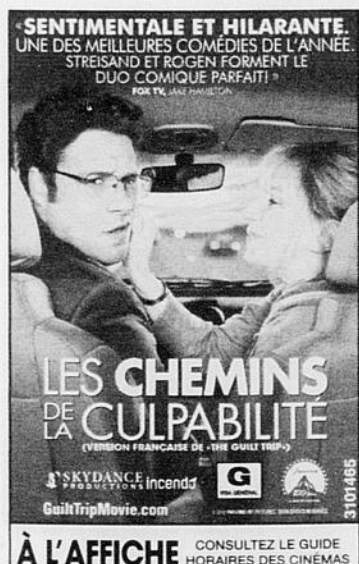
(Photo Jay Kearney)



«LE BOX-OFFICE QUÉBÉCOIS A TROUVÉ SON CHAMPION DE L'ANNÉE!»

«C'est LE film FAMILIAL DU TEMPS DES FÊTES!» «Rappelle la spontanéité de LA GUERRE DES TUQUES!» «Guy Nadon est vraiment GÉNIAL!»

«Un FILM À VOIR EN FAMILLE sans crainte d'être déçu!» «Des scènes de HOCKEY EXTRÊMEMENT DYNAMIQUES.»



cure. Ce qui m'intéresse, ce sont les personnages qu'on est porté à détester et à mépriser. J'aime les histoires choquantes.»

À cet effet, Lajoie ne cache pas qu'il est fréquent que ses chansons provoquent de drôles de réactions chez son auditoire. «Le monde vient à mes shows parce qu'ils se font dire que ça ressemble à du Plume ou à du Monone Serge, mais un peu destroy. Là, ils écoutent mes chansons et après, ils viennent se plaindre que c'est destroy. C'est même

arrivé à plusieurs reprises que des spectateurs m'ont défié pendant que j'étais sur scène et il y en a qui ont appris que ma guitare peut servir à d'autres choses que de faire de la musique. Je sais très bien la manière pour me défendre.»

Comme le spectacle de ce soir aura lieu alors que le calendrier maya prévoit la fin du monde, Ti-Cul Lajoie a la ferme intention de livrer une prestation inoubliable. Avis aux esprits critiques, trimballez avec vous un casque et un habit de protection! □

GAGNEZ
l'un des 25 laissez-passer quadruples pour la première!

Présentée par **LeQuotidien**

4 NOMINATIONS AUX GOLDEN GLOBES
MEILLEUR FILM
MEILLEURE RÉALISATRICE! • MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEURE ACTRICE! • JESSICA CHASTAIN

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

DAVID EDELSTEIN *NEW YORK*
LISA SCHARZBAUM *Entertainment*

DU SCÉNARISTE ET DE LA RÉALISATRICE PRIMÉS AUX OSCARS® POUR **DÉMINEUR**

OPÉRATION AVANT L'AUBE

version française québécoise de ZERO DARK THIRTY



Le jeudi 10 janvier à 19h au cinéma Odyssée

Pour participer, découpez le coupon ci-joint et postez-le à:
Promotion «Opération avant l'aube» Le Quotidien, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, Québec G7H 5C1

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____

Le tirage des 25 laissez-passer quadruples aura lieu le 28 décembre. La liste des gagnants paraîtra dans l'édition du 3 janvier. L'annonce promotionnelle est publiée les 21 et 22 décembre. Valeur totale des prix: 1000\$. Règlements disponibles chez Alliance Vivafilm.

À L'AFFICHE DÈS LE 11 JANVIER!

Suivez-nous sur **facebook** Alliance Vivafilm Regardez-nous sur **You Tube** Vivafilmofficiel

VENDREDI

08h00 ARTV DÉFI DES BATISSEURS — LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

(0) (Bâtisseurs de la cathédrale, Les) Fr. 2012. Documentaire de Marc Jampolsky. Les diverses circonstances entourant la construction au 17^e siècle de l'un des plus beaux joyaux de l'architecture gothique.

09h00 TQc LES 12 TRAVAUX D'ASTÉRIX

(4) (12 Travaux d'Astérix, Les) Fr. 1976. Dessins animés de René Goscinny. Jules César propose aux Gaulois douze épreuves en échange de leur indépendance.

12h00 TQc L'ÉCOLE DE TOUS LES TALENTS

(4) (Ballet Shoes) G.-B. 2007. Comédie dramatique de Sandra Goldbacher avec Emma Watson, Lucy Boynton, Yasmin Paige. À Londres, dans les années 1930, les tribulations de trois orphelines adoptées par un explorateur excentrique et élevées par la nièce de ce dernier.

13h30 ARTV MONSIEUR IBRAHIM ET LES FLEURS DU CORAN

(4) (Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran) Fr. 2003. Comédie dramatique de François Dupeyron avec Omar Sharif, Pierre Boullanger, Gilbert Melki. Dans les années 1960 à Paris, un adolescent juif laisse à lui-même se lie d'amitié avec un vieux musulman qui lui fait découvrir la vie.

14h00 V LE NOËL DES PETITES TERREURS

(0) (Three Gifts, The) É.-U. 2009. Comédie de David S. Cass Sr. avec Dean Cain, Jean Louisa Kelly, Spencer Bridges. Apprenant que le couple qui les a invités pour Noël songe à adopter l'un d'entre eux, trois garçons orphelins se livrent une chaude compétition pour être choisis.

14h30 SRC LE JOURNAL D'UNE PRINCESSE

(5) (Princess Diaries, The) É.-U. 2001. Comédie de Garry Marshall avec Anne Hathaway, Julie Andrews, Hector Elizondo. Une adolescente américaine plutôt gauche découvre qu'elle est la seule héritière du trône d'un petit royaume européen.

15h30 TQc ASTÉRIX ET LES INDIENS

(4) (Asterix in America) All. 1994. Dessins animés de Gerhard Hahn. Alors qu'ils tentent de sauver leur druide kidnappé par les Romains, deux Gaulois se retrouvent en Amérique où ils font connaissance avec des Amérindiens.

19h00 SRC HISTOIRE DE JOUETS 3

(3) (Toy Story 3) É.-U. 2010. Film d'animation de Lee Unkrich. Aux prises avec des marmots brusques et malpropres, des jouets animés d'une vie propre planifient leur évasion de la garderie où la mère de leur propriétaire les a déposés.

21h00 TQc LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN

(2) (Fabuleux Destin d'Amélie Poulain, Le) Fr. 2000. Comédie fantastique de Jean-Pierre Jeunet avec Audrey Tautou, Mathieu Kassovitz, Serge Merlin. Une jeune serveuse de Montmartre qui s'emploie à semer le bonheur autour d'elle hésite à s'engager dans une relation amoureuse.

22h00 M DERRIÈRE LES LIGNES ENNEMIES

(5) (Behind Enemy Lines) É.-U. 2001. Drame de guerre de John Moore avec Owen Wilson, Gene Hackman, Gabriel Macht. Un pilote américain dont l'avion a été abattu dans le sud de la Bosnie se retrouve pourchassé par des soldats serbes qui veulent sa peau.

23h00 TQc VITUS

(4) (Vitus) Suis. 2006. Drame psychologique de Fredi M. Murer avec Teo Gheorghiu, Fabrizio Borsani, Julika Jenkins. Un garçon surdoué, à la fois pour le piano et les mathématiques, tente de résister aux pressions de ses ambitieux parents.

23h30 ARTV LAWRENCE D'ARABIE

(1) (Lawrence of Arabia) G.-B. 1962. Drame historique de David Lean avec Peter O'Toole, Alec Guinness, Anthony Quinn. Pendant la Première Guerre mondiale, un lieutenant britannique devient le commandant de troupes arabes au Moyen-Orient.

HOROSCOPE

Vendredi 21 décembre 2012

Bélier (21 mars au 19 avril): En ce vendredi 21 de solstice avec la Lune en Bélier, vous pouvez vous faire remarquer et recevoir des appuis plus facilement. Toutefois, on obtient rien sans rien. N'attendez pas à ce que les gens viennent spontanément cogner à votre porte; vous devriez faire un minimum de sollicitation. Ne ratez pas l'occasion de circuler dans le monde - puisque ce n'est pas sa fin - et établissez de nouveaux contacts.

Taureau (20 avril au 20 mai): En ce vendredi 21 de solstice, une attitude conciliante vous vaudra une certaine reconnaissance. Il y a dans le pardon un plaisir que l'on ne retrouve pas dans la vengeance. Si vous parvenez à faire disparaître une vieille rancœur, vous en bénéficierez. Et comme ce n'est certes pas la fin du monde, c'est le temps d'accorder le bénéfice du doute à quelqu'un qui fait preuve de bonne volonté.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): En ce vendredi 21 de solstice, la nervosité que vous ressentez par rapport à un événement important constitue une réaction normale et il n'est pas recommandé de remettre vos activités en cause pour autant. Grâce à la protection de Jupiter en Gémeaux, vous pouvez poser un geste audacieux sans appréhender de répercussions négatives, comme la fin du monde qui n'arrivera évidemment pas!

Cancer (22 juin au 22 juillet): En ce vendredi 21 de solstice, la Lune en Bélier, angulaire au Cancer, peut vous amener à exagérer afin de vous faire aimer, notamment en en faisant trop. Des cadeaux excessifs peuvent gêner l'autre et l'inciter à prendre des distances. La meilleure approche consiste à demeurer à son écoute et à vous inspirer des indices qui vous seront dévoilés. La fin du monde n'est certes pas au programme!

Lion (23 juillet au 22 août): En ce vendredi 21 de solstice, le cycle Lunaire en Bélier et les astres en Sagittaire indiquent que l'heure est à la réciprocité. Si vos rapports avec les autres sont équitables ils seront durables. Mieux vaut ne pas attendre des autres ce que nous ne pouvons promettre nous-mêmes. Et puisque la fin du monde n'est certes pas au menu, la communication sera un remède contre bien des maux.

Vierge (23 août au 22 septembre): En ce vendredi 21 de solstice, étant donné que l'on gâte souvent ce que l'on s'efforce de trop bien faire, vous devriez assouplir quelque peu les exigences auxquelles vous vous soumettez. Vous gagnerez à accepter un travail comme étant terminé plutôt que d'essayer de le perfectionner sans fin. Tandis que notre Soleil entre en Capricorne, oubliez la fin du monde et préparez vos fêtes de fin d'année!

Balance (23 septembre au 23 octobre): En ce vendredi 21 de solstice, la Lune en Bélier, face à la Balance, pourrait vous réserver une surprise, mais pas la fin du monde! Contre toute attente, vous constaterez qu'une chose que vous désirez se situe à votre portée. Prenez une bonne initiative et demeurez dans l'action. Une relation de complicité peut s'établir avec quelqu'un qui n'a pas forcément de points communs avec vous.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): En ce vendredi 21 de solstice, la visite actuelle de Saturne en Scorpion peut vous donner envie d'assainir votre mode vie. Tout indique que vous êtes capable de vous métamorphoser et de faire table rase des éléments qui minent votre quotidien. Le meilleur moyen de se débarrasser d'une mauvaise habitude consiste à la rendre moins agréable. D'autant plus que la fin du monde est loin d'être au programme!

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): En ce vendredi 21 de solstice, le trigone entre la Lune en Bélier et Mercure en Sagittaire n'annonce pas la fin du monde, mais plutôt un jour effervescent sur le plan des relations humaines et des communications. Un défi gagnera à être relevé, et vos efforts à cet endroit pourraient recevoir des appuis qui favoriseront votre réussite. Des gens aimeraient vous faire plaisir, ne leur refusez pas cette joie.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): En ce vendredi 21 de solstice, l'entrée du Soleil en Capricorne place vos relations interpersonnelles sous de bons auspices. Les gestes que vous poserez afin de faire plaisir à l'autre réussiront à merveille. Mettez tous les atouts de votre côté, et ce début d'époque anniversaire soulignera non pas la fin du monde, mais plutôt une étape intéressante à bien des points de vue.

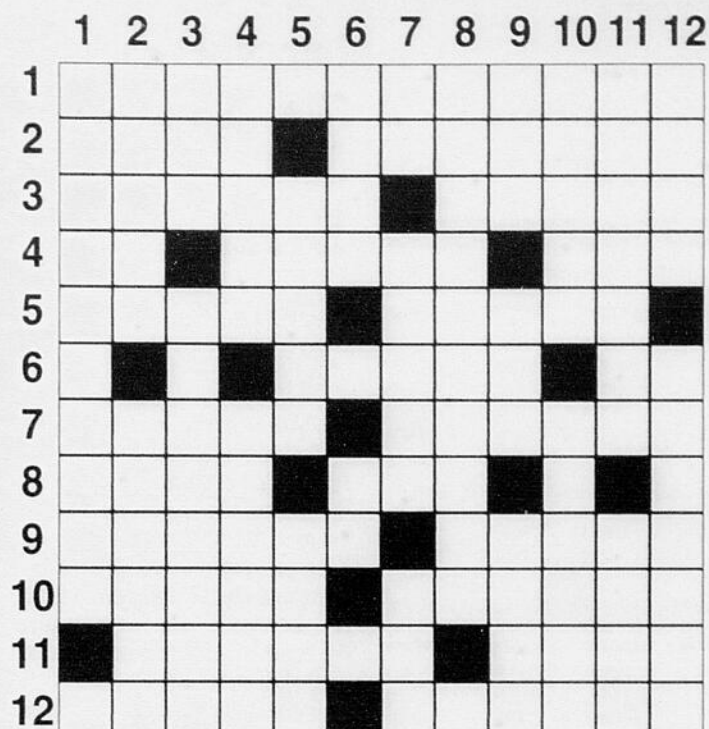
Verseau (20 janvier au 18 février): En ce vendredi 21 de solstice, vous terminez la semaine dans un climat souple et détendu. Si certaines personnes de votre entourage s'interrogent sur la fin du monde, rassurez-les en leur demandant surtout de ne pas être naïf au point de croire n'importe quoi! Ce n'est qu'en leur changeant les idées que vous éliminerez leur doute. Comme des réunions intéressantes à prévoir en fin d'année.

Poissons (19 février au 20 mars): En ce vendredi 21 de solstice, la fin du monde n'est certes pas au menu, et avec Neptune en Poissons, votre intuition peut servir de guide fiable et efficace. Vous allez trouver l'élément que vous recherchez en regardant différemment, et surtout en cherchant ailleurs. Les Poissons sont les mieux placés pour servir de lien entre individus séparés et unifier un groupe. Planifiez vos réveillons!

VENDREDI À LA TÉLÉ						* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.															
21 décembre	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	
CKTV	Ferme Zénon	Mike le chevalier	LA VIE SAUVAGE (2006)			Privé de sens	Ricardo	Le Téléjournal Midi			LE ROMAN DE RENART (2005)			LE JOURNAL D'UNE PRINCESSE (2001) avec Julie Andrews, Mandy Moore, Anne Hathaway.			Privé de sens	Union fait force			
V	(6h00) Ça commence bien!	C'est extra!		Face à Face		Le débat		MCBG		Infopublicité		Merlin / La druidesse		LE NOËL DES PETITES TERREURS (2009) avec Jean Louisa Kelly, Dean Cain.			Les Simpson	Les Simpson	Duo	Guerre des clans	
CJPM	(6h00) Salut, bonjour!			Denis Lévesque		qu'est-ce mijote	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		Négociateur	Vie Saguenay / (45) Shopping TVA		Infopublicité	ONCLE BUCK (1989) avec Jean Louisa Kelly, Amy Madigan, John Candy.			(55) TVA nouvelles			
TQc	(7h50) Père Noël	(55) Shaun - mou.	LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (1976)			Pays des fées	(15) SamSam	Blagues de Toto	L'ÉCOLE DE TOUS LES TALENTS (2007) Emma Watson.		L'aut-omne	Lucky Luke	Charlie Brown	Les Dalton	ASTÉRIX ET LES INDIENS (1994)			La clé	Passé-Partout		
MATV	LeZarts	Faisons le point	Ville en action	Pilates	Vie au Saguenay		Code régional	LeZarts	Question	Mise à jour	Ville en action	Comment ça va?	Conseil de ville de Saguenay		Voie D'accès	Cercle de presse		LeZarts	LeZarts tournée		
21 DÉCEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00								
CKTV	Le Téléjournal	2012 vue par...	HISTOIRE DE JOUETS 3 (2010)					Les Acadiens du Québec		Le Téléjournal	(45) Nouvelles sports	(05) Trauma / Mémoire et oubli Partie 1 de 2		Trauma Partie 2 de 2							
V	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre	L'arbitre	Le mentaliste / Jane en danger		Fringe / La boîte de Pandore		Crimes et Mensonges / Le mauvais génie		Face à face: Le débat		L'Instant Gagnant								
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	LE CADEAU SUPRÊME (2007) avec James Garner, Ali Hillis, Drew Fuller.					Les stars chantent Noël, Marie-Michèle Desrosiers.		TVA nouvelles (45) Denis Lévesque		(45) MEURS UN AUTRE JOUR (2002) Pierce Brosnan.									
TQc	Le Petit Prince	DAISY TOWN (1971)		(50) Le chandail	À la di Stasio / Recevoir différemment		LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN (2000) avec Mathieu Kassovitz, Audrey Tautou.				(10) VITUS, L'ENFANT PRODIGE (2006) avec Fabrizio Borsani, Teo Gheorghiu.										
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	On n'est pas que des cobayes		Faut pas rêver / À La Réunion			(25) Fleuves du monde	Voyages au bout de la nuit / Tel Aviv		TV5 le journal / J. Afrique		(35) Zone d'ombre / L'affaire Thomas F.								
CANAL D	Comédie Club	Grand Rire / Réal Béland	Histoires de crimes / De l'intimidation à l'assassinat		Un tueur si proche		Scènes de crime / Double incrimination		Double vie / Opération équine		C'est incroyable! / Désastre au boulot		Toujours vivant!								
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages: Personnalités		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes								
RDS	(17h00) Le 5 à 7		À communiquer					L'antichambre		Sports 30		Lutte impact TNA		Boxe							
VIE	Gourmand moins de \$5	Cuisinez comme Louis	Décore ta vie	Design V.I.P.	Mon premier flip / Le gérant de café bricoleur		Mariages sucrés / Gâteau globe terrestre		Bye-Bye Maison	Des idées de grandeur	Manon, ma cuisine	Sauvez les meubles!	Médium à New York								
SERIES+	L.A.: Enquêtes prioritaires / La folie des grandeurs		Hawaii 5-0 / Na Me'e Laua Na Paio		C.S.I.: Les experts / La rumeur		FBI: flic et escroc / Lolana		Castle / Il était une fois un crime		Dre Hunt: Body of Proof / Les morsures de l'amour		MI-5								
Z	La porte des étoiles / Prise de contrôle		Les tripeux	Jobs de bras	Sales Jobs / Guerrier des marécages		Péril en haute mer / Ça sent le cauchemar		Chasseurs de fantômes / Touche-à-tout		Chasseurs de fantômes / Les fantômes de la Floride		Les stupéfiants								
HISTORIA	Tank: Les grands combats / La bataille d'Arracourt		Secrets de musées		Pawn Stars	L'atelier de restauration	NCIS enquêtes spéciales Partie 1 de 2		DERRIÈRE LES LIGNES ENNEMIES (2001) avec Gene Hackman, Gabriel Macht, Owen Wilson.												
ÉVASION	Survivor: Héros vs. méchants / C'est ce soir qu'il faut agir		Guide restos VOIR / Francisco Randez		Guide restos VOIR / Éric Salvail		Voyage en Inde / Calcutta, la cuisine du Nord-est		Roses des sables / Orientation: Jour 1		Roses des sables / Dunes: Jour 2		Mordu de la pêche								
CBJET	(17h00) CBC News: Mont.	Lang and O'Leary	Stroumbou-lopoulos	Coronation Street	A CHRISTMAS STORY (1983) avec Darren McGavin, Melinda Dillon, Peter Billingsley.			CBC News: The National		CBC News: Montreal		Stroumbou-lopoulos	Coronation Street								
TSN	SportsCentre		NBA Basketball / Magic d'Orlando c. Raptors de Toronto (D)					SportsCentre		Poker		SportsCentre	Off the Record	Jr Hockey: Greatest							
SPNET	Sportsnet Connected		Hockeycentral	To Be Announced		Sportsnet Connected			Hockeycentral		Premier League Prev.	Ultimate Fighter									
ARTV	L'Héritage		Comme par magie / Spéciale humoristes / Michel Barrette, Lise Dion.					Les Touilleurs / Spécial du Temps des fêtes / Marina Orsini, Guénaël Revel.		Les grandes entrevues / Mike Ward			LAWRENCE D'ARABIE (1962) Peter O'Toole.								
MATV	GROStitres.tv	L'impact de l'Académie	LHJMQ Hockey (D)					L'impact de l'Académie		GROStitres.tv	Selon l'opinion comique			LeZarts en tournée							

Horizontalement

- 1 Présomptueux.
- 2 Franche – Abroger.
- 3 Mettre en morceaux – Dépôt
d'alluvions à l'embouchure
d'un fleuve.
- 4 Vieille note – Cylindre creux
– À la fin d'une liste.
- 5 Désavantager – Lichen.
- 6 Consacrée – Déterminant
possessif.
- 7 Vivaient au Pérou – Rongés.
- 8 Se donne aux bébés
– Lettre grecque.
- 9 Bêtes de somme – Muse de
la Poésie.
- 10 Plus long – Accuser.
- 11 Guerrier brutal – Se jette
de la nacelle.
- 12 Intimidée – Mets suisse.



MC3506

Verticalement

- | | |
|---|---|
| 1 Esotérisme. | 8 Entrepreneur. |
| 2 Peut causer la goutte
– Impartiale. | 9 Que l'on doit – Indique une
nouveau-té – Rouspète. |
| 3 Pas révélés – Italien. | 10 Chemin bordé de verdure
– Evènements tragiques. |
| 4 Excédent – Bourde. | 11 Clarté – Expérimentation. |
| 5 Circulent à Paris – Caboche. | 12 Angoisse irraisonnée – Qui
est en accord |
| 6 Épice indienne – Fin de
lettre. | |
| 7 Deux moitiés – Valaient 1,20
m – Sous un navire. | |

Solution du no 3505

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	I	B	O	U	L	E	E		E	S	T
2	R	O	U	B	L	E		T	E	X	T	E
3	A	T		E	M	U	L	A	T	I	O	N
4	B	A	T	I		D	E	U	I	L		D
5	A		E	R	R	E	R		R	E	C	U
6	T	E	L		I	S	O	L	E		R	
7	A	U	L	N	E		T	I	R	E	E	S
8	I	N		O	U	R	S	E		T	O	C
9	R	E	C	U	R	E		N	U	R	S	E
10	E	C	H	E		G	E	S	T	I	O	N
11		T	O	U	P	E	T		A	P	T	E
12	C	E	U	X		L	E	C	H	E	E	S

DEFAULTS - Un mot de 8 lettres

B	O	U	D	E	R	I	E	R	U	X	U	L	O	V
L	U	C	F	T	E	I	G	N	E	E	A	B	A	S
R	A	T	O	I	N	E	T	O	U	R	D	I	E	E
E	U	T	E	R	E	C	T	O	U	E	N	E	L	E
H	T	C	U	E	C	L	R	E	S	L	E	L	T	H
C	Q	I	S	R	S	S	U	U	T	E	U	A	R	O
E	R	U	N	B	B	G	E	A	L	N	R	U	O	N
V	X	I	E	A	O	I	R	E	R	G	E	E	M	T
E	U	T	T	R	V	E	V	E	N	H	D	H	P	E
R	E	I	V	N	E	R	B	I	C	I	O	C	E	E
E	U	R	E	S	E	L	U	E	V	N	O	I	R	E
Q	T	S	P	C	A	M	L	A	T	E	E	H	H	R
U	R	A	E	C	R	A	N	E	R	I	U	C	V	D
I	O	L	H	R	T	E	U	D	U	P	E	R	I	A
N	T	E	T	U	E	X	E	T	E	R	U	D	L	L

AVIDE	ENVIEUSE	NOIRE	TEIGNE
BAS	ESCROC	NULLE	TETUE
BETE	ETOURDIE	OBSCENE	TORTUEUX
BOUDERIE	FIEL	OBSCUR	TROMPER
BRUTAL	GOULU	PAON	VAIN
BUTEE	HONTEUX	QUERELLEUR	VANITE
CHICHE	INGRATE	RECHE	VEULE
CRANER	LACHE	REQUIN	VIL
DUPER	LADRE	REVECHE	VIVEUR
DURETE	LECHEUR	ROGUE	VOL
ECERVELEE	LESER	ROUE	
EHONTEE	LICENCE	RUSER	
ENTETEE	LUXURE	SALE	
ENVIER	MENTIR	TAREE	

Solution du dernier problème : ANGLAISE

No 3214

3				9	7	2		
								9
4	8				5		3	
9	3					6	5	
	1		9	6				
	2			5	4			
		2	8			9		
			5	1				
	7					3	6	

Niveau de difficulté : MOYEN

2602

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	5	4	3	8	2	7	6	9
2	9	7	4	6	5	3	8	1
8	6	3	1	7	9	5	2	4
6	1	2	7	9	4	8	5	3
9	4	8	5	2	3	6	1	7
7	3	5	6	1	8	4	9	2
5	2	6	9	4	7	1	3	8
4	8	1	2	3	6	9	7	5
3	7	9	8	5	1	2	4	6

Par Fabien Savary

2601

Ce jeu est une
réalisation de
Ludipresse. Pour plus
d'informations,
rendez-vous sur le site
www.les-mordus.com
ou écrivez-nous à
info@les-mordus.com

PEANUT

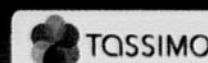


BEN



Votre café préféré

au bout des doigts



OR
1644.90
(US\$/once)

DOLLAR
101.29
(cents US)

EURO
0.7646
(US\$)

ARGENT
29.96
(US\$/once)

PÉTROLE
90.13
(baril US\$)

ALUMINIUM
0.92
(US\$/livre)

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	711.58 \$	-0.56 \$	82819788
S&P/TSX 300	12388.71 \$	-14.92 \$	170132719
S&P/TSX VENTURE	1180.50 \$	3.98 \$	86281240
DOW JONES	13311.72 \$	59.75 \$	119798171
NASDAQ/USA	3050.39 \$	6.03 \$	0
NASDAQ/Canada	345.68 \$	0.00 \$	0

TITRES VEDETTE À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	20.15 \$	19.91 \$	20.10 \$	0.08 \$
AbitibiBowater Inc.	ABH	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Barrick Gold Corp.	ABX	33.25 \$	32.43 \$	33.22 \$	-0.23 \$
ACE Aviation Holdings	ACE.B	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	48.48 \$	48.18 \$	48.33 \$	0.04 \$
Research in Motion	RIM	13.95 \$	13.37 \$	13.95 \$	0.46 \$
Bombardier CL A	BBD.A	3.75 \$	3.67 \$	3.75 \$	0.12 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	3.69 \$	3.59 \$	3.68 \$	0.11 \$
BCE Inc.	BCE	42.79 \$	42.41 \$	42.49 \$	-0.26 \$
Bennett Environmental Inc.	BEV	1.51 \$	1.51 \$	1.51 \$	0.00 \$
Bank of Montreal	BMO	61.02 \$	60.64 \$	61.02 \$	0.09 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	58.05 \$	57.56 \$	58.05 \$	0.08 \$
CAE Inc.	CAE	10.29 \$	10.11 \$	10.27 \$	0.07 \$
Cascades Inc.	CAS	4.21 \$	4.11 \$	4.20 \$	-0.02 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	40.98 \$	40.31 \$	40.97 \$	0.57 \$
Canfor	CFP	16.65 \$	15.77 \$	16.58 \$	0.76 \$
CIBC	CM	82.39 \$	82.10 \$	82.35 \$	0.09 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	28.65 \$	28.21 \$	28.45 \$	0.03 \$
CN Railway Company	CNR	90.91 \$	90.13 \$	90.65 \$	0.23 \$
Canadian Oil Sands	COS	20.11 \$	19.87 \$	19.94 \$	-0.16 \$
Canadian Pacific Railway	CP	101.50 \$	98.43 \$	101.34 \$	1.59 \$
Canadian Tire	CTC	77.48 \$	77.48 \$	77.48 \$	-1.79 \$
Canadian Western Bank	CWB	28.75 \$	28.27 \$	28.67 \$	0.21 \$
Domtar	UFS	82.80 \$	81.20 \$	82.80 \$	1.71 \$
Emera	EMA	34.42 \$	34.20 \$	34.31 \$	-0.04 \$
Enerplus	ERF	13.15 \$	12.78 \$	12.84 \$	-0.13 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	24.28 \$	23.57 \$	23.69 \$	-0.57 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	10.87 \$	10.73 \$	10.81 \$	-0.12 \$
Great-West Lifeco	GWO	24.38 \$	24.07 \$	24.30 \$	0.03 \$
Industrial Alliance	IAG	30.91 \$	30.36 \$	30.78 \$	0.24 \$
Société financière IGM	IGM	42.90 \$	41.79 \$	42.88 \$	0.87 \$
Imperial Oil	IMO	43.10 \$	42.57 \$	43.04 \$	0.15 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	39.00 \$	38.52 \$	38.82 \$	-0.15 \$
Loblaws Cos.	L	41.23 \$	40.62 \$	41.13 \$	0.36 \$
Laurentian Bank	LB	44.76 \$	44.41 \$	44.76 \$	0.16 \$
Manitoba Telecom	MBT	32.29 \$	31.87 \$	32.18 \$	-0.10 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	11.99 \$	11.82 \$	11.96 \$	0.09 \$
Magna International	MG	48.83 \$	48.20 \$	48.83 \$	0.30 \$
Metro Inc.	MRU	63.81 \$	63.25 \$	63.60 \$	-0.06 \$
National Bank	NA	78.23 \$	77.70 \$	78.18 \$	0.33 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 \$	0.00 \$	26.00 \$	0.00 \$
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	11.96 \$	11.74 \$	11.94 \$	0.09 \$
Precision Drilling Corp.	PD	8.34 \$	8.12 \$	8.16 \$	-0.20 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	14.70 \$	14.52 \$	14.62 \$	-0.02 \$
Potash Corp.	POT	40.05 \$	39.47 \$	39.66 \$	-0.39 \$
Power Corp.	POW	25.44 \$	25.03 \$	25.26 \$	-0.06 \$
Power Financial	PWF	27.68 \$	27.41 \$	27.45 \$	-0.12 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	39.00 \$	38.52 \$	38.82 \$	-0.15 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	45.20 \$	44.53 \$	45.10 \$	0.46 \$
Royal Bank	RY	60.85 \$	60.26 \$	60.48 \$	-0.05 \$
Saputo Inc.	SAP	50.97 \$	50.48 \$	50.59 \$	0.11 \$
Sears Canada	SCC	11.02 \$	10.46 \$	10.74 \$	-1.06 \$
Shaw Communications	SJR.B	22.81 \$	22.38 \$	22.72 \$	-0.09 \$
Sun Life financial	SLF	26.62 \$	26.31 \$	26.62 \$	0.09 \$
SNC-Lavalin	SNC	40.59 \$	40.05 \$	40.20 \$	-0.06 \$
Superior Propane Corp.	SPB	10.35 \$	10.25 \$	10.35 \$	0.00 \$
Suncor Energy Inc.	SU	32.79 \$	32.48 \$	32.64 \$	-0.05 \$
Telus Corporation	T	65.26 \$	64.77 \$	64.92 \$	-0.48 \$
Transalta Corporation	TA	14.85 \$	14.71 \$	14.84 \$	0.05 \$
Tembec	TMB	2.50 \$	2.46 \$	2.49 \$	0.01 \$
TD Bank	TD	83.48 \$	82.65 \$	83.25 \$	0.15 \$
Teck Cominco Corp.	TCK.B	36.07 \$	35.32 \$	35.56 \$	-0.43 \$
Talisman Energy Inc.	TLM	11.28 \$	11.08 \$	11.25 \$	0.00 \$
TransCanada Pipe	TRP	47.12 \$	46.69 \$	46.95 \$	0.16 \$
Transat AT	TRZ.B	6.00 \$	5.88 \$	6.00 \$	0.07 \$
Torstar Corp.	TS.B	7.46 \$	7.36 \$	7.42 \$	0.00 \$
Westcast Industries	WCS.A	9.44 \$	9.20 \$	9.20 \$	-0.54 \$
Weston George Ltd.	WN	70.78 \$	70.02 \$	70.63 \$	0.46 \$

TORONTO

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURA MINERALS INC	ORA	0.30 \$	-0.04 \$	14261219
URANIUM ONE INC	UUU	2.30 \$	0.04 \$	10829759
PANTHEON INC RTS	PTI.RT	0.00 \$	0.00 \$	8299075
SOUTHERN PACIFIC	STP	1.13 \$	-0.03 \$	6427225
BOMBARDIER INC	BBD.B	3.68 \$	0.11 \$	6343616
RESEARCH IN MOTION	RIM	13.95 \$	0.46 \$	5930738
iShares S&P TSX 60	XIU	17.96 \$	0.02 \$	5117658
ALLON THERAPEUTICS	NPC	0.01 \$	0.00 \$	4144583
MANULIFE FINANCIAL	MFC	13.66 \$	0.06 \$	3703497
HB NYMEX CL BULL	HOU	4.22 \$	0.01 \$	3244852

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ELECTRIC FINANCIAL	ELF	445.00 \$	14.00 \$	523
SENEVE CAPITAL	SEC	71.00 \$	5.00 \$	100
WEST FRASER TIMBER	WFT	74.96 \$	3.36 \$	318311
MORGUARD CORP	MRC	114.00 \$	2.02 \$	5070
PACIFIC & WESTERN	PWC.NTC	100.00 \$	2.00 \$	33000
DOMTAR CORP	UFS	82.80 \$	1.71 \$	35698

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
HEROUX-DEVTEK INC	HRX	7.78 \$	-4.97 \$	114918
NIKO RESOURCES LTD	NKO.NT	111.00 \$	-3.00 \$	162000
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	357.50 \$	-2.64 \$	52649
CONSTELLATION	CSU	120.29 \$	-2.21 \$	49962
POWERSHARES DB	DGU	49.37 \$	-1.81 \$	576
CANADIAN TIRE CO	CTC	77.48 \$	-1.79 \$	202

NEW-YORK

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BANK of AMERICA	BAC	11.52 \$	0.33 \$	183992191
SPDR S&P 500	SPY	145.12 \$	0.83 \$	168261211
NYSE EURONEXT	NYX	32.25 \$	8.20 \$	85744873
FINANCIAL SELECT	XLF	16.70 \$	0.23 \$	61972798
iShares MSCI	EEM	43.77 \$	0.26 \$	57106028
RITE AID	RAD	1.21 \$	0.17 \$	55699180
GENERAL ELECTRIC	GE	21.05 \$	0.23 \$	50828149
NOKIA	NOK	4.18 \$	-0.03 \$	50434137
iShares RUSSELL	IWM	84.54 \$	0.42 \$	50291626
FORD MOTOR	F	11.77 \$	0.04 \$	47741787

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	135936.00 \$	736.00 \$	1585
BIGLARI HOLDINGS	BH	382.50 \$	18.00 \$	12232
MASTERCARD	MA	498.53 \$	9.14 \$	939354
NVR	NVR	959.25 \$	8.26 \$	43728
NYSE EURONEXT	NYX	32.25 \$	8.20 \$	85744873
DIREXION DAILY	FAS	124.09 \$	4.45 \$	3576508

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VELOCITYSHARES 3X	DOIL	38.15 \$	-4.55 \$	100
ORIENTAL FINANCIAL	OFG.PR.D	21.95 \$	-4.05 \$	500
ETFS PHYSICAL	PPLT	152.40 \$	-3.88 \$	73821
HERBALIFE	HLF	33.70 \$	-3.64 \$	34481524
BARCLAYS SHORT B	BXDB	59.51 \$	-3.58 \$	200
PROSHARES ULTRA	AGQ	43.10 \$	-3.46 \$	3855467

NASDAQ

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MICROSOFT	MSFT	27.68 \$	0.37 \$	52605951
RESEARCH IN MOTION	RIMM	14.12 \$	0.49 \$	49205730
SIRIUS XM RADIO	SIRI	2.99 \$	0.03 \$	46417200
ALLSCRIPTS-MISYS	MDRX	9.14 \$	-1.54 \$	42882433
POWERSHARES QQQ	QQQ	66.26 \$	-0.00 \$	40728732
FACEBOOK	FB	27.36 \$	-0.05 \$	35567584
INTEL	INTC	21.03 \$	-0.07 \$	34011297
CISCO SYSTEMS	CSCO	20.24 \$	-0.03 \$	29942863
ORACLE CORP	ORCL	33.94 \$	-0.15 \$	28120953
YAHOO!	YHOO	19.69 \$	0.09 \$	24578731

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ROMA FINANCIAL	ROMA	15.15 \$	5.89 \$	477450
ELOQUA	ELOQ	23.66 \$	5.74 \$	4614197
AIR METHODS	AIRM	113.82 \$	4.14 \$	206463
ILLUMINA	ILMN	56.22 \$	4.05 \$	9069527
HUNTINGTON	HBANP	1243.75 \$	3.75 \$	12068
PRICELINE.COM	PCLN	630.83 \$	3.60 \$	309158

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
INTUITIVE SURGICAL	ISRG	488.31 \$	-27.14 \$	1703573
ARCTIC CAT	ACAT	33.36 \$	-4.82 \$	935399
MELLANOX	MLNX	58.61 \$	-4.79 \$	2326942
APPLE	AAPL	521.73 \$	-4.58 \$	17186552
BED BATH & BEYOND	BBBY	56.36 \$	-3.92 \$	16419506
MIDDLEBY	MIDD	128.43 \$	-3.62 \$	143870

Données fournies par Décision-Plus / www.decisionplus.com

Entreprise saguenéenne

TLMdesign lance son 1er jeu en ligne

CATHERINE DORÉ

cdore@lequotidien.com

L'entreprise saguenéenne TLMdesign a lancé son tout premier jeu social en ligne. InstaPLAYr est un site qui utilise les photos de la populaire application Instagram.

Le jeu consiste à acheter des photos avec de l'argent virtuel, les InstaCoins, en essayant de mettre la main sur les plus dispendieuses.

Grossièrement, on pourrait comparer le système du jeu avec celui des actions en Bourse. Plus une photo est achetée, plus sa valeur augmente. Le joueur doit donc mettre en ligne les meilleures photos pour espérer que celles-ci se vendent bien ou peut tenter de deviner quelle photo gagnera le plus de valeur.

Le joueur affiche ensuite ses photos dans son tableau personnalisé.

Directeur de la division web chez TLMdesign, Patrick Perron explique qu'il y a plusieurs façons de jouer.

« On peut jouer sans se casser la tête, en allant chercher des photos qu'on trouve belles, sans que ce soit la plus populaire. Les gens peuvent aussi aller plus loin, en essayant de mettre la main sur LA photo la plus populaire. »

Une photo mise en ligne se vend 100 InstaCoins. Chaque fois qu'elle est vendue de nouveau, sa valeur grimpe de 5 % et 100 InstaCoins, passant ainsi à 205 InstaCoins, et ainsi de suite. Chaque joueur débute

InstaPLAYr est un jeu en ligne qui propose une façon de s'amuser avec les photos offertes sur Instagram.

(Courtoisie)

avec 500 InstaCoins, mais peut augmenter sa banque en ajoutant des photos ou en percevant une « redevance » chaque fois que sa photo change de mains.

Comme un joueur ne peut mettre en ligne que 20 photos de sa collection, il faut donc se montrer sélectif. La photo de votre chat n'est peut-être pas une bonne idée.

« Souvent les gens sur Instagram mettent des photos de leur café, de leur crayon, peu importe. Avec seulement 20 photos (par personne), il y a un tri qui se fait. Cela permet donc d'apprécier uniquement les meilleures photos d'Instagram. La dynamique est différente. »

En français

Le site est disponible autant en français qu'en anglais.

« C'était important pour nous. Nous ne voulions pas le lancer avant qu'il soit 100 % bilingue. On vient du Saguenay, c'était tout à fait normal », de souligner Patrick Perron.

InstaPLAYr est disponible gratuitement au www.instagram.com

Bardville

L'acte de vente officialisé

CATHERINE DORÉ

cdore@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le dossier du site de Bardville est maintenant clos. Après une saga qui a débuté en 2006, la MRC du Fjord-du-Saguenay est finalement propriétaire du site et des bâtiments qui s'y trouvent.

Dans un communiqué, l'organisation précise que l'acte de vente a été signé le 17 décembre en compagnie du préfet de la MRC, Gérald Savard, du maire de Sacré-Coeur, Gilles Pineault, du maire de Sainte-Rose-du-Nord, Laurent Thibeault, et de la directrice générale de la MRC, Christine Dufour. Une entente avait été signée entre les différentes parties au mois de mai.

Afin de donner une deuxième vie au site, qui est fermé depuis 2004, la MRC et le CLD du Fjord travailleront ensem-

ble pour finaliser le plan d'affaires d'un projet structurant, réalisé avec la collaboration de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

« C'est une excellente nouvelle pour le développement de notre MRC. Nous cherchons constamment à mettre sur pied des projets novateurs qui stimuleront le milieu et permettront à la MRC de diversifier l'économie sur l'ensemble de son territoire », écrit Gérald Savard.

Bardville est un ancien site de villégiature estival composé de cinq unités de chalets de location, de deux bâtiments d'hébergement, d'un restaurant et de quelques autres bâtiments de service. C'est la Régie intramunicipale, composée de Sacré-Coeur, de Sainte-Rose-du-Nord et de la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui en était propriétaire jusqu'à lundi dernier. □

Petites LesAnnonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi (Québec), G7H 5C1 • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h30

CVENDU
Le site des petites annonces
du Quotidien et du Progrès-Dimanche

WORKOPOLIS
workopolis.com

100 Immeubles commerciaux

101 Bâtisses commerciales

A LOUER ou à vendre: Place Alfred Boivin, 1955, rue des Rotelets, Chicoutimi. Bureau voisin de professionnels de la santé, 2,500 p.c.a. de disponible. Phase 2, printemps 2013, 5,100 p.c.a. de disponible. Tél.: 418-693-3760.

102 Blocs appartements

CHICOUTIMI secteur université, 6 logements dans maison rénoverée, toujours loués, revenu net: 30,000\$. Prix: 445,000\$. Courriel: laurentide43@hotmail.com ou tél.: 418-693-3760.

109 Locaux à louer

JONQUIERE 1,800 p.c.a. à partir de janvier 2013. beaucoup de visibilité, voisin du Burger King, 15\$ du p.c.a. Pour informations: Tél.: 418-454-4743.

NOUVEAU local commercial à louer, 1,200 p.c.a. 4 stationnements, 330 rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, face au Manoir Champlain, 895\$/mois, disponible immédiatement. Tél.: 418-820-7725.

POLYCLINIQUE du Saguenay, 874 boul. Université, locaux à louer, différentes grandeurs, pour bureaux professionnels. Pour informations, courriel: imm@derytele.com Tél.: 418-540-6909, 418-540-8235.

200 Habitations résidentielles

201 À partager

HOMME cherche homme de 40 ans et plus pour partager maison à St-Honoré, personne aimant les animaux (chevaux et fermette). Tél.: 418-693-6145.

202 À vendre ou à louer

CONSTRUCTION François Lavoie est fier de vous offrir des jumelés à St-Honoré: 4 chambres, grand terrain. A vendre ou à louer. Venez voir! 418-540-2701.

FALARDEAU lac Sébastien, condo-chalet neuf à vendre ou à louer annuellement. Tél.: 418-718-2368.

203 Chalet à vendre

LAC-A-LA-CROIX chemin de la Montagne, accessible à l'année, construction 2003, électricité, bois. Tél.: 418-349-3328, 418-812-5419.

204 Chalet à louer

AU Valinuet, 195 de Vall, chalet de prestige, neuf, meublé, haut de gamme, pour la saison hivernale. Possibilité d'achat. Tél.: 418-592-7899 Régis Morin.

ST-GEDEON Pointe du Lac, bord de l'eau, chalet-maison, meublé, 2 chambres, lave-vaisselle, salle de lavage, câble, semaine ou mois. Tél.: 418-345-2879.

205 Chambres à louer

A-1, ARRIERE Place Saguenay, idéal travailleurs, voyageurs, très propre, cuisinette, câble, internet, à la semaine. Tél.: 418-674-9132.

ALMA rue Côté, près du cégep. Tél.: 418-812-7030, 418-815-1013.

A proximité cégep Chicoutimi, UQAC, renoverée, meublée, cuisine, buanderie, câble, internet, stationnement, entrée indépendante, non-fumeur(se), 250\$ et plus. Tél.: 418-690-0080, 418-376-1893.

CHICOUTIMI près du cégep, hôpital, CGI. Laveuse, cuisine, stationnement, non fumeur(euse). Beau quartier. Informations: 418-549-3372.

JONQUIERE 5½ neuf, St-Raphaël, haut de gamme, 2e étage, verrière, idéal travailler. Tél.: 418-213-0698.

JONQUIERE centre-ville, près terminus et taxi, laveuse, sècheuse, 220\$ et 280\$/mois. Tél.: 418-695-6910, demandez Steeve.

JONQUIERE grandes chambres près centre-ville, tout inclus 250\$ à 400\$/mois. Tél.: 418-512-1212.

JONQUIERE près de P.E. Prix, cuisine, laveuse, sècheuse, téléphone, câble, non-fumeur(euse), idéal personne retraitée, 300\$/mois, libre. Tél.: 418-695-7535.

JONQUIERE rez-de-chaussée, bien situé, près CFP, 280\$/mois, tout inclus, câble, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 418-812-4450.

206 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI, haut de gamme, rue des Jaseurs, style manoir, 1,050 p.c.a., pierre et brique Permacon, certifié Novoclimat, clés en main, remise et stationnement, prix à partir de 182,000\$ taxes incluses, livraison hiver et printemps 2013. Aussi, unité usagée de 5 ans, rue de l'Ecluse, rez-de-chaussée, 175,000\$ taxes incluses. Les Constructions Philippe Blackburn inc. Tél.: 418-690-6703 ou par courriel: www.constructionspb.com

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI 4½, 5½, neufs, 1955, rue des Rotelets, 1230 p.c.a., stationnement souterrain, 1,300\$ à 1,700\$. Tél.: 418-693-3760.

208 Logements à louer

1½, 4½ et 5½
CHICOUTIMI près centres d'achats, UQAC et cégep, rénovés, tranquilles, entrée contrôlée. Tél.: 418-612-6354.

2½, 3½, 4½, 5½
CHICOUTIMI-NORD, CHICOUTIMI LIBRES IMMÉDIATEMENT Logements céramique, bois flottant. Excellente clientèle. Tél.: 418-820-7725.

3½, 4½, 5½, 6½,
Près Place Royaume, UQAC, possibilité d'aménagement, jumelés disponibles de 6 chambres. Tél.: 418-815-3383.

5½, quartier de la Polyclinique, près des centres d'achats, peint, ménage fait. Tél.: 418-693-4242.

**ALEXIS (Place)
JONQUIERE**
Rue Nadeau et Truchon,
3½ à partir de 495\$/mois (buanderie)
5½ à partir de 695\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
Près de Canadian Tire et du CFP
Tél.: 418-815-0334

ALMA 4½, 255 boul. Champlain, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.: 418-662-6789 (laissez message).

ALMA 4½, grand, centre-ville, très beau, 500\$/mois, chauffé, éclairé, libre. Tél.: 418-718-2368.

ARVIDA 3½, 2368, Mathias, 470\$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-699-0105.

ARVIDA 3½, centre-ville, 425\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.: 418-690-6015, 418-815-6008.

CHICOUTIMI 2½, 3½ et 4½ La Baie 4½ et 5½. Rénovés, libres. Tél.: 418-543-4037, 418-818-4590.

CHICOUTIMI 2½, 3½ semi-meublés, 475\$/mois, chauffés, éclairés. Tél.: 418-615-3534.

CHICOUTIMI 3½, rue des Crécerelles, style condo, rez-de-chaussée, entrée laveuse sècheuse, aussi 4½, rénové, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, 1 stationnement, 640\$/mois. Les deux libres rapidement. Tél.: 418-812-7027, 418-812-1947.

CHICOUTIMI 3½, rue Georges-Vanier, près des services, 500\$/mois, libre 1er janvier, chauffé, éclairé, semi-meublé, balcon. Tél.: 418-818-0800.

CHICOUTIMI 4½, 1135, rue d'Angoulême, 725\$/mois chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-696-4360, 418-817-6792.

CHICOUTIMI 4½, 525\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-817-7376.

CHICOUTIMI 4½, centre-ville, rénové, stationnement, personne tranquille, libre 1er février, 625\$/mois, chauffé. Tél.: 418-543-0755.

CHICOUTIMI 4½, centre-ville, rez-de-chaussée, 2 balcons, 450\$/mois, propre, libre. Tél.: 418-590-2349.

CHICOUTIMI 4½, grands, Domaine des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle. Tél.: 418-549-7923, 418-818-0292.

CHICOUTIMI 4½, style condo, 2e étage, quartier des Oiseaux, construction récente, bonne insonorisation, céramique et plancher flottants, climatiseur, 2 stationnements, remise et déneigement inclus, endroit tranquille, libre 1er janvier, 885\$/mois. A voir! Tél.: 418-545-0363, 418-815-2804.

CHICOUTIMI 5½, 2 chambres, chauffé, eau chaude fournie, bien situé. Tél.: 418-543-3685.

CHICOUTIMI 5½ rue Angoulême, apt. 142, 800\$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-543-1268.

CHICOUTIMI-NORD 4½, demi-sous-sol, 505\$/mois, arrière McDonald. Tél.: 418-540-8712.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI 5½ rue Angoulême, sur un toit avec vue panoramique, 1,500\$, chauffé, éclairé. Tél.: 418-543-1268.

CHICOUTIMI 6½, beau, très grand, rez-de-chaussée, plancher de bois franc, 750\$/mois, chauffé, libre, près hôpital, pas de chien. Tél.: 418-696-2498.

CHICOUTIMI, arrière Place du Royaume, 4½ rénové, 1er plancher, non chauffé, non éclairé, 540\$/mois; 3½, chauffé, éclairé, semi-meublé, 470\$/mois. Boul. de l'Université, 3½ chauffé, éclairé, semi-meublé, 440\$/mois. Tél.: 418-543-9634, 418-540-4716.

CHICOUTIMI jumelé, 948, rue du Barrage, 3 chambres, fini sur 3 niveaux, non chauffé, non éclairé, 1238\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 543-1268.

CHICOUTIMI-NORD 31/2, 1er janvier, grand, chauffé, éclairé, déneigé, entrée indépendante, sous-sol, près polyvalente Charles-Gravel. Tél.: 418-543-6437.

CHICOUTIMI-NORD 4½ face à l'école Charles-Gravel, grand, propre, clair, 570\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 418-480-8383.

CHICOUTIMI-NORD 4½, haut de maison, près de l'église Ste-Anne, repeint, entrée indépendante, 490\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.: 418-545-2502, 418-817-2502.

CHICOUTIMI-NORD grand 4½, 161 rue Justine, demi-sous-sol, 575\$/mois, chauffé, éclairé, stationnement privé, pas d'animaux, libre immédiatement. Tél.: 418-543-4840, 418-690-7897.

JONQUIERE 2½ près cégep, 425\$/mois, meublé, chauffé, eau chaude fournie, libre rapidement, pas d'animaux, 4½ rue St-Hubert, 615\$/mois, chauffé, eau chaude fournie, 1 stationnement, pas d'animaux, très propre, libre rapidement. Tél.: 418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIERE 2½ rue Saint-Luc, neuf, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.: 418-542-8448.

JONQUIERE 3½ (575\$) et 4½ (850\$), 4035 rue Du Vieux-Pont, chauffés, éclairés, déneigés, rénovés. Tél.: 418-817-0479.

JONQUIERE 3½, chauffé, éclairé. Aussi 4½ et deux 5½: locaux 300 à 2,000 p.c.a.; "locker" d'entreposage, 75\$. 2196 St-Dominique. Tél.: 418-818-6128.

JONQUIERE 3½ idéal 50 ans et +, arrière McDonald, tranquille, 465\$/mois, chauffé, éclairé, semi-meublé ou non, stationnement, décembre. Tél.: 418-944-9109.

JONQUIERE 3½, non chauffé, non éclairé, non-fumeur, 355\$/mois. Tél.: 418-547-7681, 418-815-2930.

JONQUIERE 4½, haut de maison, un stationnement, 450\$/mois, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, libre immédiatement. Tél.: 418-695-2085.

JONQUIERE 4½, rue St-Jérôme, repeint, demi-sous-sol bien éclairé, 475\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-547-7938.

JONQUIERE 4½, style condo, neuf, rue de Montfort. Aussi 2½, neuf, 425\$/mois, non chauffé, non éclairé. Libres immédiatement. Tél.: 418-812-4450.

JONQUIERE 5½, 2207 de l'Hôpital, 650\$/mois, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.: 418-931-8207.

JONQUIERE 5½, grand, près des Galeries Jonquière, entièrement rénové, très tranquille, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, libre 1er février ou 1er mars. Tél.: 418-543-1536, 418-818-0376.

JONQUIERE 5½, non chauffé, non éclairé, rue St-Léon, 2e étage, libre, 500\$/mois. Tél.: 418-290-8389.

JONQUIERE jumelé neuf, rue des Tétràs à partir de 925\$ par mois. A voir! Tél.: 418-812-6274.

KENOGAMI 5½, à l'étage, armoires neuves, 525\$, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.: 418-548-1649.

KENOGAMI 6½, non chauffé, non éclairé. Tél.: 418-550-2002.

LA BAIE 3½, au centre-ville avec vue sur La Baie, rénové 2011, endroit propre et paisible avec balcon, recherche locataire tranquille, 535\$/mois, chauffé, éclairé. Tél.: 418-540-1987.

LA BAIE 3½ et 4½, 6975 boul. Grande-Baie Sud, neufs, 550\$, meublés, chauffés, éclairés, céramique, câble, télé, internet sans-fil, tout équipés. Tél.: 418-541-0445.

LES Immeubles Oasis, Jonquière: 3½, rez-de-chaussée, rue St-Hubert/De La Lorraine, entrée sécurisée, tranquille, balcon; 3½ petite maison, de la Fabrique, rénovée. Tél.: 418-820-5395, 418-812-6373.

SHIPSHAW 4½, grande cour arrière, remise 10x20, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, non-fumeur(se), libre 1er janvier, prix à discuter. Tél.: 418-695-6661.

ST-AMBROISE 4½, rang des Chutes, refait à neuf, très grand, libre immédiatement, pas d'animaux. Tél.: 418-718-2368.

208 Logements à louer

ST-HONORE grand 5½ près de tous les services, remise arrière, idéal pour retraité(e), 720\$/mois, disponible immédiatement. Tél.: 418-815-1225.

209 Maisons à vendre

CHICOUTIMI jumelés neufs, rue des Jaseurs, clés en main, 205,000\$ + taxes. Aussi rue des Condors, avec abri d'auto ou garage. Disponibles hiver 2013. Tél.: 418-690-6703.

CHICOUTIMI Rivière-du-Moulin, jumelé neuf, 445-447 rue de la Normandie, Construction Gigari Inc. Tél.: 418-696-1817, 418-591-0087.

ST-FELIX-D'OTIS lac Rond, bord de l'eau, 3 chambres, verrière, garage. Tél.: 418-544-0193.

213 Terrains à vendre

DOMAINE DES VERTS BOISES
116 TERRAINS résidentiels (coin boul. du Royaume/autoroute 170) + terrain commercial, idéal pour garderie, dépanneur, station service. Tél.: 418-550-6776. Tél.: 418-550-6776.

LAC KENOGAMI plusieurs grands terrains, prêts à construire. Tél.: 418-542-8883, 418-290-4915, pour plus de détails, voir le www.maison-floride-alouer.com

RECHERCHE terrains pour développement résidentiel: duplex, triplex et quadruplex. Tél.: 418-944-2001.

300 Véhicules

302 Autos à vendre

0,00\$ à 1000\$. Achat à bon prix: auto, camion (remorque), état de marche ou non. Marc, 418-542-6938 Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Alma et environs.

DODGE Caliber RT 2007, 89,000 km, couleur orange brûlé, 4,500\$. Tél.: 418-720-2316.

MECANICIEN plus de 20 ans d'expérience dans toutes les marques, répare votre voiture avec minutie, à bon prix, secteur Chicoutimi. Cellulaire: 418-696-1277.

SUBARU Legacy berlina 2.5, 2012, automatique, 11,000 km, bleue. Tél.: 418-720-4321.

305 Camions à vendre

CHEVROLET S10, 1998, manuelle, réservoir neuf, bonne condition mécanique, carrosserie très acceptable, 1,100\$. Tél.: 418-698-4590, 418-815-9066.

311 Motoneiges à vendre

ARCTIC Cat 2007, 17,000 km, presque neuve, prix négociable. Tél.: 418-668-3656.

POLARIS Touring 750 turbo, 2008, rouge, avec beaucoup d'autres pièces, 4800\$ négociable. Tél.: 418-343-2713 ou 418-818-7715.

SEAT Jack pour motoneige 15 ou 16 pouces, jamais utilisé, flamant neuf! Tél.: 418-545-8141, 418-590-1705.

VK PRO 1000 2009, condition «show room», impeccable, 7,400\$. Tél.: 418-540-3379, 418-718-3939.

314 Pièces et accessoires

1000\$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis de la SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.

1, 2, 3, OU 4 pneus avec et/ou jantes usagés? Vaste choix de 13, 14, 15, ou 16 pouces. Spécial fin de saison. Demandez Pierre: 418-542-6938.

315 Remorques à vendre

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.: 418-548-3306.

PNEUS 2x25x8x12 50% d'usure, montés sur jantes originales. 2x25x10x12 Yamaha VTT, 500\$. Tél.: 418-542-9331 laissez message.

315
REMORQUE JMS doubles roues, 6'6"x10', capacité 4,000 livres, rampe, roue de secours, protecteur, cric, valeur 4,000\$ laissée 1,700\$. Tél.: 418-542-9331.

316 Souffleuses à vendre

SOUFFLEUSE Mc-Kee 6' de large, pour tracteur de ferme, bonne condition, 600\$. Tél.: 418-481-2025.

317 Tracteurs à vendre

CASE International modèle 1494 année 1986 avec cabine, 800 forces, 8,500\$. Tél.: 418-547-6712, 418-540-7186.

TARIFS 2012

(tarif de base minimum pour 2 lignes agates)
Ligne supp. 2,74 \$
Options: 4,18 \$ par option (caractères gras, majuscule et titre centré)
Photo: 9,55 \$ par parution

400 Emploi

402 Personnel demandé

CAMELOTS RECHERCHÉS pour distribuer Le Quotidien

Adulte avec voiture pour un remplacement pour le mois de janvier dans le secteur de La Baie. Commission + pourboire + allocation voiture.

Camelot pour Rivière-du-Moulin: de la Normandie, du Poitou, de la Rochelle, de la Bretagne, Anthyme-Larouche, Nil-Tremblay, Vézina, Sacré-Cœur.

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

COUTURIER(ERE) pour réparation de vêtements, 10 ans d'expérience, entre 20 et 35h par semaine, salaire avantageux. Tél.: 418-548-5164.

LACAPITALE Réseau Penncorp recherche représentant(e)s possédant secondaire V. Formation fournie. Pour informations: Laurent Vallée Tél.: 418-290-4998.

RECHERCHE CAMELOTS

Pour distribuer le journal aux abonnés du Quotidien ALMA

Quartiers Saint-Pierre et Des Fleurs

M. Doris Tremblay
418-668-7317

RECHERCHE CAMELOTS

Pour distribuer le journal aux abonnés du Quotidien et du Progrès-Dimanche

à Arvida et Kénogami

Contactez Bruno Desbiens
418-290-3109

RECHERCHE personnes pour travailler dans une famille d'accueil à St-Bruno, avec bénéficiaires à multiples handicaps, idéal pour couple. Tél.: 418-343-9066, 418-480-0639.

500 Occasion d'affaires

501 Finances

418-693-0303

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers.

Consultation sans frais
Aucun intermédiaire

Un seul paiement sans intérêts
Appelez-nous: 4

Cannettes

La consigne restera à cinq cents

PRESSE CANADIENNE

MONTREAL - Le Parti québécois applique les freins sur une promesse formulée par le Parti libéral il y a quelques mois: il ne fera pas passer de cinq à 10 cents la consigne des canettes de bière et de boissons gazeuses - pour l'instant, du moins.

Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, a plutôt choisi de commander une étude comparative sur les systèmes de collecte sélective et de consignation pour les canettes. Il annule du coup une promesse de son prédécesseur libéral, Pierre Arcand.

Le ministère de l'Environnement et la société gouvernementale Recyc-Québec promettent de commander l'étude dès janvier pour obtenir des résultats «à la fin de l'été ou au début de l'automne», a assuré jeudi M. Blanchet.

D'ici là, la consigne demeure inchangée, à cinq cents par canette.

La recherche vise à comparer la performance respective de la consignation et de la collecte sélective en matière environnementale, économique et sociale. «Mais on ne veut pas que ce soit des consultations et des études infinies qui vont retarder les définitions: on veut des consultations complètes, mais compactes», a lancé le ministre en entrevue téléphonique.

À l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses



Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, a commandé une étude comparative sur les systèmes de collecte sélective et de consignation pour les canettes.

(Archives)

du Québec (AEBGQ) comme chez les Partenaires de la collecte sélective et à l'Association des détaillants en alimentation du Québec, la décision est accueillie favorablement.

Les trois organisations insistent sur l'amélioration de la capacité de rendement de la collecte sélective, plus efficace à leur avis que l'augmentation de la consigne.

«Les Québécois n'ont pas besoin de voir le montant de la consigne augmenter pour poser le bon geste environnemental, soit récupérer leurs contenants», estime le président de l'AEBGQ, Marc Coulombe.

Quand le ministre Arcand avait promis de faire passer la consigne de cinq à 10 cents, en juin dernier, l'Association des marchands, dépanneurs et épiciers du Québec avait salué la décision, disant y voir une valeur ajoutée pour les consommateurs et un moyen pour ses membres de s'assurer un financement adéquat.

La loi sur la consigne n'a pas fait l'objet de modification importante depuis son entrée en vigueur en 1984. Elle avait alors été établie pour favoriser l'utilisation de contenants réutilisables, et diminuer la pollution et les déchets attribués aux contenants aujourd'hui consignés. La consigne apparaissait alors

comme un incitatif afin que le public retourne ces canettes.

À présent, le ministre Blanchet souhaite une politique qui permettra d'influencer les comportements. Mais les chances qu'il dévoile cette politique plusieurs mois avant qu'elle entre en vigueur paraissent minces, car certains Québécois semblent avoir trouvé un moyen de tirer profit des annonces hâtives.

«La hausse a été communiquée tellement longtemps d'avance par l'ex-ministre Arcand que certaines personnes ont accumulé des canettes. Ils ont spéculé sur la canette, dans l'espoir que la hausse soit mise en place», soutient M. Blanchet, en rappelant un des arguments avancés par les groupes opposés à la hausse de la consigne. «Ces gens-là se trouveraient à doubler leurs revenus en rapportant leurs canettes, dont la consigne passerait de cinq à 10 sous.» □

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES
DU LAC-SAINT-JEAN



Avis Public

RÈGLEMENT NUMÉRO 024-2012

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ aux citoyens des MRC du Domaine-du-Roy, de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapdelaine par le soussigné, directeur général adjoint de la susdite Régie que :

- Lors de la session extraordinaire du 18 décembre 2012, le conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean a adopté le règlement numéro 024-2012 ayant pour objet de décréter des dépenses de 21 258 896,01 \$ et un emprunt à long terme du même montant concernant la construction des cellules d'enfouissement du système de traitement des eaux et pour d'autres travaux connexes pour le projet de lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.
- Un citoyen a le droit de s'opposer à l'approbation du présent règlement en transmettant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire son opposition écrite au cours de la période de 30 jours qui suit la publication du présent avis.
- Ce règlement peut être consulté au bureau des municipalités régionales de comté concernées pendant les heures habituelles d'ouverture :
 - MRC du Domaine-du-Roy située au 901, boul. Saint-Joseph, Roberval
 - MRC de Lac-Saint-Jean-Est située au 625, rue Bergeron Ouest, Alma
 - MRC de Maria-Chapdelaine située au 173, boul. St-Michel, Dolbeau-Mistassini

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 607 du Code municipal

Donné à Alma

Ce 21^e jour de décembre de l'an deux mille douze (2012)

Mathieu Rouleau, directeur général adjoint

3103368

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES
DU LAC-SAINT-JEAN



AVIS PUBLIC

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2013

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux citoyens du Lac-Saint-Jean par le soussigné, directeur général adjoint de la susdite Régie que :

- Lors de la réunion publique du 4 décembre 2012, le conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean a établi comme suit le calendrier de ses réunions publiques pour l'année 2013, lesquelles séances auront lieu à 19 h, dans les hôtels de ville mentionnés :

Date	Lieu
5 février	Alma
9 avril	Dolbeau-Mistassini
4 juin	Roberval
27 août	Dolbeau-Mistassini
1 ^{er} octobre	Saint-Félicien
3 décembre	Alma

- Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 597 du Code municipal.

Donné à Alma

Ce 21^e jour de décembre de l'an deux mille douze (2012).

Mathieu Rouleau, directeur général adjoint

3103370

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Comité de jumelage de L'Anse-Saint-Jean / Florac (France), ayant son siège social au 3, rue du Couvent, L'Anse-Saint-Jean, QC, G0V 1J0, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 21 décembre 2012

3103743

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Mme Lynda Roy, en son vivant résidant au 3844, Saint-Damase, Jonquières, province de Québec G7X 2K1 survenu le 2 février 2011, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, M. Steeve Tremblay, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'adresse du liquidateur, au 3923, chemin de l'Église, Laterrière G7N 1N7.

3104211

Pas de complot, plaide la Couronne

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

Rémy Couture est un maquilleur de talent et il a le droit de pratiquer son art. Là n'est pas le problème. Ce que le ministère public lui reproche, c'est la nature des images qu'il a mises en circulation. Ces images de femmes torturées, agressées sexuellement et tuées peuvent nourrir les fantasmes des esprits déviants.

C'est ce qui se dégage de la plaidoirie que la procureure de la Couronne Geneviève Dagenais a livrée, jeudi après-midi, au procès du maquilleur Rémy Couture. M^e Dagenais a signalé d'emblée qu'il n'y avait pas de « complot » de la Couronne, de la police et des experts contre lui. S'il se retrouve accusé aujourd'hui, c'est qu'il a diffusé du matériel « tellement choquant » sur le web qu'un internaute en Autriche a fait une plainte en 2005. Le dossier a été réactivé en 2009 et a mené à son arrestation.

M. Couture s'est mis dans la tête d'un tueur en série pour créer son oeuvre. « Tous les sujets correspondent à des paraphilies. C'est un catalogue de ce qui excite les déviants sexuels. Ces images peuvent causer un préjudice à la société, a dit la procureure. On y voit aussi un enfant se faire battre à coups de batte de baseball, égorger et mettre dans un sac. En quoi est-ce de l'art ? » a-t-elle lancé, avant de demander au jury de tracer une ligne pour la sécurité du public.

Relation particulière avec une patiente

Un psychiatre radié pour 4 mois

LA PRESSE

MONTREAL - L'ex-patron des services d'aide psychologique de l'Université McGill a entretenu pendant des années une relation « inacceptable » avec une patiente, une jeune étudiante « extrêmement vulnérable » sur le plan de la santé mentale.

Norman Hoffman, lui-même psychiatre, a reconnu sa culpabilité devant le conseil de discipline de l'Ordre des médecins. Il ne pourra plus pratiquer la médecine pendant quatre mois.

Entre 2001 et 2005, il a fait preuve d'une proximité physique inappropriée et d'activités récréatives et intimes hors du cabinet de consultation avec une jeune patiente déprimée. Il aurait « encouragé le discours explicitement amoureux de sa patiente » dans le cadre d'une relation « oscillant entre la relation père-fille ou une relation intime ».

Il aurait aussi tenu « un discours non ambigu et explicitement amoureux ».

Aucun contact sexuel n'a toutefois eu lieu entre le psychiatre et sa patiente.

Le Code de déontologie des médecins interdit formellement tout rapprochement entre un professionnel de la santé et ses patients, d'autant plus lorsqu'ils

M^e Robert Doré, avocat de l'accusé, a pour sa part soutenu qu'il faut laisser les artistes s'exprimer et ne pas les exposer à des poursuites criminelles ou civiles. Il a dit au jury que ce procès est d'intérêt national parce qu'il met en question la liberté d'expression. Il a admis que le matériel de M. Couture n'est pas pour tout le monde. Lui-même n'est pas friand du genre, tandis que d'autres en redemandent. Les artistes sont à l'avant-garde de la société, a-t-il fait valoir : ce qui peut choquer à un moment peut ne plus choquer 20 ans plus tard. Les impressionnistes, en leur temps, étaient très mal vus. Il a repris ce mot célèbre attribué à Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous puissiez le dire ».

Les deux avocats se sont aussi employés à miner la crédibilité des experts de l'autre partie.

M. Couture est accusé de corruption de mœurs ainsi que de fabrication, de possession et de distribution de matériel obscène. L'homme de 35 ans, qui se spécialise en maquillage d'effets spéciaux, a été arrêté le 29 octobre 2009. Les plaintes provenaient de deux internautes européens choqués par le matériel que M. Couture avait mis en ligne sur son site, InnerDepravity. Pour ce dernier, il s'agissait d'une sorte de portfolio de son travail.

Le jury de sept femmes et cinq hommes commencera à délibérer vendredi, quand le juge Claude Champagne aura fini de leur donner ses directives. □

AVIS DE DÉCÈS

BEAUDRY (M. Philippe)



Le 17 décembre 2012, est décédé au CSSS Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 94 ans et 5 mois, M. Philippe Beaudry, époux de Mme Lydia Audet, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Ernest Beaudry et de feu Mme Berthe Dion et le beau-fils de feu M. Arthur Audet et de feu Mme Irène Tremblay. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert et fils
83, rue De Quen
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 21 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2012, jour des funérailles à compter de 9 h. Les funérailles de M. Philippe Beaudry seront célébrées le 22 décembre 2012 à 10 h 30 à l'église St-Michel, Dolbeau-Mistassini.

Outre son épouse, Mme Lydia Audet, il laisse dans le deuil ses enfants : Lucette (Benoît Turcotte) et Claude (Aline Galarneau, ex-conjointe Doris Dionne); ses petits-enfants : feu David Turcotte, Jean-François Turcotte (Edith Piquette) et François Chevarie (Nancie Maranda), Marie-Claude Beaudry (François Bourassa), Jennifer Beaudry (Carlos Orellana Palma); ses arrière-petits-enfants : Sacha et Léane Turcotte, William, Émanuelle et Raphaël Chevarie, Benjamin Beaudry Bourassa, Éva-Marisa et Sofia Catellina Beaudry Orellana Palma; ses frères et sœurs : feu Maurice (feu Yvonne Audet), feu Germain (feu Lucienne Fortin), Lucien (Georgette Emond), feu Rita (feu Paul Turcotte), feu Paul (Aimée Desgagné), feu Jules (Jacqueline Tremblay) et feu Colette (feu Raymond Bédard); ses beaux-frères et belles-sœurs : feu Joseph (feu Thérèse Beaudry), feu Annette (feu Armand Vézina), feu Yvonne (feu Maurice Beaudry), feu Ernest (Marie-Paule Vaillancourt), feu Pascal (feu Bérangère Lachance, Éliette Potvin), Eugène (Maurice Martel), feu Rolande (feu Jean-Marie Belley), Thérèse (Adjutor Duchesne), Jeanne d'Arc (Jacques Gagné), Marie-Ange (feu Jean-Yves Gagné, René Servais) et Lucille (Paul Tremblay) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. M. Philippe Beaudry a été impliqué dans l'organisation des loisirs, conseiller et maire de la ville de Mistassini. La famille désire remercier très sincèrement le personnel du Centre hospitalier de Dolbeau-Mistassini pour son professionnalisme et l'attention portée au soin du défunt lors de ses nombreux séjours. Elle tient aussi à remercier plus particulièrement Mme Huguette Noël, M. Alain Duchesne et Mme Gisèle Beaudry pour leur soutien apporté aux proches. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000 boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet : www.fondationcentremariachapdelaine.ca

MAISON FUNÉRAIRE
Hébert & fils

Pour informations, bureau : (418) 276-1411, salon funéraire : (418) 276-5614
Télécopieur : (418) 276-1447, courriel : info@hebertetfils.com - Site internet : www.hebertetfils.com Direction funéraire : Maison funéraire Hébert & Fils
Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BOLDUC Mme Étiennette 1920-2012



Le 15 décembre 2012, est décédée à la Résidence Beaumanoir, dame Étiennette Bolduc, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Gracia Langlais et de feu M. François Bolduc. Elle était la sœur de feu Victoire Bolduc (feu Aurélien St-Pierre) et de feu Marc Bolduc (Mildred Fillion).

Selon ses volontés, les funérailles seront célébrées à l'église Ste-Famille de Boucherville, 560, rue Marie-Victorin à Boucherville, le samedi 12 janvier 2013 à 11 h et ses cendres seront inhumées au cimetière Ste-Famille de Boucherville, près de son frère Marc Bolduc.

Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Mildred Fillion; sa grande amie et bénévole Berthe Beaulieu ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Sincères remerciements à tout le personnel de la Résidence Beaumanoir pour leur dévouement et pour les excellents soins prodigués. Un don à la Fondation de ma vie (Hôpital de Chicoutimi) serait très apprécié. Vous pouvez faire parvenir votre don à l'adresse suivante : 305, avenue St-Vallier, Chicoutimi (Qc) G7H 5H6, téléphone : 418-541-1005 ou sur le site internet au : www.fondationdemavie.qc.ca

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information, bureau : (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie :
Télécopieur : (418) 543-9409, courriel : ange@afdr.info - Site internet : www.afdr.info
Direction funéraire : Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative
Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

Avec
profonde
sympathie,
nous offrons
nos condoléances
aux familles
éprouvées

Le Quotidien
Le Progrès
dimanche

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (Marie-Christine)



Sa famille a le regret de vous annoncer le décès de Marie-Christine Bouchard, décédée le 12 décembre 2012, à l'âge de 32 ans. Elle était l'épouse de Patrick Poulin et la fille de Rémi Bouchard et de Michelle Turcotte. Outre son époux et ses parents, elle laisse dans le deuil ses frères: André et Gilles (Geneviève Lemire). Elle laisse également ses beaux-parents: Jean-Marie Poulin (Adrienne Bourque) et Louise Doyon (Réjean Carignan); sa belle-soeur Marie-Lou Poulin (Claude Lacroix) ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousin(e)s et de nombreux ami(e)s. La famille recevra les condoléances des parents et amis de 14 h à 17 h le samedi 22 décembre 2012 à

l'auberge nature CEPAL
3350, rue Saint-Dominique
Jonquière, G7Y 1B3

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de La maison Mathieu-Froment-Savoie, 170, rue Sherbrooke, Gatineau, Qc, J8Y 2L6, Canada, téléphone: 1-819-770-3900 ainsi qu'à la Fondation Claude Charlebois, vous pouvez aussi faire vos dons en ligne au www.mmts.org La famille désire remercier tout le personnel de La maison Mathieu-Froment-Savoie pour les bons soins prodigués ainsi que tout le personnel médical qui a aidé Marie-Christine tout au long de sa maladie. Pour rendre un hommage à Mme Bouchard et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CASTONGUAY (M. Dominique)



Est décédé paisiblement entouré d'amour, au Centre hospitalier de Jonquière, le 18 décembre 2012, à l'âge de 68 ans et 5 mois, M. Dominique Castonguay, époux de Mme Annette Nepton, demeurant à Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégis, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 21 décembre 2012 de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2012 à 11 h à l'église Ste-Anne de Chicoutimi secteur Nord. Il était le fils de feu M. Jean-Joseph Castonguay et de Mme Lucienne Gagnon (Alfred Gosselin). Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Annette Nepton; ses enfants: Marie-Josée Castonguay (Luc Guérin), Daniel (Caroline Martel), Dany (Caroline Roy); ses petits-enfants: Michaël Guérin, Simon Guérin, Julia Castonguay, Jolyane Castonguay et Anabelle Castonguay; son frère et ses sœurs: feu Réjean Castonguay, Sylvie Gosselin (Marius Gauthier), feu Nancy Gosselin. Il était le beau-fils de feu M. Edgar Nepton et de feu Mme Yvette Côté. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Marc Aurel Nepton (Ghyslaine Boudreault), Guy (Léon Desmeules), Bertrand (Pierette Gravel), Gisèle (Roger Larouche), feu Gaston (Johanne Simard), feu André (Lise Godin), feu Jean-Eudes (Pauline Gauthier), Richard (Micheline Boudreault) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Nous tenons à remercier le personnel hospitalier de Jonquière pour tous les bons soins accordés dans son combat contre la maladie. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Castonguay et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (Mme Bernadette Lavoie)



Entourée de l'amour des siens, le 14 décembre 2012, est décédée à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 78 ans, Mme Bernadette Lavoie, épouse de feu M. Robert Côté, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie Desgagné et de feu M. Lucien Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 21 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2012, jour des funérailles, de 9 h à 10 h 30 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu ce samedi 22 décembre 2012 à 11 h à l'église de St-Honoré. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denis Côté (Marlaine Girard), Élyse (Marc Blackburn), Sylvie (Jean-François Girard), Diane (feu Marc Bouchard, Dany Landry), Bernard (Julie Plante) et Martin (Karen Goupille); ses petits-enfants: Éric, Stéphanie, Annie, Sonia, Simon, Claudia, William et François-Étienne ainsi que ses quatre arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de: Céline Lavoie (feu Jean-Job Gravel, Alphonse Saulnier), Paula (Émilien Bédard), feu Madeleine, Vincent (Raymonde Grenon) et Laurent (feu Marie-Berthe Bergeron) en plus de ses deux demi-sœurs: feu Thérèse Gauthier (feu Maurice Gravel) et sœur Armandine Gauthier (m.i.c.).

Elle laisse également dans le deuil son compagnon de vie M. Lucius Gaudreault; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Côté: Annette, feu Joseph, Pâquerette, feu Paul, Béatrice, feu Laurier, Lucien, feu Olivier, Paulette, Marthe et Lina ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon funéraire afin de les recueillir ainsi qu'une personne du Monastère du Cœur de Jésus pour vos offrandes de messe.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: Télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.info - Site internet: www.afdr.info
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

AVIS DE DÉCÈS - CORRECTON

CÔTÉ (Mme Solange)



Le 7 décembre 2012, est décédée à la Résidence Beaumanoir de Chicoutimi, Mme Solange Côté, épouse de feu Dr Benoît Angers, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Lezzie Tremblay et de feu M. Éloi Côté.

L'exposition des cendres et les funérailles
auront lieu à une date ultérieure

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Sillery (Québec).

Elle était la mère de: Paul Angers (Johanne Gauthier), Christine (Michel M. Bonneau), Raymond, Louise (Richard Tremblay) et Pierre (France Legros). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Stéphanie Angers (Gérard Fabre), Alexandra (Aimé-Jules Bizimana), Marie-Annick Bonneau (Reynald Poulin), Gilles-Philippe (Martine Côté), Héloïse, François Tremblay (France Beauregard), Daniel Munger-Angers, Geneviève, Laurie et Andréanne; ses arrière-petits-enfants: Annabelle, Guillaume, Louis-Félix, Sophia, Magalie, Anais et Yoann. Elle était la sœur de: feu Benoît Côté (feu Édith Girard), feu Thérèse (feu Dr Vincent Guimond), feu Cora (feu Alphonse Dubois), feu Marielle (feu Bernard Gauvin), feu Mario (Marie Côté), feu Jean-Noël (feu Cosette Carignan), feu Florent (Huguette Plourde) et Rachel (feu Tony Saulnier); la belle-soeur de: feu Jeannette Angers (feu J.B. Boisvert), feu Antonio (feu Yvette Claveau), feu Philippe-Auguste (feu Esther Murdoch), feu Gertrude (feu J.B. Fraser), Lucille (feu Clovis Cardinal), Monique (feu Claude Tremblay), feu Thérèse (feu Yvan Custeau) et feu Cyrille (feu Lucie Chouinard).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

La famille remercie notre cousine Claire Angers et son mari Berthold Boivin ainsi que le personnel de la Résidence Beaumanoir pour le soutien apporté à notre mère au cours de la dernière année.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (département de cardiologie) sera présente au salon funéraire afin de les recueillir



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: Télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.info - Site internet: www.afdr.info
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

AVIS DE DÉCÈS

FILLION (Mme Germaine)



Entourée de l'amour de sa famille, le 19 décembre 2012, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 78 ans et 10 mois, Mme Germaine Fillion, épouse de feu M. Rosaire Pilote, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Claire Tremblay et de feu M. Patrick Fillion. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 21 décembre 2012 de 18 h 30 à 22 h et le samedi 22 décembre 2012 de 11 h à 15 h à

l'Alliance funéraire du Royaume
Résidence St-Luc
2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2012 à 15 h 30 à l'église Ste-Anne. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées cimetière Ste-Anne à une date ultérieure. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Réginald Pilote (Andrée Sabourin), Camil, Maurice (Marlene Boudreault) et Luc (Nancy Tremblay); ses petits-enfants: Véronique Pilote sa filleule, David (Natacha), Alex (Alexandra), Ann-Élisabeth et Samuel. Elle était la sœur de: feu Julien Fillion (feu Germaine Laberge), feu Maurice, feu Colette (feu Jos Michaud), Noël (feu Aline Côté), feu Bertrand (Marie-Alice Tremblay), feu Marcelle (feu Charles Desrochers), feu Françoise (feu Réal Gravel), feu Rachelle (feu Eddy Tremblay), Madeleine (feu Rosaire Bouchard), Thérèse, Rodrigue (Louise Bélanger), Claire (sœur NBC) et Gisèle. Elle était la belle-soeur de: feu Alfred Pilote, feu Irène, feu Lucie, feu Lévis, feu Charles, Gilles, Jean, feu Carmen et feu Ronaldo. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: Télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.info - Site internet: www.afdr.info
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

*La fleur
est éphémère
à mes yeux,
mais elle
est éternelle
à mon cœur.*

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (M. Vilmond)



Le 20 décembre 2012, est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 90 ans et 9 mois, M. Vilmond Fortin, époux de feu Mme Marie-Claire Poirier, demeurant aux Jardins Ste-Émilie, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711 rue Cabot, Jonquière (secteur Kénogami)

le mercredi 26 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 27 décembre 2012 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 27 décembre 2012 à 11 h à l'église St-Mathieu. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Fortin et les cendres seront inhumées au cimetière Jonquière. Il était le fils de feu Mme Blanche Gaudreault et de feu M. Elie Fortin. Il laisse dans le deuil ses enfants: France (Jacques Simard), Micheline (Alain Garant), Jean-Pierre (Danielle Bolduc), Lison; ses petits-enfants: André (Geneviève), Alain (Robin), Véronique (Célia), Isa-Belle (Michaël), Raphaël, Emy-Lee; ses arrière-petits-enfants: Sandrine, Tamélya. Il était le frère de: feu Fernande Fortin (Raymond Dechamplain), Jeannot, feu Yvette (feu Laurent Bergeron), Rolande (feu Adrien Gaudreault), Maurice, Mariette; le beau-frère de: feu Jean Poirier (feu Antoinette Muckle), feu Marie-Louise (feu Simon Poirier), feu Marie-Emma (feu Henri Proulx), feu Ephraïm (feu Marie, feu Gilberte Goupil), Jeannine (feu Marcel Girard, feu Armand Gagnon), feu Henri (feu Exelia St-Laurent), Philippe (Astride St-Laurent), Thérèse (André Bresciano), Mathias (Gilberte Gauthier), Noëlla (Marcel Maltais), Monique (Jean-Marie Gagnon). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

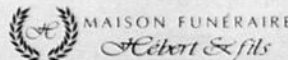
FOURNIER (Mme Colette)



Le 17 décembre 2012, est décédée à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 67 ans et 11 mois, Mme Colette Fournier, épouse de M. Roger Besson, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Édouard Fournier et de feu Mme Marie-Alice Maltais. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert et fils
2355, boulevard Wallberg
Dolbeau-Mistassini

le samedi 22 décembre 2012 à compter de 12 h 30, suivi d'une célébration de la Parole à 16 h. Outre son époux, M. Roger Besson, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: feu Adrien (feu Pierrette Marcotte), feu Gérard (Marie-Rose Tremblay), feu Paul (Berthe Doucet), feu Marie-Claire, Germaine (feu Lucien Lalancette), Gertrude (Raymond Bonneau), Lucienne (Lionel Fortin), feu Philippe, Jeannine (feu Irène Bouchard), Rosaire (Éliane Lalancette), Marthe (Martial Bouchard), Aimé (Madeleine Frigon) et Aline; ses beaux-frères et belles-sœurs: Rolande (feu Ulric Hudon), feu Lionel, feu Lucien-Rock (Jacqueline Gaudreault), Gisèle (Yvon Cousineau), Réal (Denise Lévesque), Brigitte (feu Robert Petit), feu Suzanne et Réjeanne ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation La Maison-Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9.



Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026
Télécopieur: (418) 276-1447, courriel: info@hebertetfils.com - Site internet: www.hebertetfils.com Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils
Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (M. Bernard)



Le 19 décembre 2012, est décédé au Jardin de MesAnge, à l'âge de 60 ans et 2 mois, M. Bernard Gauthier, fils de feu M. Arthur Gauthier et de feu dame Clémence Morel, époux de dame Christiane Maltais, demeurant rue de la Rivière à Ste-Monique. La famille recevra les condoléances le vendredi 21 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2012 à compter de 11 h

au sous-sol de l'église
de Ste-Monique

Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2012 à 14 h à l'église de Ste-Monique. M. Gauthier sera confié au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son épouse dame Christiane Maltais, il laisse dans le deuil sa fille Marjorie Gauthier (Guy Bergeron); ses petits-enfants adorés: Sandrine et Zack Bergeron. Il était le frère de: feu Réal Gauthier (Nicole Tremblay), feu Gérard (Suzanne Gagné), Jean-Marc, Lévis (Pâquerette Bouchard), Réjean (feu Lisette Tremblay), Candide (feu Régis Patry), Dominic (Mona Gagnon), Gervais (Marianne Rivard) et Michel (Lesley Hutchinson). Il était le gendre de M. Daniel Maltais (feu Aurore Goulet, Flore Côté). Il était le beau-frère de: feu Sylvie Maltais (feu Éric Brisson, Richard Gilbert) et feu Dany. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean-Est, 1540, boul. Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Pour rendre hommage à M. Gauthier, visitez le site: www.residencefuneraielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-St-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (Mme Manon)



Le 15 décembre 2012, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 46 ans et 10 mois, Mme Manon Girard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Pâquerette Simard et de feu M. Fernand Girard. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 décembre 2012 à 11 h 30 à

la chapelle de la 5e Saison
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil son conjoint M. Éric Girard. Elle était la sœur de: Jacques Girard, Michel (Ginette Godin), feu André et Linda (Benoît Fontaine). Elle laisse également dans le deuil sa belle-mère Mme Claude Blackburn ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, autres parents et ami(es).



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: Télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.info - Site internet: www.afdr.info
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

AVIS DE DÉCÈS

GRAVEL (M. Maurice)



Le 19 décembre 2012, est décédé au Centre d'hébergement des Chênes, à l'âge de 99 ans, M. Maurice Gravel, époux de Mme Jeannine Pagé, demeurant au Centre d'hébergement des Chênes, Jonquière, autrefois rue Grandville, Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048 de Neuville
Jonquière (ancienne gare)

le vendredi 21 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2012 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2012 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. Ultérieurement, nous procéderons à l'inhumation de M. Gravel au cimetière St-Jean-Vianney.

Il était le fils de feu M. Thomas Gravel et de feu Mme Laure Boucher. Outre son épouse, Mme Jeannine Pagé, il laisse dans le deuil ses enfants: France Gravel (André Blackburn), Francine (André Mercier), Jacynthe (Sylvain Simard), Johanne (Mario Tremblay), Jocelyn (France Tremblay), Clément (Donna Dallaire). Il était le frère de: feu John Gravel (feu Laura GrandMaison), feu Henry (feu Blanche Boucher, feu Jeannette Gilbert), feu René (feu Marie-Jeanne Gaudreault), feu Octave (feu Germaine Tremblay), feu Philippe, feu Blanche (feu Lionel Gagnon), feu Germaine (feu Léon-Maurice Tremblay), feu Cécile (feu Georges-Etienne Laberge), feu Jeanne-d'Arc (feu Philippe Ouellet), feu Thérèse (feu Lionel Pagé), feu Patrick (feu Reine Tremblay), Marguerite (feu Gérard Larouche), Colette (feu Florent Lapointe), sœur Marcelle des sœurs du Bon-Conseil, Laurier (feu Odette Martel), feu Delphine (Richard Charest); le beau-frère de: feu Aimée Pagé (feu John Cannon), feu Geneviève (feu Gérard Bédard), feu Roland, feu Évangéline (feu Alcide Tourangeau), sœur Rita du Bon Pasteur, feu Yolande (René Legaré), Fernand (Lily Bédard), Colette (feu Jean-Louis Lemieux), Rolande (feu Fernand St-Hilaire), Suzanne (feu Gilles Barrette). Il laisse également dans le deuil 12 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière pour le Centre d'hébergement des Chênes. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

GUAY (M. Jean-Claude)



Est décédé paisiblement entouré d'amour, à la Maison Notre-Dame du Saguenay, le 19 décembre 2012, à l'âge de 67 ans et 1 mois, M. Jean-Claude Guay, époux de feu Mme Claire Marrier et conjoint de Mme Hélène Perron, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel et fils, Réseau Dignité
825, Bégoin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 21 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 22 décembre 2012 à 11 h à la chapelle Gravel & fils. Il laisse dans le deuil outre sa conjointe Mme Hélène Perron; les enfants de Mme Perron: Martin Gagné (Isabelle Cauchon), Jean-François Gagné (Annick Lavoie), Steeve Gagné (Véronique Dufour); ses petits-enfants: Guillaume, Myriam, Philippe et Alyssa; ses sœurs: Madeleine et Clémence Guay; son beau-frère Daniel Perron. Il laisse également dans le deuil les membres des familles Marrier et Lapointe ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Remerciements particuliers à toute l'équipe des soins palliatifs et au personnel du département d'oncologie de l'Hôpital de Chicoutimi et également au personnel attentionné de la Maison Notre-Dame du Saguenay pour l'accompagnement et les bons soins. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Guay et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LABERGE (Mme Pâquerette Harvey)



Le 20 décembre 2012, est décédée à la Résidence des Années D'Or, à l'âge de 89 ans et 9 mois, Mme Pâquerette Harvey, épouse de feu M. François-Xavier Laberge, demeurant à la Résidence des Années D'Or, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580 rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 23 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 24 décembre 2012 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 24 décembre 2012 à 11 h à l'église St-Raphaël. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Harvey et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Alice Tremblay et de feu M. Alfred Harvey.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Andrée Laberge (André-Gaétan Corneau), Luc (Lise Lemyre), Gilles, Marie-France (Clément Bergeron), feu Léon-Maurice (Lyne Bouchard, Walter Bouchard), Réjeanne (André Desgagné), Jacques (Rachel Reid), feu Marcel, Sylvain (Guyline Bouchard). Elle était la sœur de: feu Pierre Harvey (feu Isola Tremblay), feu Philippe (feu Louiselle Turcotte), feu Charles (feu Cécilia Girard), feu Joseph (feu Audilus Ratté), feu Léon (feu Laurette Gravel), feu François (feu Marie-Ange Morissette), feu Oscar (feu Simone Duchesne), feu Joseph-Eugène (feu Emma Tremblay), feu Cécile (feu Lorenzo Lepage), feu Berthe (feu Edmond Bergeron), feu Alberta (feu Joseph Marquis), feu Marie (feu Eugène Gagnon), feu Rosalida (feu Maurice Tremblay); la belle-sœur de: feu Lucien Laberge, feu sœur Germaine du Bon Pasteur, Louis-Joseph (feu Simone Grenier), sœur Bernadette du Bon Pasteur, feu Maurice (Suzanne Taillon), sœur Thérèse du Bon Pasteur, Marie-Jeanne (Lawrence Murray), feu sœur Cécile de l'Institut Notre-Dame. Elle laisse également dans le deuil 16 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier est adressé aux membres du personnel du 1er étage de la Résidence des Années D'Or pour les excellents soins prodigués à Mme Harvey. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière pour la Résidence des Années D'Or. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

LAROCHE (M. Gérard)



Le 19 décembre 2012, est décédé à l'Hôpital d'Alma, à l'âge de 82 ans et 5 mois, M. Gérard Larouche, époux de feu Mme Charlotte Girard, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix secteur Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et amis à

l'église Ste-Croix de Lac-à-la-Croix
rue St-Louis
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
sous la direction de la Maison funéraire Hébert & Desbiens

le dimanche 23 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 24 décembre 2012, jour des funérailles, de 13 h à 14 h. Les funérailles de M. Gérard Larouche seront célébrées le lundi 24 décembre 2012 à 14 h à l'église Ste-Croix de Lac-à-la-Croix. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière paroissial. Il était le fils de feu M. Georges Larouche et de feu Mme Emma Tremblay. Il laisse dans le deuil ses enfants: Claire, Réjean (Angèle Bilodeau), André (Diane Côté), Mario (Ginette Thibeault), Camil et Jocelyn;

ses petits-enfants: Jimmy, Samuel, Mireille, Claudia, Marjorie ainsi que Elisa et Thomas Belhache; ses arrière-petits-enfants: Livia et Jade; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Girard; ses neveux et nièces des familles Larouche et Girard ainsi que plusieurs autres parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer.



MAISON FUNÉRAIRE
Hébert & Desbiens

Pour informations: Bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertdesbiens@bellnet.ca et site internet: hebertdesbiens.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

LOWER Mme Kathleen (Kit)



Le 18 décembre 2012, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Kathleen Lower, fille de feu M. Henry Lower et de feu Mme Kathleen Boisseau, demeurant au Foyer Georges-Hébert à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault & Caron, Réseau Dignité
3970 rue de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont le samedi 22 décembre 2012 de 13 h à 15 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle Nault et Caron.

Elle laisse dans le deuil ses neveux: Brian (Winnie), Gary (Carol) et sa nièce Nancy (Raymond); ses petits-neveux: Kevin, Jason et Richard; sa petite-nièce Danya; sa belle-sœur Denise Latendresse Lower ainsi que plusieurs parents et amis. Pour rendre un hommage à Mme Lower et signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité

AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (M. Claudien)



Le 17 décembre 2012, est décédé à l'Ascension, à l'âge de 80 ans, M. Claudien Maltais, fils de M. Léon Maltais et de feu dame Marie-Alice Thibeault, époux de feu dame Laurence Fortin, demeurant 2e Rue Nord, L'Ascension. La famille recevra les condoléances

le vendredi 21 décembre 2012 à compter de 10 h
à l'église de l'Ascension

Les funérailles auront lieu le vendredi 21 décembre 2012 à 11 h à l'église de l'Ascension. M. Maltais a été confié au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au columbarium de la Résidence Funéraire Lac-St-Jean. Il laisse dans le deuil son fils Jérôme (son amie Carmen Fortin). Il était le frère de: feu Paul-Émile (Gisèle Tremblay), Albert (Diana Pickering), Armandine (feu Normand Bouchard, Gilles Tremblay) et Georgette. Il était le beau-frère de: feu Gertrude (feu Léonard Simard), feu Marie-Paule (Lionel Noël), Robert (Gale), feu Noël (Émérienne Lessard), Noëlla (feu Gérard Morel), Bona (Guy Côté), Francine (René Trépanier), Yvan, Daniel, feu Clément (Raymonde Bergeron) et Jeanne D'Arc (Léopold Fortin). Il laisse également dans

le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon, Alma, G8B 5V3. Pour rendre hommage à M. Maltais, visitez le site www.residencefuneraielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-St-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (Mme Aline Dallaire)



Nous avons le regret de vous annoncer que Mme Aline Dallaire, épouse de M. Olivier Lavoie, demeurant à La Baie, nous a quittés le 18 décembre 2012, à la Maison Notre-Dame du Saguenay. Son départ laisse déjà un grand vide dans notre vie et dans nos cœurs elle continuera de vivre éternellement. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873 de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 21 décembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2012 à 11 h à l'église St-Alphonse de La Baie.

Elle est la fille de feu dame Marie-Rose Desbiens et de feu M. Conrad Dallaire.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Olivier Lavoie, ses enfants: feu François (Christiane Milliard), Diane (Michel Boulianne), Johanne (André Gagnon), Alain (Mireille Nadeau); ses 10 petits-enfants: Patrick, Daniel, Stéphane, André, feu Sébastien, Pierre-Olivier, Christina, Alexandra, Frédérique, Laurence; ses 5 arrière-petits-enfants: Anne-Sophie, Virginie, Charles-Antoine, Olivier et Alexis. Elle est la sœur de: feu Jeanne (Pierre Martel), feu Anita (Georges-Henri Tremblay), feu Georges-Henri (feu Marie-Reine Gagné), feu sœur Philomène (Bon-Conseil), Marguerite (feu Olivier Thibeault); la belle-sœur de: Marie-Laure (feu Johnny Gagné), feu Marie-Thérèse (feu Joseph Gagné), feu Joseph-Alfred, feu Albany (Lucille Houde), feu Jean-Marie (Laurette Boies), feu Madeleine (feu Ronaldo Brassard), feu Thomas, feu Fernand (Blanche-Yvonne Lavoie), Jeannette (Joseph-Aimé Houde).

Elle laisse également dans le deuil ses nombreux filleul(e)s, neveux et nièces et de nombreux parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Dallaire et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilsbaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité

AVIS DE DÉCÈS

MAILHOT (Mme Nicole)



Le 19 décembre 2012, est décédée au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, à l'âge de 68 ans et 7 mois, Mme Nicole Mailhot, épouse de M. Bernard Privé, demeurant à Roberval et autrefois de Normandin. Elle était la fille de feu M. Arthur Mailhot et de feu Mme Yvonne Doré. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 23 décembre 2012, de 12 h 30 à 17 h et au

Funérarium Marcel Dion
1140, avenue de l'église
Normandin

le lundi 24 décembre 2012, jour des funérailles à compter de 8 h 30.

Les funérailles de Mme Nicole Mailhot seront célébrées le lundi 24 décembre 2012 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin.

Outre son époux, M. Bernard Privé, elle laisse dans le deuil ses deux filles chéries: Josée (Dany Tremblay) et Véronique (Steeve Hunter); ses petites-filles adorées: Marie-Michèle et feu Any-Pier; ses frères et sœurs: feu Eugène, Fernande (Charles-Henri Grenon), Marcel (Laurette Dion), feu Armand (Marielle Asselin), Lucile (feu Gérard Tremblay), feu Normand (Raymonde Ethier), feu Marcelle (Jean-Marie Bergeron), Louise (Léo Bergeron), Monique (Robert Laporte), feu François, Françoise (Jean-Marie Allard), feu Claudette (Jean-Marie Allard) et Claude (Lyne Doucet); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Privé: feu Réjeanne, Noëlla (Jean-Roch Boulianne), Nicole (Victor Boulianne), Pauline (Jacques Lévesque), Carmen (Maurice St-Pierre), feu Yvon (Thérèse Harvey), Martin (Jacinthe Gauthier), Francine (Marcel Bhérer) et Gervais (Lucie Naud) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques, 1230, boulevard Walberg, suite 307, Dolbeau-Mistassini, Qc, G8L 1H2.



MAISON FUNÉRAIRE
Marcel Dion inc.

Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023, courriel: marceldion@bellnet.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion de Normandin (Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec) en collaboration avec la Maison funéraire Marc Leclerc Ltée de Roberval (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Jeanne-Ida Gagnon)



Le 18 décembre 2012, est décédée à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'âge de 91 ans et 7 mois, Mme Jeanne-Ida Gagnon, fille de feu M. Eugène Gagnon et de feu dame Hélène Tremblay, épouse de feu M. Lucien Tremblay, demeurant route 169 à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. La famille recevra les condoléances le vendredi 21 décembre 2012 de 19 h à 22 h et le samedi 22 décembre 2012 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac-St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord, Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2012 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Gagnon sera confiée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement). Elle était la mère de feu Hélène (feu Rodrigue Gaudreault). Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Line (Félix Grondin), feu Harold (Johanne Cloutier), Jean et feu Claude; ses arrière-petits-enfants: Valérie, Carine, Claudia, Hélène, Julie, Samuel et Lauralie. Elle était la sœur de: feu Claire (feu Lorenzo Simard), feu Robert (feu Marie-Paule Perron), feu Rosaire, Léo (Yolande Lebel), Rolande (feu Robert Bourque) et Pierrette (Rémi Maltais). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300 boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Pour rendre hommage à Mme Gagnon, visitez le site www.residencefuneraielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-St-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

Avec
profonde
sympathie,
nous offrons
nos condoléances
aux familles
éprouvées



Le Quotidien
Le Progrès
dimanche



Le ministère des Transports a annoncé qu'il rendait disponibles des cartes interactives des sentiers de motoneige sur le portail d'information Québec 511.

(Archives Michel Tremblay)

Sentiers permanents de motoneige

Des autorisations cet hiver



llevesque@lequotidien.com

JONQUIÈRE - Le réseau de sentiers permanents de motoneige ne devrait pas se concrétiser avant la saison 2013-2014. Mais dès cet hiver, les autorisations pour le tracé final sur les terres publiques devraient être obtenues.

Deux comités sont actuellement au travail pour analyser les recommandations faites l'automne dernier par les membres de la Table des véhicules hors route de la Conférence régionale des élus (CRE) du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Nous devrions être en mesure d'avoir des premières autorisations pour les sentiers permanents au début de l'année. On veut envoyer un signal qu'on veut des sentiers permanents. Mais on ne sera pas capable de tout régler tout de suite. Nous pouvons toutefois penser à un réseau permanent à la prochaine saison », a affirmé le ministre des Transports et des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, à l'issue d'une conférence de presse tenue hier à Jonquière.

Des premiers sentiers permanents seront établis au

cours des prochains mois pour les véhicules hors route, dont les quads, sur les terres publiques. Ce n'est toutefois qu'après les Fêtes qu'un comité se penchera sur la question des compensations pour les propriétaires de terres privées.

« Il y a déjà un décès dans la saison. C'est un bénévole de ma région qui a perdu la vie. (...) Les gens ne doivent pas aller sur les cours d'eau non balisés ou à des endroits non sécuritaires. »

- Dany Quirion

« On a commencé par ce qui était moins compliqué à régler. Au début de l'année, on va toutefois se pencher sur les solutions concernant les terres privées », indique Dany Quirion, président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, qui participe aux discussions des comités.

Pas assez concret

Plusieurs intervenants invités à la conférence de presse s'attendaient toutefois à de meilleures nouvelles, hier.

« On est un peu restés sur notre faim. Ici, à Saguenay, on

ce qu'on fait c'est du concret. Les sentiers sur les monts Valin sont ouverts. Les gens travaillent. Et hier (jeudi), le maire Jean Tremblay a envoyé 218 chèques par la poste aux citoyens et agriculteurs », a répondu Fabien Hovington, président du comité VHR à Saguenay.

Le président de la Table des véhicules hors routes, dont le mandat est arrivé à échéance à l'automne dernier, le maire de Roberval Michel Larouche, se réjouit de la volonté du ministre Gau-

dreault, mais considère que le temps presse. « On sent que le ministre est sensible à la question. Ce qui est une bonne chose. Parce qu'on est rendu à une étape où nous avons besoin de signaux », estime M. Larouche.

Sur le plan des compensations, la table a suggéré, entre autres solutions, le versement d'un crédit d'impôt aux agriculteurs et propriétaires de terrains privés pour qu'ils acceptent le passage des motoneigistes et quadistes sur leurs terres. □



Le président de la Fédération des clubs de motoneige, Dany Quirion, a participé à la conférence de presse d'hier en compagnie du député de Jonquière et ministre des Transports, Sylvain Gaudreault.

(Photo Michel Tremblay)

Deux programmes

11,5 M\$ investis

LAURA LÉVESQUE

llevesque@lequotidien.com

JONQUIÈRE - Québec confirme la reconduction de deux programmes totalisant 11,5 millions \$ pour soutenir l'industrie de la motoneige et lance un appel à la prudence en ce début de saison.

Le ministre des Transports et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault a annoncé hier ces initiatives en appui aux clubs du Québec, lors d'une conférence de presse tenue à Jonquière devant plusieurs élus et intervenants du milieu de la motoneige.

Doté d'une enveloppe de 6 millions \$ pour l'année 2012-2013, le programme d'assistance financière permet aux clubs d'entretenir adéquatement les sentiers, d'acheter l'équipement nécessaire, d'assurer la promotion et la formation.

Le ministre a également annoncé qu'un montant de 5,4 millions \$ est disponible pour le programme d'aide financière pour les infrastructures et la protection de la faune qui vise à soutenir la réalisation de travaux ou l'amélioration d'infrastructures de sentiers pour les véhicules hors route. Les programmes sont financés par une partie des sommes versées par les propriétaires de VHR pour la contribution sur l'immatriculation.

2 MM \$ par année

« L'industrie de la motoneige est un levier économique important pour le Québec et un produit touristique non négligeable. Ça représente 2 milliards \$, 14 400 emplois dans les régions. Il est donc essentiel d'encadrer convenablement la pratique pour qu'elle demeure sécuritaire. J'invite d'ailleurs tous les adeptes à la plus grande prudence et au respect des consignes de sécurité », a insisté M. Gaudreault.

Présent à la conférence de presse, le président de la Fédération des clubs de motoneige, Dany Quirion a également plaidé pour une plus grande prudence en ce début de saison.

« Il y a déjà un décès dans la saison. C'est un bénévole de ma région qui a perdu la vie. On n'a pas les mêmes réflexes en début de saison. Les gens ne doivent pas aller sur les cours d'eau non balisés ou à des endroits non sécuritaires. Laissez-nous le temps d'aller vérifier avant », a conseillé M. Quirion. □

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINNE

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Portland	26	16	10	1	1	85 85 34
Providence	25	14	9	0	2	61 69 30
Worcester	26	13	10	1	2	72 78 29
Manchester	27	12	11	2	2	75 70 28
St. John's	29	15	0	1	68	80 27

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Springfield	26	15	6	2	3	89 61 35
Bridgeport	27	13	11	1	2	83 90 29
Albany	24	9	9	0	6	58 65 24
Connecticut	26	11	13	2	0	74 88 24
Adirondack	26	11	14	1	0	64 77 23

SECTION EST

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Syracuse	26	17	6	1	2	95 70 37
Binghamton	23	15	6	1	1	74 56 32
Hershey	28	14	12	1	1	77 75 30
W-B/Scrntn	26	13	11	1	1	72 72 28
Norfolk	25	11	13	1	0	69 78 23

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Abbotsford	27	15	6	3	3	66 53 36
Toronto	26	15	9	1	1	88 72 32
Lake Erie	29	14	13	1	1	90 94 30
Rochester	25	12	10	2	1	84 80 27
Hamilton	25	10	12	1	2	58 80 23

SECTION MID-OUEST

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
G. Rapids	25	14	9	1	1	78 72 30
Rockford	28	14	12	1	1	91 87 30
Peoria	28	13	11	2	2	72 90 30
Chicago	25	13	9	2	1	66 71 29
Milwaukee	27	12	12	2	1	74 82 27

SECTION SUD

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Charlotte	29	17	9	0	3	94 79 37
Texas	26	14	8	2	2	64 65 32
Houston	27	14	9	1	3	85 77 32
Oklahoma	26	13	9	1	3	86 78 30
San Antonio	29	10	16	0	3	71 89 23

Mercredi 19 décembre

Norfolk 4 Hershey 4	Albany 3 Bridgeport 4	San Antonio 0 Texas 2	Abbotsford 0 Chicago 1	Springfield 2 Portland 3	Rockford 3 Milwaukee 1	Toronto 3 Lake Erie 4 (P)	St. John's 2 Adirondack 3	Rochester 2 Grand Rapids 4	W-B/Scrntn 3 Binghamton 4
---------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------	--------------------------	------------------------	---------------------------	---------------------------	----------------------------	---------------------------

Jeudi 20 décembre

Houston 3 Lake Erie 4	Peoria 5 Charlotte 4 (F)	Vendredi 21 décembre	Peoria à Charlotte, 19h	San Antonio à Toronto, 19h	Connecticut à Manchester, 19h	Abbotsford à Grand Rapids, 19h05	Binghamton à Rochester, 19h05	Worcester à Providence, 19h05	Albany à Norfolk, 19h30	St. John's à Hamilton, 19h30	Adirondack à Syracuse, 19h30	Texas à Okla. City, 20h	Rockford à Milwaukee, 20h
-----------------------	--------------------------	----------------------	-------------------------	----------------------------	-------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------	---------------------------

Samedi 22 décembre

St. John's à Toronto, 15h	Springfield à Hershey, 19h	Texas à Oklahoma City, 19h	Portland à Manchester, 19h	San Antonio à Hamilton, 19h	Chicago à Grand Rapids, 19h	Adirondack à Bridgeport, 19h	Providence à Connecticut, 19h	Abbotsford à Rockford, 19h05	Rochester à Binghamton, 19h05	Albany à Norfolk, 19h15	Houston à Lake Erie, 19h30	W-B/Scrntn à Syracuse, 19h30
---------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------	-------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------	----------------------------	------------------------------

LES MARQUEURS

	MJ	B	A	PTS
Eberle, Okl.C.	26	19	1	38
Schultz, Okl.C.	26	14	24	38
Atkinson, Spring.	26	15	10	30
Taffe, Hershey	28	6	22	28
Johnson, Syracuse	26	16	11	27
Boychuk, Charlotte	19	14	13	27
Niederreiter, Bridg.	27	13	14	27
Schenn, Adirondack	26	12	15	27
Hensick, Peoria	28	9	18	27
Audy-Mar, Spring.	26	8	19	27
Bolduc, Portland	27	13	13	26
Kennedy, Worcester	26	12	14	26
St-Pierre, Rockford	28	12	14	26
Sgarbossa, Lake Erie	29	11	15	26
Holland, Norfolk	25	11	14	25

JUNIOR MAJEUR

SECTION TELUS EST

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Québec	35	23	9	1	2	138 96 49
Rimouski	36	22	10	1	3	133 114 48
Baie-Comeau	35	21	11	1	2	143 103 45
Victoriaville	36	15	15	2	4	121 123 36
Chicoutimi	36	16	16	2	2	105 118 36
Shawinigan	34	7	24	1	1	64 142 17

SECTION TELUS OUEST

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Blainville B.	34	22	8	1	3	149 92 48
Rouyn-Nor.	32	21	10	1	1	149 118 47
Drummond	35	20	14	0	1	116 120 41
Val-d'Or	35	16	16	0	3	133 131 35
Gatineau	34	13	19	1	1	100 129 28
Sherbrooke	34	9	21	2	2	84 146 22

SECTION MARITIMES

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Halifax	33	28	3	1	1	166 92 58
Moncton	35	22	12	1	0	143 116 45
I.-P.-É.	35	19	14	2	0	130 126 40
Saint-Jean	34	16	18	0	0	103 129 32
A-Bathurst	37	13	19	4	1	121 147 31
Cap-Breton	36	9	21	2	4	97 153 24

Mercredi 19 décembre

L.-P.-É. 1 Moncton 6	Gatineau 2 Drummondville 3 (F)	Jeudi 20 décembre	Québec 3 Victoriaville 5	A-Bathurst 3 Saint-Jean 0
----------------------	--------------------------------	-------------------	--------------------------	---------------------------

Vendredi 21 décembre

Moncton au Cap-Breton, 18h.	Halifax à Saint-Jean, 18h30.	I.-P.-É. à A-Bathurst, 18h30.	Rimouski à Québec, 19h.	Shawinigan à Victoriaville, 19h.	Drummond à Sherbrooke, 19h.	Rouyn à Blainville, 19h30.	Val-d'Or à Gatineau, 19h30.	B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
-----------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------	----------------------------------	-----------------------------	----------------------------	-----------------------------	--------------------------------

Samedi 22 décembre

Blainville à Drummondville, 16h.	Moncton à I.-P.-É., 18h.	Halifax au Cap-Breton, 18h.	Baie-Comeau à Québec, 19h.	Sherbrooke à Gatineau, 19h30.	Victoriaville à Rimouski, 19h30.	Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
----------------------------------	--------------------------	-----------------------------	----------------------------	-------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Samedi 23 décembre

Cap-Breton à Halifax, 18h.	A-Bathurst à Saint-Jean, 18h.	Rouyn à Val-d'Or, 19h.
----------------------------	-------------------------------	------------------------

Dimanche 30 décembre

I.-P.-É. à A-Bathurst, 15h.	Saint-Jean à Moncton, 15h.	Val-d'Or à Rouyn, 16h.	Gatineau à Blainville, 16h.	Québec à Sherbrooke, 16h.	Rimouski à Victoriaville, 19h30.	Drummondville à Shawinigan, 16h.	Chicoutimi à Baie-Comeau, 16h.
-----------------------------	----------------------------	------------------------	-----------------------------	---------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
J. Currie, I.-P.-É.	30	31	61
B. Duffy, I.-P.-É.	24	35	59
N. MacKinnon, Halifax	22	30	52
Jean-S.-Dea, Rouyn	29	22	51
M. Grogorenko, Québec	29	21	50
A. Mantha, Val-d'Or	28	22	50
D. Jaskin, Moncton	23	27	50
S. Andriehetto, Rouyn	20	30	50
P. Trainor, Rimouski	20	30	50
O. Brien, Bathurst	23	25	48
J. Drouin, Halifax	19	29	48
A. Lavioie, Cap-Breton	19	29	48
A. Saulnier, Moncton	16	31	47
P. Straka, B.-Comeau	26	20	46
A. Erna, Québec	19	27	46
M. Beaudry, Val-d'Or	16	30	46
Alex Saulnier, Moncton	17	28	45
J. Huberdeau, St-Jean	16	29	45
Scott Oke, Rimouski	18	26	44
P. Danault, Victoriaville	14	30	44

Les Saguenéens

	PJ	B	A	PTS
38-Guillaume Asselin	36	14	23	37
10-Charles Hudon	27	18	18	36
27-Laurent Dauphin	30	14	19	33
12-S. Sylvestre	36	8	19	27
22-Lukas Sedlak	33	11	12	23
58-Mathieu Gagnon	32	6	11	17
32-Jérémy Grégoire	31	7	14	17
09-Alexandre Roy	33	5	9	14
08-Guillaume Cloutier	29	1	10	11
02-P. Archambault	36	0	10	10
26-Gabriel Gagnon	33	6	3	9
17-Simon Tremblay	36	4	8	8
19-Tristan Tremblay	32	2	3	5
39-Carl Tremblay	35	1	3	4
44-Scott Carrier	31	0	3	3
24-Michael Gagnon	35	0	3	3
28-S.C. Blackburn	5	1	1	2
07-Silas Neeposh	32	1	2	2
64-Nick Marois	33	1	0	1
25-Samuel Pouliot	2	0	0	0
11-M.-Fr. Bernier	3	0	0	0
27-Jérémy Carignan	3	0	0	0
36-N. Dumolung	6	0	0	0

Gardiens

	PJ	G	P	Min.	BA	BL	Moy.
C. Gibson	17	8	6	822.57	40	2	2.92
J. Billia	12	4	4	566.53	30	0	3.18

CHAMPIONNAT MONDIAL

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Rép.-Thèque	0	0	0	0	0	0
Finlande	0	0	0	0	0	0
Lettonie	0	0	0	0	0	0
Suède	0	0	0	0	0	0
Suisse	0	0	0	0	0	0

Gardiens

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Canada	0	0	0	0	0	0
Russie	0	0	0	0	0	0
États-Unis	0	0	0	0	0	0
Slovaquie	0	0	0	0	0	0
Allemagne	0	0	0	0	0	0

Mercredi 26 décembre

Lettonie vs Finlande, 2h30	Allemagne vs Canada, 4h30	Rép.-Tchèque vs Suède, 7h	Slovaquie vs Russie, 9h
----------------------------	---------------------------	---------------------------	-------------------------

Jeudi 27 décembre

Suisse vs Lettonie, 7h	États-Unis vs Allemagne, 9h
------------------------	-----------------------------

Vendredi 28 décembre

Finlande vs Rép.-Tchèque, 2h30	Canada vs Slovaquie, 4h30	Suède vs Suisse, 7h	Russie vs États-Unis, 9h
--------------------------------	---------------------------	---------------------	--------------------------

Samedi 29 décembre

Calendrier préparatoire en Finlande

Jeudi 20 décembre

Suède 2 É.-U. 3 (P)	Finlande 3 Canada 2
---------------------	---------------------

Samedi 22 décembre

É.-U. c. Finlande, 6h.	Suède c. Canada, 9h.
------------------------	----------------------

NORD-AMÉRICAINNE

	MJ	G	P	D	BP	BCPTS
Jonquière	17	13	4	0	0	78 54 26
Cornwall	16	10	5	0	1	64 64 21
Thetford Mines	16	9	4	3	0	64 60 21
R.-du-Loup	14	8	3	1	2	64 52 19
Sorel-Tracy	18	7	8	3	0	75 83 17
St-Georges	18	6	11	0	1	71 78 12
Trois-Rivières	17	5	10	1	1	47 72 12

Dimanche 16 décembre

S.-Georges 3 R.-du-Loup 5	Vendredi 21 décembre	T.-Rivières à R.-du-Loup, 20h.	Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.	Thet. Mines à S.-Georges, 20h.
---------------------------	----------------------	--------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

Samedi 22 décembre

Cornwall à Jonquière, 19h30.	Dimanche 23 décembre	Blainville à Drummondville, 16h.	Moncton à I.-P.-É., 18h.	Halifax au Cap-Breton, 18h.	Baie-Comeau à Québec, 19h.	Sherbrooke à Gatineau, 19h30.	Victoriaville à Rimouski, 19h30.	Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
------------------------------	----------------------	----------------------------------	--------------------------	-----------------------------	----------------------------	-------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Samedi 29 décembre

Cap-Breton à Halifax, 18h.	A-Bathurst à Saint-Jean, 18h.	Rouyn à Val-d'Or, 19h.
----------------------------	-------------------------------	------------------------

Dimanche 30 décembre

I.-P.-É. à A-Bathurst, 15h.	Saint-Jean à Moncton, 15h.	Val-d'Or à Rouyn, 16h.	Gatineau à Blainville, 16h.	Québec à Sherbrooke, 16h.	Rimouski à Victoriaville, 19h30.	Drummondville à Shawinigan, 16h.	Chicoutimi à Baie-Comeau, 16h.
-----------------------------	----------------------------	------------------------	-----------------------------	---------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------

Les Marquis

	PJ	B	A	PTS
72-Francis Charette	17	14	15	29
10-Dominic Léveillé	17	9	18	27
09-Simon Laliberté	15	6	20	26
22-B. St-Jacques	17	8	14	22
21-Steve Brulé	17	8	10	18
17-Denis Hamel	13	8	9	17
40-Yannick Tremblay	15	4	11	15
25-J. Palement	17	2	13	15
08-Nicolas Dumoulin	17	2	8	10
24-Gaby Roch	16	3	4	7
58-David Massé	7	2	5	7
74-Patrick Bernier	13	2	5	7
97-S. Hyacinthe	11	2	4	6
28-Hugo Carpentier	9	2	2	4

Encore des matchs annulés

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTREAL - La guerre entre les dirigeants de la Ligue nationale de hockey et le syndicat des joueurs va bientôt atteindre le point de non-retour.

Sans surprise, la LNH a confirmé hier l'annulation d'une autre partie de son calendrier régulier. Cette fois, ce sont les matchs qui étaient prévus jusqu'au 14 janvier qui passent à la hache.

Cette dernière décision signifie qu'en tout, 625 rencontres du calendrier régulier ont été sacrifiées dans le cadre de ce lock-out amorcé à la mi-septembre. Ainsi, c'est 50,8% des matchs prévus qui ont été perdus jusqu'à présent.

Puisque Bill Daly, le numéro deux du circuit, a déclaré mercredi qu'une entente doit absolument être en place à la mi-janvier afin qu'une saison soit présentée, on peut donc en conclure que cette dernière tranche de matchs annulés sera la dernière.

Et on peut présumer que le scénario est maintenant simplifié: ou bien les joueurs de la LNH vont être de retour sur les glaces de la ligue le 15 janvier ou autour de cette date, ou bien ils ne le seront pas, et la saison 2012-13 sera entièrement perdue, comme celle de 2004-05 l'avait été lors du lock-out précédent.

Bill Daly, joint hier par *La Presse*, n'a pas voulu confirmer ce scénario.

«Je ne vais rien préciser, s'est contenté de répondre Daly par

courriel. Ce que j'ai dit se passe d'explications.»

Le commissaire Gary Bettman, rappelons-le, a déjà affirmé, il y a deux semaines à New York, être incapable d'imaginer une saison régulière de moins de 48 matchs. Si joueurs et propriétaires finissent par s'entendre sur une nouvelle convention collective, l'idée d'un calendrier de 48 matchs pourrait devenir réalité.

C'est exactement ce qui était arrivé en janvier 1995, quand joueurs et propriétaires avaient mis un terme au premier lock-out de l'ère Bettman. Cette saison-là, les Devils du New Jersey avaient fini par soulever la coupe Stanley le 24 juin, le soir de la Saint-Jean-Baptiste. On peut présumer que les séries de 2013

pourraient se conclure à cette date, ou peut-être même un peu plus tard.

Pour le moment, on raconte que la ligue prépare déjà depuis plusieurs semaines une forme de calendrier d'urgence, qui ne prévoit que des rencontres entre équipes d'une même conférence, pour éviter des déplacements trop longs et pour éviter les voyages trop complexes. Il s'agirait d'un calendrier qui mettrait avant tout l'accent sur les rivalités de division.

Il est dur d'imaginer que la ligue pourrait être en mesure de faire plus et de présenter un calendrier qui dépasserait la barre des 50 matchs. En 2005, la possibilité d'un calendrier d'une trentaine de matchs avait été étudiée à la fin janvier, mais

cette option n'est clairement pas dans les plans cette fois-ci.

Rappelons que les deux parties demeurent incapables de s'entendre sur trois points qui sont de première importance aux yeux des dirigeants du circuit: la durée de la prochaine convention collective, la durée maximale des contrats accordés aux joueurs, et la question des rachats de contrat et des montants placés en fiducie. Les négociations tendues sur ces points avaient d'ailleurs mené à une fin spectaculaire des pourparlers, il y a deux semaines à New York.

Depuis ce drame, aucune autre ronde de négociations n'a eu lieu entre joueurs et propriétaires, et il n'y a pour le moment aucune autre rencontre prévue entre les deux groupes. □



La dissolution du syndicat en quatre questions

C'est aujourd'hui que doit se conclure le vote de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey sur la proposition du déni d'intérêt, un vote qui, dit-on, sera majoritairement en faveur de ladite proposition. Qu'est-ce que cela représente dans le cadre de l'actuel conflit de travail qui oppose les joueurs aux propriétaires? Nous avons posé nos questions à l'avocat Mathieu Fournier, ancien joueur de hockey junior devenu avocat exerçant en droit du travail.

La Presse: À quoi peut servir le déni d'intérêt aux joueurs dans cette cause?

Mathieu Fournier: «C'est une notion éminemment différente de ce qu'on a ici... Ce que je comprends, c'est que les joueurs peuvent ainsi mettre une grosse pression sur les propriétaires de la Ligue nationale. Si le syndicat des joueurs disparaît, il va y avoir une pression sur les dirigeants, et les tribunaux auront à trancher. Si le syndicat disparaît, c'est le modèle qui change. Les joueurs, individuellement, pourraient prendre des recours contre les propriétaires.

La Presse: Dissoudre le syndicat, pour les joueurs, c'est avant tout une menace?

Mathieu Fournier: «Mais c'est une

menace bien réelle. En plus, dans le futur, même si le syndicat disparaît, rien n'empêcherait les joueurs d'en créer un autre. Alors c'est une menace, oui, mais dans le sport en Amérique du Nord, ce serait une première. Les joueurs des autres ligues ne sont jamais allés aussi loin. Je ne crois pas que ce sont des paroles en l'air de la part des joueurs; d'ailleurs, la ligue a répliqué (la semaine dernière) en cour, en voulant prouver la légalité du lock-out. S'il n'y a plus de syndicat, c'est dur de faire reconnaître la légalité d'un lock-out.»

La Presse: Pour les joueurs, dissoudre le syndicat et aller en cour pour contester la légalité du lock-out, ça prendrait beaucoup de temps?

Mathieu Fournier: «Ici, les délais sont assez longs. Aux États-Unis,

je ne sais pas. Peut-être que cette cause pourrait être entendue d'urgence? Ce qui est sûr, c'est que ça engendrerait plusieurs poursuites.

« La dissolution du syndicat, c'est une arme de destruction massive... »

- Mathieu Fournier

J'imagine que c'est une bataille judiciaire qui prendrait beaucoup de temps. Si les joueurs vont de l'avant avec cette menace, ils savent sans doute que ça va mener à l'annulation de la saison.

La Presse: Les joueurs et les propriétaires peuvent-ils vraiment s'embarquer dans une telle guerre juridique?

Mathieu Fournier: «Le modèle actuel de la LNH fonctionne, et je crois qu'il va rester. Dans le sport nord-américain, une telle bataille devant les tribunaux, ce serait une première. Je ne suis pas sûr que les joueurs ou les propriétaires ont le goût d'être des précurseurs à ce chapitre. Les répercussions, ça se mesurerait en pertes de plusieurs dizaines de millions de dollars, en incluant les pertes indirectes comme les revenus de télé et les revenus aux guichets. Et quelle serait la réaction des fans? La dissolution du syndicat, c'est une arme de destruction massive pour faire bouger les propriétaires... Je pense que le prix à payer serait immense pour les deux parties.»

EN BREF

MARQUIS DE JONQUIÈRE

(JSTP) - Le comité de discipline de la Ligue nord-américaine de hockey a officialisé la sanction contre Francis Lessard, des Riverkings de Cornwall. Le dur à cuire sera suspendu deux matchs pour ses coups de tête portés contre le capitaine des Marquis, Martin Grenier, lors de l'affrontement entre les deux formations à Cornwall samedi dernier.

D'autre part, l'as des statistiques et descripteur du Cool-FM de Saint-Georges, Gilles Péloquin, a dressé un tableau des assistances des trois dernières années, incluant celle en cours, pour chaque équipe du circuit Godin. La moyenne de la LNAH est actuellement de 1550 spectateurs par match, comparativement à 1068 l'an dernier, pour une hausse de 482 fans. Les Marquis continuent d'attirer encore plus de monde au Palais des sports, avec une augmentation moyenne de 372 spectateurs/match par rapport à l'an dernier (moyenne de 1589/match en 2011-12 contre 1961/match pour la présente saison)...

TOURNOI NOVICE

(DA) - Le tournoi Novice en Fête de Chicoutimi est à la recherche d'une équipe novice A pour compléter son calendrier. La 27^e édition se déroulera du 10 au 17 février. Pour information ou inscription, on communique avec le président Jocelyn Fortin au 540-4008.

ÉQUIPE QUÉBEC

(JSTP) - Les 22 joueurs d'Équipe Québec qui prendront part au Défi mondial des moins de 17 ans en sol québécois, du 28 décembre au 4 janvier, à Victoriaville et Drummondville, disputeront un match préparatoire samedi, à 16 h, au Colisée Desjardins de Victoriaville contre une formation de la ligue collégiale masculine. Dans les deux formations, on retrouve des joueurs appartenant aux Saguenéens de Chicoutimi ou évoluant pour les Jeannois du Collège d'Alma. Ainsi, le gardien Julio Bilia et l'attaquant Nick Marois des Saguenéens seront à l'œuvre pour Équipe Québec, tandis que du côté des étoiles du circuit collégial, on retrouve les attaquants Samuel Landry et Jonathan Bêland des Jeannois.



Le Canada présentera les éditions 2015, 2017, 2019 et 2021.

(ArchivesPC)

Championnat mondial junior de hockey

Québec intéressée

KATHLEEN LAVOIE

Le Soleil

VICTORIAVILLE - Trente-cinq ans après la présentation conjointe par Montréal et Québec de la finale du Mondial junior de hockey, le Groupe des Remparts, appuyé par la Ville de Québec, se lance officiellement dans la course pour l'obtention de l'une ou l'autre des prochaines éditions de la prestigieuse compétition internationale.

Alors que le Championnat mondial des moins de 20 ans se met en branle à Ufa, en Russie, l'organisation québécoise a fait connaître hier son intention d'organiser l'un des quatre prochains tournois confiés à Hockey Canada, soit ceux de 2015, 2017, 2019 ou 2021.

« On signifie notre intérêt qu'on veut embarquer dans la course pour les quatre éditions que le Canada a obtenues jusqu'à maintenant. On ne cite pas une année en particulier, mais cependant, on a un intérêt à être le comité qui va tenir cet événement à Québec. On a déjà démontré, avec le Championnat du monde senior de 2008, qu'on était capable de tenir un événement international. Si on l'a fait avec des professionnels en 2008, je pense qu'on est capables d'accueillir des juniors », a indiqué d'entrée de jeu le président du Groupe des Remparts, Claude Rousseau, hier.

L'ancien président d'Équipe Québec rappelle que le Mondial junior était l'un des événements qui avaient été ciblés par le groupe de travail comme étant taillés sur mesure pour la capitale. Quant au Groupe des Remparts,

il n'a jamais caché son intention d'organiser l'événement. Il ne reste à ce dernier qu'à étudier l'échéancier et le cahier de charges qui seront dévoilés par Hockey Canada aux termes de l'actuel Mondial junior, en janvier.

Si le tour de Québec venait aussi rapidement que 2015, le Mondial n'aurait, contrairement à la volonté de la Ville de Québec, d'autre choix que d'être tenu dans le vieux Colisée Pepsi, puisque le nouvel amphithéâtre ne sera livré qu'à l'automne 2015.

« On veut embarquer dans la course pour les quatre éditions que le Canada a obtenues. »

- Claude Rousseau

Ce scénario pourrait ouvrir la porte à une présentation conjointe avec Montréal, une formule qui avait été retenue lors de la dernière tenue québécoise de l'événement en 1978 - alors que le Canada et Wayne Gretzky décrochaient le bronze derrière l'Union soviétique et la Suède -, et dont les Remparts ont déjà discuté avec le Canadien de Montréal, à l'époque où Pierre Boivin en était encore le président.

« Ça dépend de quelle année on parle et de la disponibilité de l'amphithéâtre. Mais on avait déjà eu des discussions avec Pierre Boivin et il avait démontré de l'intérêt pour cette idée-là, mais depuis son départ, nous n'avons eu aucune discussion avec le Canadien. Le principe, c'était qu'on serait allés chercher deux éditions, pas nécessaire-

ment consécutives, et qu'une année, la finale se serait tenue à Québec, alors que l'autre aurait été à Montréal », fait savoir Rousseau.

Selon le président des Remparts, l'expérience du Championnat mondial de 2008, où son groupe a travaillé en étroite collaboration avec la ville d'Halifax, témoigne du succès de ce genre de formule. Avant de privilégier quelconque scénario, Claude Rousseau attend toutefois de voir quelles exigences formulera Hockey Canada.

« Peu importe ce qu'il contiendra cette fois, on pense que ce serait une grave erreur de ne pas se positionner pour dire qu'on a de l'intérêt. Si on veut obtenir l'événement, il faut entrer dans la danse un moment donné », soutient-il. □

// UNE CANADIENNE 5^e EN SLALOM

Deux jeunes skieuses nord-américaines ont connu une bonne journée au slalom de la Coupe du monde d'Are, jeudi, alors que l'adolescente américaine de 17 ans Mikaela Shiffrin l'a emporté et que l'ontarienne de 22 ans Erin Mielzynski (photo) a fini cinquième. Shiffrin a signé sa première victoire en Coupe du monde après une deuxième manche parfaite qui lui a permis de devancer la favorite locale Frida Hansdotter. La Slovène Tina Maze, meneuse au classement général de la Coupe du monde, a fini troisième à 0,52 seconde. Mielzynski, de Guelph, avait remporté en mars dernier le slalom d'Oferschwang, en Allemagne.

(Photo AFP)

Vos Saguenéens AUJOURD'HUI 19 H 30

Drakkar de Baie-Comeau VS

Soirée des TOUTOUS

SAGO vous invite à lancer vos toutous au premier but des Saguenéens et ils seront remis à des enfants dans le besoin.

En collaboration avec :

Le jour des parties, la billetterie du Centre Georges-Vézina est ouverte à partir de 9 h.

Billetterie : 418-698-4080

CHRONIQUE

Dave Ainsley

dainsley@lequotidien.com



Attendre son prix

L'importante période de transactions dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec se mettra en branle demain. Le directeur général des Sags, Marc Fortier, prendra quelle tangente? Sera-t-il dans le groupe des vendeurs, ou celui beaucoup plus populaire des acheteurs?

Plus tôt cette semaine, Marc Fortier mentionnait pencher vers une amélioration de l'équipe... si les prix à payer sont raisonnables. Chose certaine, il ne se lancera pas dans une vente de feu, ce qui serait complètement illogique de toute façon. «S'il est possible de nous améliorer sans payer un prix exorbitant, nous le ferons. Nous n'avons pas l'intention de vider l'équipe, mais plutôt de l'améliorer si on peut le faire à un prix correct», a-t-il fait savoir.

À ce moment, c'est de savoir si les Sags possèdent les éléments présentement pour faire un bon bout de chemin en séries éliminatoires. La coupe du Président n'est pas au bout des lèvres, surtout si les Mooseheads, qui comptent déjà sur une redoutable équipe, décident de frapper le grand coup.

Les acquisitions de Christian Ouellet, Mathieu Gagnon et Jean-Gabriel Pageau ont laissé des traces dans la profondeur des Saguenéens cette saison. Depuis un mois, avec Guillaume Cloutier sur la touche, les Sags se débrouillent à cinq défenseurs réguliers. Mikael Beauregard et Dominic Poulin pourraient certainement aider. On ne peut pas dire non plus que tout le monde à l'attaque a un rôle qui lui convient. C'était toutefois le prix à payer pour atteindre la demi-finale au printemps dernier. On ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs. Utiliser la même recette compliquerait les choses difficiles l'an prochain. Avec la profondeur de l'équipe présentement, Marc Fortier doit également penser à l'avenir. Un pas en arrière permettrait aux Sags de demeurer compétitifs cette saison et d'aligner une formation très intéressante la saison prochaine qui serait menée par un Charles Hudon dominant à 19 ans.

En retour de ceux qui devraient quitter, on peut penser à Francis Desrosiers et les joueurs de 20 ans Guillaume Asselin et Mathieu Gagnon, Marc Fortier recherche certainement à obtenir des joueurs davantage que des choix au repêchage. Le problème, c'est que les acheteurs sont souvent plus enclins à laisser partir des choix, qui restent somme toute hypothétiques, que des joueurs déjà établis dans la ligue.

Un élément majeur joue aussi contre Marc Fortier: la faible demande des joueurs de 20 ans à travers le circuit. Le téléphone sonne bien peu présentement pour les joueurs que les Sags ont à offrir. Bien peu d'équipes recherchent présentement des joueurs de 20 ans. Seulement l'Océanic de Rimouski n'a pas ses trois 20 ans permis par le règlement. Parmi les autres équipes qui pourraient bouger pour obtenir un 20 ans, un tour d'horizon permet d'identifier les Voltigeurs de Drummondville, les Olympiques de Gatineau et les Tigres de Victoriaville et peut-être même l'Armada de Blainville-Boisbriand.

Les Foreurs de Val-d'Or étaient aussi à la recherche d'un 20 ans, mais ont mis la main sur l'attaquant très polyvalent Loïk Poudrier à un prix respectable, mais élevé la semaine dernière. Les Olympiques ne vont nulle part cette saison et je les vois mal «payer le prix» pour obtenir un 20 ans de grande qualité. La rumeur envoie d'ailleurs l'ancien des Sags Steve Lebel du Drakkar à Gatineau contre un choix.

Ça laisse donc bien peu de place pour expédier Guillaume Asselin et Mathieu Gagnon. Pour ce dernier, Victoriaville et Drummondville apparaissent comme des destinations logiques. Le joueur originaire de Gatineau deviendrait le quart-arrière sur l'avantage numérique. Les Sags ne sont toutefois pas seuls dans la course. Les Sea Dogs de Saint-Jean liquideront certainement l'attaquant étoile de 19 ans Jonathan Huberdeau en plus des défenseurs de 20 ans Pierre Durepos et Kevin Gagné. Gagnon, Durepos et Gagné ont chacun leurs forces... et leurs faiblesses. Reste à voir ce qui attirera le plus les directeurs généraux.

Guillaume Asselin est un joueur de deuxième moitié de saison, ça ne fait pas de doute. Il va intéresser des équipes, mais est-ce qu'elles seront prêtes à répondre aux demandes de Marc Fortier? C'est une autre histoire.

La patience pourrait être payante pour Marc Fortier. S'il attend le bon moment et garde les bonnes cartes sans paniquer, il pourrait obtenir le prix espéré. Tout vient à point à qui sait attendre.

Charles Hudon a bien fait

Le Canada surpris

DONNA SPENCER

Presse Canadienne

VANTAA - L'équipe canadienne de hockey junior a connu un dur réveil en Finlande, jeudi.

Indisciplinés, les jeunes Canadiens ont perdu une rencontre de rodage contre les Finlandais, au compte de 3-2.

La Finlande a réussi deux buts en situation de cinq contre trois, dans un match au cours duquel le Canada a écopé neuf pénalités mineures.

«Le principal défi pour nous est de former un groupe cohérent comme équipe», a affirmé l'entraîneur de l'équipe canadienne, Steve Spott.

«C'était notre premier match. Aujourd'hui, l'indiscipline nous a fait mal. Nous devons nous habituer aux normes des arbitres ici et nous comporter beaucoup mieux que nous l'avons fait.»

Miro Aaltonen a marqué le but qui a fait la différence après 7:16 de jeu en troisième période. Markus Granlund et Ville Järvelainen ont ajouté les filets en supériorité numérique.

Griffin Reinhart et Mark Scheifele ont fourni les buts du Canada, en l'espace de 36 secondes au cours du deuxième vingt, tandis que Malcom Subban a bloqué 19 lancers.

Charles Hudon, des Saguenéens de Chicoutimi, a récolté une aide sur le premier but alors qu'il a amorcé un beau jeu de passes sur un deux contre un en désavantage numérique. Il a connu un fort match, étant privé d'un but lorsqu'un joueur finlandais a déplacé son propre filet.

Le Canada a été dominé 22-15 au chapitre des tirs et Spott s'attend de voir ses troupes fournir un effort plus soutenu à l'attaque, à l'occasion du deuxième match hors-concours de l'équipe, samedi, face à la Suède.

«Nous devons créer plus d'occasions. Ça viendra plus facilement si nous nous tenons éloignés du banc des pénalités.

«Ce sera le défi pour nous, a répété Spott. Nous avons commis trop de revirements et écopé trop de pénalités. Ça nous a privés de créer de l'attaque à 5-contre-5.»

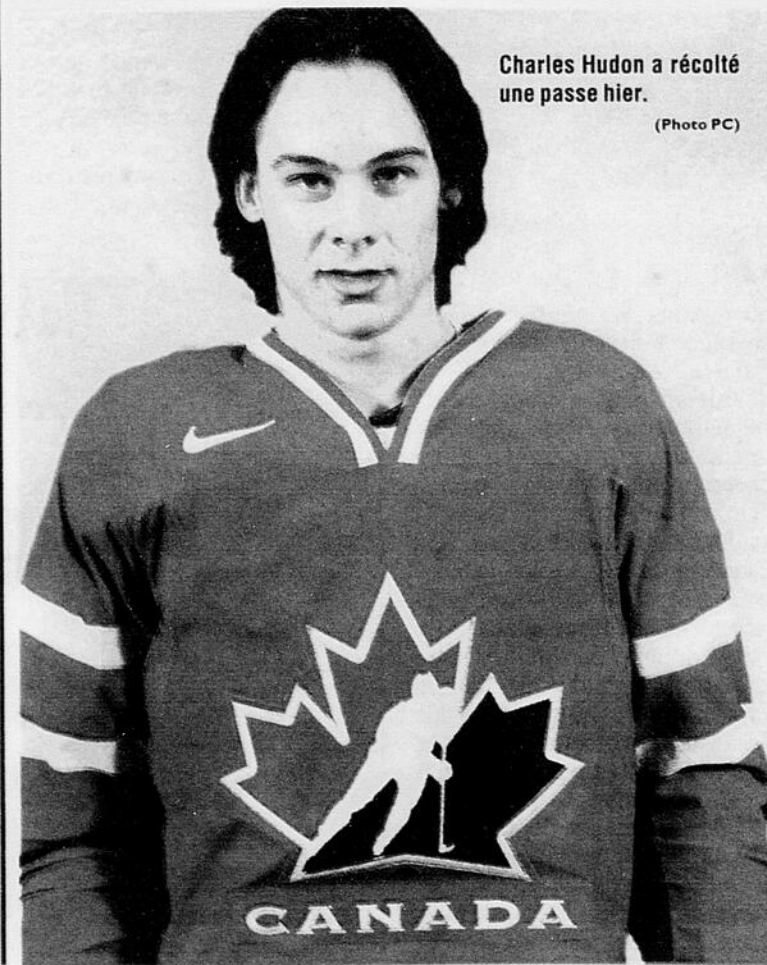
Le Canada a joué sans les services de l'attaquant Jonathan Huberdeau, qui a purgé le dernier match de la suspension de quatre qu'il a écopée dans la LHJMQ.

L'équipe a perdu les services en cours de match de l'attaquant Brett Ritchie, blessé au haut du corps. On l'a retiré de l'action par mesure de prudence. La blessure ne serait pas sérieuse.

Après l'affrontement contre la Suède, le Canada se dirigera vers Oufa, en Russie, ville hôte du tournoi mondial. L'équipe disputera son premier match là-bas, le 26 décembre, contre l'Allemagne.

«Vous voulez vous assurer que l'équipe jouera comme elle doit le faire», a mentionné Spott.

«L'important d'ici là, c'est de progresser tous les jours, a résumé l'entraîneur, tout en apprenant comment nous devons jouer, ainsi qu'à composer avec les normes des arbitres et à s'adapter au style de jeu de nos adversaires.» □



Charles Hudon a récolté une passe hier.

(Photo PC)

Les Foreurs, le Drakkar, les Cataractes et le Phoenix auraient contacté Marc Fortier pour s'informer sur l'attaquant Jérémy Grégoire.

(Archives Rocket Lavoie)



Série

Dave Ainsley

dainsley@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Pour une 10^e fois, dont un 6^e match en saison régulière, les Saguenéens et le Drakkar croiseront le fer, ce soir, au centre Georges-Vézina. À quatre jours de Noël, ce sera la traditionnelle soirée des toutous.

Les deux formations s'affronteront deux fois plutôt qu'une pendant la période des Fêtes. Les Sags rendront la pareille au Drakkar en se rendant à Baie-Comeau le 30 décembre.

L'entraîneur-chef des Sags, Marc-Étienne Hubert, mentionne qu'il connaît bien le Drakkar et son système de jeu. Il précise toutefois qu'il y a toujours des petites surprises.

«Ce n'est jamais facile d'affronter le Drakkar. Il faut vraiment être prêts. On sait qu'ils ont de la profondeur et amènent beaucoup de rondelles au filet, indique le pilote des Bleus. Même si ça fait



« Même si ça fait plusieurs fois qu'on s'affronte, Éric Veilleux amène toujours de nouvelles affaires. »

- Marc-Étienne Hubert

aller-retour des Fêtes

plusieurs fois qu'on s'affronte, Éric Veilleux amène toujours de nouvelles affaires. Ça rend les duels encore plus intéressants. »

Bien sûr, tant les dirigeants des Sags que les joueurs aimeraient quitter pour la courte pause de Noël avec une victoire en poche. « Je ne peux pas dire le contraire. Tout le monde veut partir avec le sourire et en étant fiers. On verra le résultat, mais l'important, c'est qu'on soit fiers de l'ef-

fort et de tout donner », estime Marc-Étienne Hubert.

« Si on est trop pressés de partir, ça se peut qu'on parte marabouts », de prévenir le pilote des Bleus qui espère un haut niveau de compétition des siens. « C'est le danger de ces matchs », souligne-t-il.

Du rififi?

Marc-Étienne Hubert croit que le duel pourrait être rude.

Tous les ingrédients sont réunis avec deux rivaux qui s'affrontent souvent dans un moment de fébrilité. « Avec l'excitation du temps des Fêtes, l'expérience nous dit qu'il faut être prêts à tout », mentionne-t-il.

Pour la première fois de la saison, ils ne seront que deux entraîneurs derrière le banc des Sags. Benoit Desrosiers a quitté hier en compagnie de

son frère en raison de mortalité dans leur famille. Marc-Étienne Hubert confirme que la vidéo en direct sur iPad ne sera pas utilisée exceptionnellement. « Stratégiquement, on aura ça en moins. Ce sont des circonstances qu'on respecte et on comprend. On vit avec », précise Marc-Étienne Hubert qui communiquera plus souvent avec les joueurs pour leur donner des commentaires. □

Le téléphone sonne pour Jérémy Grégoire

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le téléphone du directeur général Marc Fortier sonne à propos de Jérémy Grégoire. Ses collègues à travers le circuit Courteau s'informent sur la disponibilité de l'attaquant de 17 ans.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre au cours des derniers jours, les Foreurs de Val-d'Or ont démontré un intérêt marqué envers Grégoire. Le Drakkar de Baie-Comeau, les

Cataractes de Shawinigan ainsi que le Phoenix de Sherbrooke se sont également informés. Une de ces équipes aurait offert un choix de 2^e ronde ainsi qu'un joueur de 16 ans qui s'alignera avec le Québec au Défi mondial des moins de 17 ans en retour de Grégoire. La proposition aurait été rejetée du revers de la main par le DG des Sags.

Marc Fortier mentionne que Jérémy Grégoire n'est pas sur le marché. Il ajoute que l'attaquant de 17 ans est en demande comme le sont Charles Hudon

et Laurent Dauphin, mais il n'est pas intéressé à les envoyer ailleurs. Ça prendrait une proposition « incroyable » pour le faire changer d'avis. « Comme je dis souvent, ma maison n'est pas à vendre, mais si tu me fais une offre faramineuse, je vais y penser », illustre le directeur général.

Pour sa part, Marc-Étienne Hubert se concentre sur l'équipe qu'il a présentement sous la main. Il s'attend toutefois à des changements au cours des prochains jours. Le pilote des Bleus

laisse Marc Fortier travailler à partir des commentaires qu'il lui a formulés au cours des dernières semaines.

« Ça me surprendrait que ce soit exactement le même groupe à 100 % le 26. On ne sait jamais, ça peut aussi arriver. Je vais prendre l'équipe que je vais avoir au retour », mentionne Marc-Étienne Hubert qui n'a pas remarqué de changements d'attitude, ni de sentiment de panique parmi ceux dont les noms circulent dans les rumeurs de transactions. □

POINTES DE PLUME

• Mercredi soir, le réseau TSN a présenté un Top 40 des joueurs qui ont représenté le Canada au Championnat mondial junior. Deux anciens gardiens des Sags y ont trouvé une place avantageuse, dans ce classement établi par un panel de 25 experts. **Marc Denis**, qui a été nommé meilleur gardien lors du tournoi en 97 en plus de réaliser un blanchissage contre les Américains en finale, se retrouve en 16^e position. Jimmy Waite, maintenant entraîneur des gardiens des Sags, arrive quant à lui au 10^e rang. Waite détient le record pour le plus grand nombre de victoires avec 10, à égalité avec **Stéphane Fiset**. Il avait été incroyable lors du tournoi de 1988, particulièrement lors de la finale, alors qu'il avait bloqué 38 des 40 tirs dirigés vers lui, dont les 17 en troisième période, dans un gain de 3-2 du Canada sur l'URSS. Waite et Denis possèdent tous les deux le record pour le plus de victoires consécutives avec sept...

• Le top 5: **Manny Legace** (G), **Jason Allison** (A), **Wayne Gretzky** (A), **Eric Lindros** (A) et le meilleur joueur de tous les temps, **Jordan Eberle**...

• **Christopher Gibson** quittera samedi en direction de la Finlande où il passera quelques jours. « Ça fait plus de deux ans que je n'y suis pas allé. J'ai très hâte de voir mes proches et ma famille », a-t-il confié hier. Gibson mentionne qu'en Finlande, lors du réveillon de Noël, les gens se rendent au cimetière pour rendre un hommage à leurs proches décédés avant de se réunir pour célébrer...

• Le gardien des Élite **Keven Bouchard** aurait pu passer aux Cataractes de Shawinigan la semaine dernière. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le directeur général des Foreurs, Alexandre Rouleau, ne voulait pas céder le choix de troisième ronde au dernier repêchage pour faire l'acquisition de l'attaquant de 20 ans **Loïc Poudrier**. C'est donc **Jason Rioux** qui a pris le chemin de Shawinigan en plus d'un choix de 2^e ronde au prochain repêchage...

• Très efficace hier lors de l'entraînement, **Laurent Dauphin** fera un retour. Sa blessure semble rétablie. Les Sags auront donc trois joueurs affiliés en **Simon-Claude Blackburn**, **Samuel Pouliot** et l'arrière **Gabriel D'Astou-Moreau**...

(Dave Ainsley)

60 pouces • Plasma 600 Hz

VIERA

Panasonic
Téléviseur PLASMA, HDTV
60 pouces (557095)

1099⁹⁵

Écofrais

42⁵⁰ = 1142⁴⁵

Full HD
1080

Courant:
1399,95

**Épargnez
300\$**

**Payez
dans**

1 an

**sur tous les produits électroniques
et informatiques**

Le grand
Décompte
TANGUAY

**Épargnez
350\$**

**55 pouces
480 Hz**

3D

**BRAVIA
SONY**

Téléviseur au DEL 3D,
HDTV 55 pouces (909718)

Full HD
1080

DEL

Courant: 1949,95

1599⁹⁵

Écofrais

42⁵⁰ = 1642⁴⁵

**Coffret James Bond
GRATUIT** (564305)

à l'achat d'un
de ces téléviseurs
(909717-909718)

valeur de
299⁹⁵

**Épargnez
900\$**

**60 pouces
240 Hz**

3D

**AQUOS
SHARP**

Téléviseur au DEL 3D,
HDTV 60 pouces (543957)

Full HD
1080

DEL

Courant:
2899,95

1999⁹⁵

Écofrais

42⁵⁰ = 2042⁴⁵

40 pouces

SAMSUNG

Téléviseur au DEL, HDTV
40 pouces (544330)

DEL

Full HD
1080

**Épargnez
150\$**

Courant: 649,95

499⁹⁵

Écofrais

42⁵⁰ = 542⁴⁵

Livraison
à la grandeur
du Québec

ÉCOFRAIS

**TANGUAY
ÉLECTRONIQUE**

HORAIRE DES FÊTES

21 déc.: 9h à 21h
22 déc.: 9h à 17h • 23 déc.: 12h à 17h
24 déc.: 9h à 17h • Mardi 25 déc.: FERMÉ
Mercredi 26 déc.: 13h à 18h

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • 418-698-4411

SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES -- Payez dans un an. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ) et l'ÉCOFRAIS au moment de l'achat. Cartes de crédit acceptées. LES ACHATS EN LIGNE SONT DISPONIBLES SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES SEULEMENT. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est disponible seulement à nos magasins et est sujet à approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Les frais de gestion environnementale appelés ÉCOFRAIS ne sont pas inclus dans les prix en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement. Écofrais provincial par unité vendue: Ordinateurs portables et tablettes 1,65\$ / périphériques d'ordinateur 1,25\$ / téléviseurs de 30 po et plus 42,50\$ / téléviseurs de 29 po et moins 12,25\$ / téléphones et répondeurs 1,15\$ / imprimantes 8,75\$ / cellulaires 0,10\$ / imprimantes de bureau et photocopieurs 42,50\$. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette offre est en vigueur jusqu'au 23 décembre 2012. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

3079282